



# NEURONES

CONSEIL - INTÉGRATION - INFOGÉRANCE



---

Document de référence 2007

---

# Sommaire

<b>Page 27</b>	Principaux éléments financiers	<b>Page 52</b>	Projet de résolutions pour l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2008
<b>Page 28</b>	Présentation du groupe NEURONES	<b>Page 54</b>	Comptes consolidés du groupe NEURONES
<b>Page 41</b>	Rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2008	<b>Page 75</b>	Comptes annuels résumés de la société mère au 31 décembre 2007
<b>Page 47</b>	Rapport spécial du Président à l'Assemblée Générale	<b>Page 81</b>	Informations générales sur la société, son capital, son administration
		<b>Page 89</b>	Tableau de concordance
		<b>Page 90</b>	Glossaire



**13,8 M€**

Résultat opérationnel

**8,9 %**

Marge opérationnelle

**9,2 M€**

RNpg 2007

## Principaux éléments financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	156,0	130,0	108,9
Résultat opérationnel	13,8	9,0	8,7
Marge opérationnelle	8,9 %	6,9 %	8,0 %
Résultat net (part du groupe)	9,2	6,1	5,9
Résultat par action	0,39 euro	0,26 euro	0,26 euro
Résultat par action dilué	0,38 euro	0,26 euro	0,25 euro
Trésorerie nette au 31 décembre	56,7	47,8	49,8
Nombre de collaborateurs au 31 décembre	2 054	1 787	1 420

# 0,39 €

Résultat par action

# 56,7 M€

Trésorerie nette  
au 31/12/2007

# 2 054

Effectif au 31/12/2007

# Présentation du groupe NEURONES

## 1. HISTORIQUE

Comptant plus de 2 100 collaborateurs (au 31 janvier 2008), NEURONES se situe dans les 30 premières Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique sur le marché français et, en termes de capitalisation boursière, parmi les 15 premières SSII cotées sur la place de Paris.

Créé ex-nihilo en 1985, le groupe a connu un développement régulier qui s'est accéléré depuis 1995. Ses réalisations sont dues aux trois quarts à la croissance interne (en moyenne + 20 % par an sur les dix derniers exercices).

La construction de l'ensemble s'est faite par constitution de filiales dédiées par métier, ayant leur propre savoir-faire technique et utilisant leur propre marque commerciale. Ces entités ont eu pour mission d'ac-

quéir rapidement une taille significative dans leur domaine afin de fournir des prestations au meilleur niveau, à des conditions économiques contrôlées. Une équipe transverse coordonne les différentes entités engagées sur les contrats impliquant plusieurs activités complémentaires.

NEURONES a ainsi constitué un socle à la solidité éprouvée pour poursuivre sa dynamique interne et accueillir par croissance externe des sociétés aux métiers identiques ou complémentaires.

Depuis son introduction en Bourse (mai 2000), le groupe a procédé à une douzaine d'acquisitions, de tailles variables, représentant à ce jour environ un quart de son activité.

## 2. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

### 2.1. Pôles d'activité

L'activité d'une SSII peut se décomposer selon les deux axes suivants, correspondant à l'organisation des Directions Informatiques de ses clients :

Type d'activité réalisée	Domaine du Système d'Information	
	Infrastructures	Applications
Conseil/Intégration ("design/build")	Activités Projets	Activités Projets
Exploitation ("run")	Activités récurrentes : Infogérance ou IM (Infrastructure Management)	Activités récurrentes : TMA (Tierce Maintenance Applicative) ou AM (Application Management)

Par analogie avec cette décomposition, NEURONES répartit son activité en deux pôles :

- Infrastructures,
- Applications.

L'évolution relative du chiffre d'affaires par pôle d'activité a été la suivante :

(en millions d'euros)	2007	% CA total	2006	% CA total	% croissance globale	% croissance organique
Infrastructures	124,4	80 %	104,3	80 %	+ 19 %	+ 16 %
Applications	31,6	20 %	25,7	20 %	+ 23 %	+ 14 %
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>156,0</b>	<b>100 %</b>	<b>130,0</b>	<b>100 %</b>	<b>+ 20 %</b>	<b>+ 16 %</b>

Les prestations sont exécutées selon trois modes différents :

Mode de réalisation des services	CA 2007	Conseil ("design")	Intégration ("build")	Exploitation récurrente ("run")
Projets (au forfait)	9 %	✓	✓	
Assistance technique (au temps passé)	40 %	✓	✓	✓
Infogérance (pluriannuel, engagements de résultat)	51 %			✓

Géographiquement, l'activité de NEURONES est réalisée en France (région parisienne : 96 % et en régions : 4 %).

## 2.2. Détail des métiers constitutifs des pôles

Chaque pôle d'activité regroupe un ou plusieurs métiers. Chaque métier est logé dans une société dédiée, ce qui permet au groupe d'avoir une structure juridique simple, calquée sur son organisation. Les participations minoritaires sont exclusivement aux mains des dirigeants et cadres des filiales qui se comportent ainsi en entrepreneurs associés au capital.

Pôle	Métiers
<b>Infrastructures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception, Intégration et Exploitation de systèmes et réseaux</li> <li>- Service desk, gestion à distance du poste de travail</li> <li>- Télé-exploitation de serveurs, hébergement et sécurité informatique</li> <li>- Production informatique</li> <li>- Conseil en service management (consulting ITIL, intégration de progiciels)</li> </ul>
<b>Applications</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil et développement applicatif sur mesure (Java, .Net, décisionnel, etc.)</li> <li>- Conseil IT pour les métiers de la finance</li> <li>- Intégration et infogérance d'ERP</li> <li>- Conseil en organisation et en Systèmes d'Information</li> <li>- Formation informatique et accompagnement du changement</li> </ul>

## 2.3. Offres transverses, gestion de la relation globale avec les clients grands comptes

Depuis plusieurs années, une direction transverse a été constituée pour remplir deux missions :

- la gestion de la relation globale avec les clients grands comptes. Pour les principaux d'entre eux, un responsable de compte coordonne les actions des Ingénieurs Commerciaux des entités, qui sont, eux, spécialisés par type de prestation et par secteur. Il assure également le reporting de l'activité selon la périodicité souhaitée,
- le pilotage et la gestion des projets multi-entités, notamment d'Infogérance. L'équipe centrale prend alors en charge l'ensemble de la phase

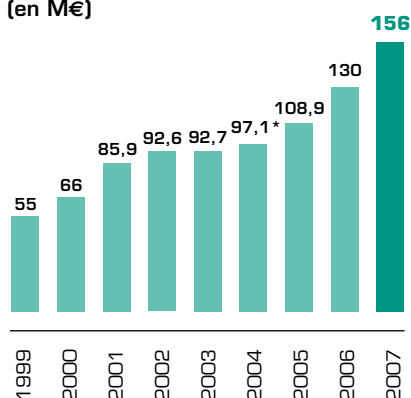
précontractuelle : organisation et coordination de la réponse (présentations, références, montage de l'équipe pressentie, etc.).

Une fois le projet lancé, elle en assure le suivi pendant la phase probatoire puis la phase d'exploitation courante. Pour toute réalisation impliquant plusieurs entités, elle prend l'ensemble des engagements du groupe vis-à-vis des clients.

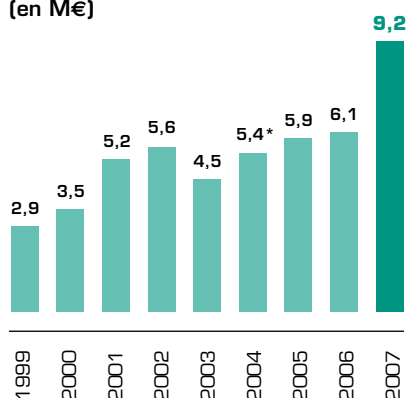
Les règles régissant les relations entre entités sont formalisées dans un document groupe tenu régulièrement à jour.

## 2.4. Chiffres clés

### ■ CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ (en M€)



### ■ RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (en M€)



\* Normes IFRS comptables depuis 2004. Pour les exercices 1999-2003 en normes 99-02 : résultat d'exploitation.

L'évolution des chiffres clés de NEURONES a été la suivante :

(en millions d'euros)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Chiffre d'affaires consolidé	55,0	66,0	85,9	92,6	92,7	97,1	108,9	130,0	156,0
Résultat opérationnel (*)	5,0	5,0	8,2	9,7	7,6	8,0	8,7	9,0	13,8
Taux de résultat opérationnel	9,1 %	7,6 %	9,6 %	10,5 %	8,2 %	8,3 %	8,0 %	6,9 %	8,9 %
Part des minoritaires	0,1	0,2	0,1	0,4	0,3	0,3	0,4	0,5	0,7
Résultat net part du groupe	2,9	3,5	5,2	5,6	4,5	5,4	5,9	6,1	9,2
Rn/Chiffre d'affaires	5,3 %	5,3 %	6,1 %	6,1 %	4,9 %	5,6 %	5,4 %	4,7 %	6,3 %
Effectif fin d'exercice	778	993	1 146	1 169	1 141	1 284	1 420	1 787	2 054

### 3. LES MÉTIERS DU GROUPE

Dans ce paragraphe, les chiffres clés présentés sont les contributions au chiffre d'affaires consolidé du groupe, après retraitement des opérations intra-groupe (et non les chiffres d'affaires sociaux des entreprises dans lesquelles sont logées ces activités).

#### 3.1. Métiers du pôle Infrastructures

##### Conception, Intégration et Exploitation de systèmes et réseaux

L'activité de Conception et d'Intégration consiste à concevoir et mettre en œuvre tout ou partie des systèmes et réseaux informatiques (locaux et distants), nécessitant l'intégration d'éléments hétérogènes : serveurs Unix et Microsoft, éléments actifs et passifs, postes de travail, etc.

Il s'agit d'un métier de projets, souvent réalisés dans le cadre d'un forfait "clés en main".

L'expertise de ce métier consiste à identifier les solutions pérennes, productives et robustes en exploitation. Compte tenu de la grande diversité des produits et de leur évolution rapide, il est fréquent qu'un chiffrage de chantier nécessite la contribution de plusieurs experts techniques. Ces experts sont coordonnés par un chef de projet identifié, responsable unique des engagements pris par NEURONES. L'ensemble du processus de réponse à une demande client est sous assurance qualité depuis 1995.

Les missions type réalisées sont les suivantes :

- préparation de serveurs, conception de postes de travail type, migrations, déploiements,
- architecture Lan/Wan, mise en place de "clients légers", de clusters, de solutions de stockage en réseau (San),
- audit et refonte de services d'annuaires, messageries,
- traitement de la mobilité, firewalls, accès distants.

Pour des projets globaux, le groupe est amené à fournir des logiciels (système, anti-virus, messagerie, etc.), des équipements réseaux (serveurs, commutateurs, routeurs, etc.). Cette activité, considérée comme très marginale en termes de valeur ajoutée, permet toutefois de garder le contact avec le terrain. La pratique concrète de la mise en œuvre de produits, dont les versions évoluent très rapidement, est nécessaire pour compléter les connaissances acquises par les ingénieurs lors des formations chez les constructeurs et éditeurs. Cette servitude, qui a un coût certain, est une valeur ajoutée métier par rapport aux SSII dites d'"Assistance Technique".

Le département d'intégration au forfait de NEURONES et sa capacité à assurer la maîtrise d'œuvre sur des projets importants est un facteur certain de différenciation.

L'exploitation de systèmes et réseaux regroupe toutes les missions liées à la gestion d'infrastructures informatiques : missions simples d'assistance technique, externalisation de services (sur sites clients et à distance, à partir des centres de services du groupe), exploitation complète avec maîtrise d'œuvre NEURONES et engagements sur des niveaux de service ("services managés", Infogérance). Le périmètre technique pris en charge est classiquement le suivant : postes de travail, serveurs locaux et distants (serveurs de proximité et serveurs d'entreprise) et éléments actifs (commutateurs, routeurs, etc.).

Les deux activités Conseil et Intégration, d'une part, et Exploitation, d'autre part, font appel aux mêmes profils techniques : chefs de projets, administrateurs, ingénieurs et techniciens systèmes et réseaux.

##### Chiffres clés

(en millions d'euros)	2007	2006	07/06
Chiffre d'affaires Services	32,7	29,6	+ 10 %
Chiffre d'affaires Licences et Équipements	5,5	5,8	- 5 %
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>38,2</b>	<b>35,4</b>	<b>+ 8 %</b>

##### Service desk, gestion à distance du poste de travail

Un service desk est la structure (téléphonique, informatique et humaine) qui a pour vocation d'accueillir et de prendre en charge l'ensemble des demandes des utilisateurs d'un système d'information, de les résoudre ou de les faire traiter par d'autres entités ("escalade"). Un service desk peut être implanté sur le site d'une entreprise ou externalisé à distance sur les centres de support (ou centres de service) d'un prestataire.

L'utilisation de telles structures spécialisées s'est généralisée dans les grandes organisations : traçage complet de l'activité, délais de réponse professionnels, taux élevé de traitement immédiat ou par prise de main à distance, travail en profondeur sur l'origine des incidents puis mise en place de plans d'action pour en réduire durablement le nombre.

Dans le métier du service desk, le professionnalisme des techniciens de support dans l'accueil est aussi important que leurs connaissances techniques. Le maintien de la qualité de service dans la durée (plusieurs années) est un facteur clé de succès. C'est pourquoi les effectifs sont régulièrement entraînés aux techniques de service clients. Les prestations sont réalisées pour moitié sur site et pour moitié dans les 3 centres de support du groupe (7j/7, 24h/24, multilingue, etc.) interconnectés entre eux.

Le support d'applications "métier" est en fort développement. Les équipes qui le réalisent sont mixtes : techniques et fonctionnelles (avec des professionnels du métier). Les logiciels supportés sont spécifiques aux différentes professions (hôtellerie, distribution automobile, voyages, visiteurs médicaux, etc.) ou encore des applications Ressources Humaines ou liées à des ERP. Le support applicatif est, dans certains cas, associé à un contrat de TMA réalisé par le groupe.

La plate-forme de gestion à distance du poste de travail (Experteam®) assure le mastering, le packaging et la télé-distribution des postes de grandes organisations.

Avec plus de 1 000 personnes fin janvier 2008, les activités de service desk ont une position reconnue de leader en France.

##### Chiffres clés

(en millions d'euros)	2007	2006	07/06
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>49,9</b>	<b>40,2</b>	<b>+ 24 %</b>

##### Télé-exploitation de serveurs, hébergement et sécurité informatique

Le centre de télé-exploitation de serveurs (offre Osmose®) est un centre de services à distance qui gère de façon mutualisée les serveurs, les réseaux et les applications des organisations clientes. Les équipes y réalisent : le traitement des remontées d'alertes, transmises grâce aux outils de supervision (mode réactif), les actions préventives (mode proactif), les tâches planifiées à l'aide d'un ordonnanceur, la gestion des changements et les mises en production liées.

Le centre de télé-exploitation est en fonction 24h/24 et 7j/7 et permet des gains de productivité :

- par sa capacité à mutualiser certaines ressources notamment : la supervision, les DBA, les spécialistes ERP (profils BC de SAP), les experts sécurité disponibles à tout moment pour tous les clients,
- pour la gestion de petits sites de moins de 25 serveurs.

Une nette séparation est faite entre les activités de niveau 1 (traitement des incidents sur consigne, très industrialisé) et les activités de niveau 2 (recherche de la racine des incidents, réflexion et traitement préventif, revue des capacités, bureau technique, préparation des mises en production).

Le développement du centre de télé-services a nécessité la mise au point de processus rigoureux et d'interfaces sophistiquées avec les autres centres de services.



Lorsqu'il est utilisé sur un contrat d'Infogérance, son activité s'intègre dans des processus transversaux globaux orientés "utilisateur client" : l'enjeu crucial pour l'Infogérant est de parvenir à la satisfaction globale des utilisateurs en assurant une bonne interaction entre les différents "silos" technologiques (service desk, centre de télé-services serveurs, centre de support et TMA applicatifs, équipes sur sites) qui sont amenés à intervenir. La mise en place des centres de services répond à des objectifs de gains de productivité qu'il s'agit de combiner avec une bonne gestion de la transversalité, pour que l'organisation soit "transparente" pour le client.

L'outil de supervision principal utilisé par le centre de services serveurs a été développé en interne. Il procure au groupe un avantage compétitif, notamment financier, appréciable. Par ailleurs, des développements importants d'une base de données de documentation (CMDDB) de nouvelle génération sont en cours et devraient être généralisés en production courant 2008.

L'activité d'hébergement connaît une forte croissance parallèle, de nombreux clients souhaitant se défaire de leurs salles informatiques, d'autres n'hésitant plus à répartir les applications dans plusieurs centres d'hébergement. La capacité du centre d'hébergement (ou data center) est d'environ 1 000 serveurs. Il est géré complètement par le centre de services serveurs. Outre les baies de serveurs, le centre dispose de liens télécom puissants et d'une architecture redondée. La sécurité comprend différents volets : électrique (double alimentation, onduleur centralisé, générateur électrique, etc.), climatisation redondée, incendie et accès (badges nominatifs et système de tracking des accès). Ces caractéristiques techniques sont devenues des standards sur le marché. L'essentiel de la valeur ajoutée se situe aujourd'hui dans la densité et le spectre de compétences des équipes qui administrent serveurs et applications.

Techniquement proche de celle de la supervision, l'activité sécurité est également en croissance dans un marché qui reste structurellement très porteur. L'ouverture croissante des systèmes d'information les a rendus plus vulnérables : messageries, ouverture systématique vers Internet, interconnexions entre une entreprise, ses clients, ses fournisseurs et ses partenaires, généralisation des accès distants à partir d'ordinateurs ou de terminaux portables (collaborateurs "nomades", accès depuis le domicile, etc.).

L'activité sécurité regroupe les missions suivantes :

- qualification : audit et tests d'intrusion,
- conseil : définition de politiques et de plans sécurité, assistance à maîtrise d'ouvrage,
- développement et intégration de solutions : protection virale, contrôle de contenu, protection de données, gestion d'accès, identification, authentification et confidentialité,
- infogérance sécurité,
- formation,
- veille technologique.

Elle utilise en particulier les technologies suivantes :

- authentification/contrôle d'accès : PKI à la place des mots de passe, signature électronique, SSO (Single Sign On) remplaçant les mots de passe liés à chaque application,
- intégrité/confidentialité/disponibilité : cryptage, VPN.

**Chiffres clés**

(en millions d'euros)	2007	2006	07/06
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>9,8</b>	<b>6,4</b>	<b>+ 81 %</b>

**Production informatique**

La production informatique concerne les applications métier principales s'appuyant sur des serveurs d'entreprise et des systèmes de gestion de bases de données (Sgbd tels Oracle, SQL Server, Sybase, etc.). Elle fait appel aux différents types de profils suivants : pilotes, analystes d'exploitation (support, pilotage, préparation), ingénieurs de production, ingénieurs systèmes et chefs de projet production.

Aujourd'hui, traitant majoritairement des applications en temps réel, la production informatique a considérablement évolué, ainsi que les métho-

des et outils logiciels sur lesquels elle s'appuie. Outre Unix, cette activité requiert la maîtrise des principaux ordonnanceurs du marché (\$Universe et Control M), des outils de supervision et d'alerte et des principales sauvegardes (Netbackup, Networker).

Il est stratégiquement important pour NEURONES de disposer d'une expertise et d'une taille significative sur ces environnements car de nombreux clients, avec à la fois des serveurs Microsoft et des serveurs Unix en production, peuvent souhaiter avoir un prestataire unique.

La clientèle de cette activité est essentiellement constituée de grands comptes du secteur banque/assurance.

**Chiffres clés**

(en millions d'euros)	2007	2006	07/06
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>20,8</b>	<b>18,4</b>	<b>+ 13 %</b>

**Conseil en Service Management (consulting ITIL, intégration de progiciels)**

Cette activité de Conseil s'est développée initialement dans le giron des activités de service desk.

Les consultants ont eu pour mission de conseiller des progiciels de gestion des incidents et de gestion de parc informatique (HP Software/Peregrine, BMC Software/Remedy pour les principaux) : aide au choix, conception fonctionnelle, paramétrage, reprise de données, interfaces, formation, support et TMA.

Tout en gardant cette activité d'intégration de solutions, les équipes se sont fortement développées sur le re-engineering des processus utilisés par les équipes informatiques de production, que ce soit pour des clients externes comme pour les contrats d'Infogérance du groupe. Elles s'appuient sur la méthodologie ITIL des meilleures pratiques de la production informatique. En complément, cette entité a développé une offre de formation certifiante sur ITIL, accréditée par l'EXIN (Examination Institute for Information Science).

**Chiffres clés**

(en millions d'euros)	2007	2006	07/06
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>5,7</b>	<b>3,9</b>	<b>+ 46 %</b>

**3.2. Métiers du pôle Applications**

**Conseil & développement applicatif Web et BI**

Le développement applicatif dans les nouvelles technologies forme un ensemble de 180 personnes, permettant la couverture complète des technologies à maîtriser.

L'activité se décompose de la façon suivante :

- conseil,
- applications Internet : Intranets, Extranets, sites portails, groupware, projets de Web intégration avec serveurs d'applications : Java, WebSphere (IBM), .Net (Microsoft),
- décisionnel (Business Intelligence) : datawarehouse, décisionnel, requêteurs, etc.,
- support et TMA (Tierce Maintenance Applicative).

Les activités de support applicatif et de TMA ont été regroupées avec celles de l'entité ERP (offre Proxima®) afin de poursuivre l'industrialisation et de standardiser méthodes et outils : tracking des demandes, mise en place des environnements de développement et de test à l'aide de machines virtuelles (VM), outils de test, outils de versioning et de documentation, etc. Le support est à la fois technique et fonctionnel, grâce au recrutement de profils métier. Le support et la TMA peuvent être inclus dans des contrats d'Infogérance mixtes (infrastructures et applications).

La croissance ci-dessous inclut une opération de croissance externe de 40 personnes réalisée au 1<sup>er</sup> mai 2007.

#### Chiffres clés

(en millions d'euros)	2007	2006	07/06
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	17,2	14,0	+ 23 %

#### Conseil IT pour les métiers de la finance

Cette entité spécialisée a été créée fin 2007. Elle conseille les banques de financement et d'investissement pour leurs activités dites de marchés (Actions et Dérivés, Fix Income, Commodities, Cash Management). Elle apporte son savoir-faire sur leurs projets liés aux différents métiers de la finance :

FRONT OFFICE	MIDDLE OFFICE	BACK OFFICE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pricing</li> <li>• Gestion des positions</li> <li>• Négociation</li> <li>• Gestion des risques</li> <li>• Prévisions de liquidités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle</li> <li>• Validation</li> <li>• Enrichissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confirmation</li> <li>• Règlement/Livraison</li> <li>• Flux de trésorerie</li> <li>• Comptabilité</li> </ul>

Elle intervient également sur les activités Gestion d'Actifs (Asset Management) et Services (Métiers Titres).

#### Chiffres clés

Cette activité ayant démarré à la fin de l'année, sa contribution au chiffre d'affaires 2007 du groupe est négligeable.

#### Intégration et Infogérance d'ERP

Les activités SAP comprennent :

- une partie intégration : des chefs de projet et consultants, exclusivement fonctionnels, réalisent des premières implémentations mais aussi des extensions concernant les installations existantes (modules connexes, etc.). Ils disposent d'une spécialisation dans la version "SAP retail" reconnue par l'éditeur,
- une partie Infogérance (support et TMA), parfois associée à des contrats de support ou à des contrats d'Infogérance plus globaux.

NEURONES réalise les types de missions suivants :

- projets clé en main de basculement vers SAP, avec engagement sur date de démarrage par lots (y compris plan de bascule, formation et saisie en double, reprise des données, etc.),
- "roll-out" pays : installation en France puis dans d'autres pays européens,
- gestion des évolutions (montée de version, nouveaux modules, refonte, extensions, etc.),
- TMA et support,
- documentation et formation d'utilisateurs.

#### Chiffres clés

(en millions d'euros)	2007	2006	07/06
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	6,5	3,6	+ 80 %

#### Conseil en organisation et en systèmes d'information

Dirigée par trois associés issus de grands cabinets internationaux, cette entité a rejoint NEURONES en novembre 2007. Elle maîtrise une gamme complète de prestations de Conseil en organisation :

- plans stratégiques et organisationnels,
- diagnostics organisationnels,
- design, mise en œuvre et optimisation d'organisations,
- accompagnement du changement.

Ainsi que de Conseil en systèmes d'information :

- schémas directeurs et stratégies IT,
- urbanisme et architecture,
- assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)
- management de projets,
- conception de systèmes d'information,
- audit des systèmes d'information.

#### Chiffres clés

(en millions d'euros)	2007*
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	0,1

\* 1 mois.

#### Formation informatique et Accompagnement du changement

Cette activité recouvre le conseil pour le montage de plans de formation (ingénierie de formation, gestion de plans et cursus de formation) et la production elle-même de cours : sessions traditionnelles, télé-formation, e-learning (formation aidée des outils Internet, etc.).

Le segment le plus porteur de cette activité est l'accompagnement du changement : il s'agit de formations sur mesure liées à des projets de déploiement (supports de cours spécifiques, gestion de planning, synchronisation avec les déploiements, etc.).

En 2007, l'ensemble a réalisé environ 80 000 jours stagiaires.

#### Chiffres clés

(en millions d'euros)	2007	2006	07/06
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	7,7	8,1	- 5 %

### 3.3. Infogérance

Pour les activités d'exploitation récurrente, les entités métier interviennent selon deux modes d'intervention distincts : l'Assistance Technique simple sans maîtrise d'œuvre et l'Infogérance. Ce second mode de prestation est caractérisé par une durée contractuelle pluriannuelle (3 à 5 ans), une maîtrise d'œuvre NEURONES et des engagements de résultats sur des niveaux de service, avec des pénalités liées.

Lorsqu'un seul service est souscrit, c'est l'entité concernée qui gère le contrat. Lorsque plusieurs services sont concernés, ce qui est le cas général, un responsable unique de la réalisation des prestations ("delivery") est nommé. Il appartient à l'équipe transverse du groupe. Il s'assure du respect des engagements de service dans la durée et gère le plan de progrès à partir d'un benchmark et d'un catalogue d'actions type. La capitalisation rapide du savoir et des meilleures pratiques est cruciale.

NEURONES a mis en place des processus homogènes sur tous ses contrats en appliquant les pratiques éprouvées d'ITIL.

Concernant les plans de progrès, le groupe dispose d'un retour d'expériences de 10 ans de gains concrets et significatifs. Des baisses des volumes de dossiers d'incidents (en trois ans) de 20 % à 25 % ont couramment été obtenues. Les gains de productivités sont partagés équitablement entre le client et son infogérant sous forme d'une diminution de redevance ou d'une évolution du niveau de service.

Fin 2007, une centaine de contrats d'Infogérance sont en cours. Ces contrats concernent un effectif engagé d'environ 1 000 personnes.

La part de l'activité réalisée à partir des cinq centres de services mutualisés continue à se développer :

- centre de support (service desk) : 3 centres pour 450 positions à Nanterre, Ivry-sur-Seine et Courcouronnes,
- plate-forme de gestion du poste de travail à distance (Experteam®) : mastering, packaging, télédistribution,
- centre de télé-exploitation de serveurs (Osmose®),
- centre d'hébergement,
- centre de service de support applicatif et de TMA (Proxima®).



Outre la croissance des services réalisés à distance, les tendances principales sont :

- des périmètres externalisés qui sont scindés en lots (des "infogérances sélectives" de seconde génération par opposition aux infogérances globales, souvent avec transfert de personnel, de première génération),
- une externalisation qui s'accompagne de plus en plus souvent d'un projet lourd de transformation du système d'information,
- une demande en croissance pour les infogérances mixtes infrastructures et applications,

La barrière à l'entrée est réelle puisqu'un compétiteur doit disposer des compétences suivantes :

- capacité à assurer la maîtrise d'œuvre,

- maîtrise de différents centres de services,
- expertise technique en systèmes et réseaux,
- capacité à affecter rapidement une équipe au projet.

Aussi NEURONES se retrouve régulièrement sur les appels d'offres face aux mêmes compétiteurs, en nombre limité. Le cycle de vente de l'Infogérance est d'environ six mois. Des équipes relativement lourdes sont nécessaires pendant la phase pré-contractuelle (montage des plans d'assurance qualité, etc.) et pendant la montée en charge.

Alors que les missions d'assistance technique simple sont souvent soumises aux référencements achats, les contrats d'Infogérance sont négociés, puis engagés, au niveau des directions générales ou informatiques.

### 3.4. Éléments financiers par pôle d'activité

Pour former le résultat opérationnel (ROp dans le tableau ci-dessous) de 13,8 millions d'euros en 2007, les pôles d'activité ont apporté les contributions suivantes :

(en millions d'euros)	ROp 2007	% ROp/CA	ROp 2006	% ROp/CA
Société mère	(0,9)	-	(0,3)	-
Infrastructures	11,9	9,5 %	7,4	7,1 %
Applications	2,8	9,0 %	1,9	7,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>13,8</b>	<b>8,9 %</b>	<b>9,0</b>	<b>6,9 %</b>

### 3.5. Taux d'activité

Le taux d'activité se définit comme le rapport entre les temps imputés sur des projets clients et les temps disponibles des ressources techniques (jours ouvrés du calendrier diminués des congés, RTT, maladies et absences diverses). Le taux d'activité n'est pas défini de manière homogène par toutes les SSII.

De plus, les taux d'activité sont très différents selon les métiers : projets (autour de 80 %), assistance technique (autour de 90 %) et Infogérance (non pertinent).

Dans les activités projets, le couple taux d'activité et prix de vente moyen par jour est plus significatif que le taux d'activité considéré isolément.

Dans les filiales où le poids de l'assistance technique est important, le taux d'activité est un indicateur de gestion clé, suivi hebdomadairement.

Enfin, en Infogérance, c'est la marge réalisée sur les contrats qui est suivie et non les taux d'activité, par construction les plus élevés du groupe. C'est la productivité qui détermine principalement la marge réalisée sur un contrat. Ainsi, pour le service desk, le taux d'activité (pouvant être supérieur à 95 %) est non significatif. En effet, il doit être analysé en complément des indicateurs de productivité (nombre d'appels traités par technicien de support et par jour).

De même pour la formation, l'analyse des taux de remplissage (nombre de stagiaires par salle, nombre de salles occupées) doit compléter celle du taux d'activité pour expliquer la bonne utilisation des ressources techniques.

### 3.6. Partenaires

#### Une politique de prescription impartiale

Depuis plus de 20 ans, NEURONES est restée strictement indépendante de tout éditeur, société de services ou constructeur, en assurant une impartialité complète, indispensable pour accompagner dans la durée les entreprises qui lui font confiance.

#### Les principaux partenaires et certifications

Cela n'empêche pas le groupe d'être reconnu, parfois depuis de très nombreuses années, comme un partenaire technologique dans ses différents métiers.

Méthodologies (la filiale de service-desk de NEURONES est membre fondateur de l'itSMF) :

110 certifiés ITIL.

Intégration de systèmes et réseaux :

Microsoft Gold Certified Partner - Citrix Gold Partner - Novell PartnerNet Silver Partner - Cisco Pro Premier Reseller - EMC Velocity Partner - HP Preferred Partner - IBM Partenaire Commercial Premier - VMware Authorized Consultant.

Groupware :

Microsoft Exchange - Lotus Notes.

ERP, CRM, Gestion de forces de vente :

Channel SAP Partner - Oracle/Siebel/PeopleSoft - Clarify - Cegedim-Dendrite.

Décisionnel

Business Objects - Brio Technology - Cognos - Informatica.

Conseil & développement Internet, i\*net et e-commerce :

IBM WebSphere, Site Server, Microsoft .Net, Visual Interdev.

Client/Serveur :

Oracle - Delphi - Microsoft Visual Basic.

Service desk/Téléphonie/CTI :

HP software/Peregrine - BMC software/Remedy - Isilog - Frontrange - Weelog - Rialto - Nortel Networks - Alcatel - Genesys.

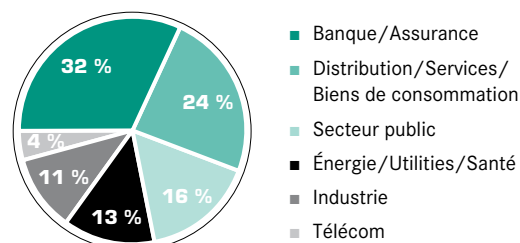
Formation :

Microsoft Gold Certified Partner for Learning Solutions - Lotus Authorized Education Center - Novell Authorized Education Center - NetG Authorized Channel Partner - Vue Authorized Testing Center - GTS Partner - Caldera Authorized Education Center - Caliber Global Learning Alliance - Igeneration.

### 3.7. Clients

La clientèle de NEURONES est constituée de grandes et moyennes organisations (en général à partir de 200 postes de travail). Le groupe réalise pour leur compte des projets de taille intermédiaire (jusqu'à 4 millions d'euros par an).

Proche de celle observée en 2006, la répartition sectorielle du chiffre d'affaires du groupe en 2007 est la suivante :



L'évolution sur six ans de la contribution des 20, 10 et 5 premiers clients au chiffre d'affaires a été la suivante :

(en millions d'euros)	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>20 premiers clients</b>						
En valeur	43,0	45,0	47,6	56,2	64,4	79,1
En % du CA consolidé	46,4 %	48,5 %	49,0 %	51,6 %	50,3 %	50,7 %
<b>10 premiers clients</b>						
En valeur	29,7	30,9	32,1	39,0	46,1	54,4
En % du CA consolidé	32,1 %	33,4 %	33,1 %	35,8 %	35,5 %	34,9 %
<b>5 premiers clients</b>						
En valeur	17,0	18,6	20,7	26,6	30,6	36,6
En % du CA consolidé	18,4 %	20,1 %	21,3 %	24,4 %	23,5 %	23,5 %
<b>Poids du premier client</b>						
En valeur	4,4	4,4	6,5	10,0	10,8	13,1
En % du CA consolidé	4,8 %	4,7 %	6,7 %	9,2 %	8,3 %	8,4 %

En 2007, comme au cours des années précédentes, le premier client est un groupe majeur dont de multiples centres de décision achètent des prestations indépendamment les uns des autres.

NEURONES compte dans sa clientèle 85 % (34/40) des groupes du CAC 40.

En 2007, les 20 premiers clients ont été par ordre alphabétique : Accor, Axa, BNP-Paribas, Crédit Agricole/Crédit Lyonnais, Bouygues, Caisse des Dépôts et Consignations, CEA, Danone, Dassault, France Telecom, La Poste, Hermès, HSBC, L'Oréal, LVMH, Ministère de l'Éducation Nationale, Safran, Saint-Gobain, Société Générale, Veolia Environnement.

Au 31 décembre 2007, les comptes clients représentent 79 jours de chiffre d'affaires, contre 81 au 31 décembre 2006. Le groupe n'a recours ni à l'affacturage, ni à la titrisation de créances.

### 3.8. Sous-traitance

#### Sous-traitance amont

Une part faible du chiffre d'affaires (de l'ordre de 4 %, en 2007 contre 3 % en 2006) est réalisée en position de sous-traitant d'un constructeur, d'un éditeur ou d'un confrère.

#### Sous-traitance aval

Il est fait appel ponctuellement à des sous-traitants indépendants qui sont intégrés dans les équipes de NEURONES. Aucun projet n'est sous-traité, ni partiellement, ni complètement, à des confrères. L'appel à des indé-

pendants est très concentré sur deux activités : la formation et l'ingénierie de production Unix et Sgbd. En 2007, le montant des achats de sous-traitance s'est élevé à 13,8 % du chiffre d'affaires du groupe (contre 15 % en 2006 et 13,6 % en 2005).

### 3.9. Marques et brevets – Propriété industrielle et intellectuelle

#### Logiciels

Le groupe a développé et est propriétaire de différentes briques logicielles utilisées pour ses propres besoins ou pour les besoins de ses clients.

#### Brevets

Conformément à la Loi, le logiciel n'est pas brevetable en tant que tel, il n'existe donc pas de contrats de licence de brevet.

#### Marques

Le groupe est propriétaire ou utilisateur à titre gracieux des marques utilisées pour les dénominations commerciales de ses entités et de ses offres.

## 4. MARCHÉ ET CONCURRENCE

### 4.1. Le marché des services informatiques : taille et évolution

Le secteur emploierait environ 350 000 personnes en France (SSII : 260 000 pour un CA 2007 de 28,9 milliards d'euros et éditeurs : 90 000 pour un CA de 11,3 milliards d'euros). Il compterait 4 700 entreprises de plus de 10 personnes.

Selon les différents observateurs et conjoncturistes, le marché 2007 des logiciels et services informatiques en France aurait connu une progression de 6,5 % (estimations d'octobre 2007) se décomposant de la façon suivante : conseil et services informatiques + 5,5 %, édition de logiciels + 6,5 %, conseil en technologies + 7 %.

Cette croissance solide serait également répartie par type de prestation : Conseil + 7 %, Projets et Intégration + 6 %, Développement et assistance technique + 4 %, Infogérance d'infrastructures + 6,5 %, Infogérance applicative (TMA) + 8 %.

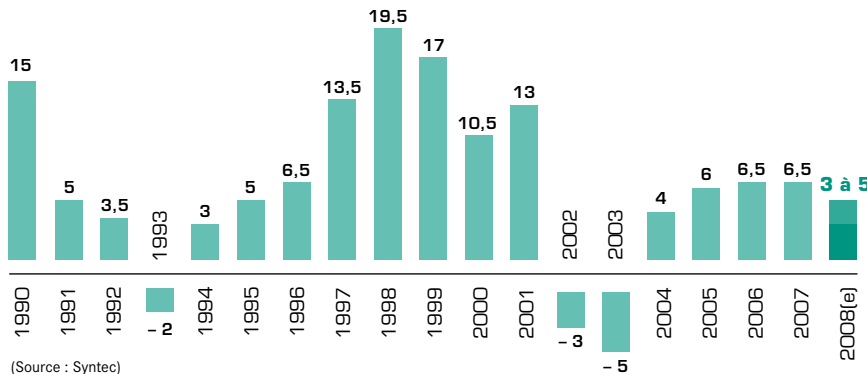
Tous les secteurs d'activité auraient connu une expansion relativement homogène (entre + 5 % et + 8 %).

Les prix remonteraient en Conseil (+ 2 % à + 5 %), légèrement en Assistance Technique (+ 1 % par an). Ils resteraient stables en Infogérance.

Il est probable que les évolutions démographiques en Europe, France incluse, le "papy boom" et la perte d'attractivité des filières d'études scientifiques (qui fournissent traditionnellement les compétences informatiques) créeront un déficit local de ressources et de compétences informatiques (prestataires et clients). Pour certains profils, le secteur pourrait même être engagé dans une "guerre des talents".

Les conjoncturistes estiment que la croissance actuelle est pérenne et tablent, pour l'année prochaine, sur une croissance soutenue, comparable à celle de 2007. Cela semble assuré pour le premier semestre 2008. Au-delà, une éventuelle récession Américaine pourrait se propager par ricochet en Europe. Elle pourrait conduire à modérer les estimations des conjoncturistes à propos de la croissance du secteur, sans qu'on puisse aujourd'hui la chiffrer précisément. En cas de ralentissement, les activités cycliques (Conseil, Intégration de systèmes) seraient les plus touchées. Au final, pour l'ensemble de l'année 2008, les prévisions des analystes pour 2008 s'échelonnent de + 3 % à + 5 %.

■ Évolutions annuelles (en %) du marché des logiciels et services informatiques en France



(Source : Syntec)

## 4.2. La concurrence

NEURONES est en concurrence sur ses marchés avec une large palette de SSII de toutes tailles ayant des activités liées aux infrastructures ou aux couches applicatives des systèmes d'information.

Ainsi, le groupe considère qu'il fait davantage face à des concurrents pour chacun de ses métiers plutôt qu'à des concurrents globaux.

### Conception, intégration et exploitation de systèmes et réseaux

Le marché est très éclaté entre des départements de grandes SSII, des divisions de constructeurs, des sociétés dédiées de taille variable (les intégrateurs strictement réseaux distants ou des spécialistes des outils de supervision ou de la virtualisation, par exemple) et des distributeurs.

### Service desk

L'entité spécialisée du groupe, leader sur son marché, est principalement en concurrence avec les centres de support des infogérants ou avec des solutions internes aux entreprises.

### Télé-exploitation de serveurs, hébergement et sécurité informatique

Les acteurs sont de taille modeste et la concurrence encore atomisée, surtout dans le métier de la sécurité.

### Infogérance d'infrastructures

Compte tenu de la "barrière à l'entrée" dans ce métier, le groupe rencontre seulement une vingtaine d'acteurs qui sont, soit des infogérants globaux, soit des infogérants spécialisés en systèmes distribués.

### Développement applicatif

Les concurrents sont soit des SSII spécialisés petites ou moyennes soit les départements de grandes SSII.

### Conseil IT pour les métiers de la finance

Les concurrents de ce métier sont plus des SSII spécialisées, de taille petite ou moyenne et de création plutôt récente, que des grandes SSII.

### Intégration et Infogérance ERP

En intégration, les concurrents sont essentiellement les départements spécialisés de grandes SSII.

### Conseil en organisation et en systèmes d'information

La concurrence, extrêmement diverse, est constituée par les "majors" comme les grands, moyens et petits cabinets de conseil, ces derniers étant nombreux.

### Formation et accompagnement du changement

L'ensemble formé par les deux filiales dédiées du groupe figure dans les cinq premiers acteurs spécialisés en formation informatique en France (hors départements formation de constructeurs ou éditeurs). Les concurrents sont des indépendants ou des filiales de grandes SSII ou constructeurs.

## 5. ORGANISATION

### Organigramme opérationnel

Les fonctions suivantes sont centralisées :

- direction groupe,
- finances (trésorerie, consolidation, contrôle de gestion, juridique),
- ressources humaines (coordination du recrutement, de la formation, des plans d'évolution de carrières, des actions de communication RH),
- marketing et communication groupe,
- direction transverse Infogérance et relation globale grands comptes,
- qualité (coordination).

Les filiales opérationnelles assurent les fonctions de :

- direction,
- commercial,
- production des services (affectation des équipes, réalisation et suivi des contrats),
- marketing,
- gestion des ressources humaines et paie,
- qualité (certifications, suivi, plans d'amélioration),
- comptabilité et gestion,
- informatique et moyens généraux.

Au 31 décembre 2007, les effectifs facturables (ou "productifs") représentent 88,3 % de l'effectif total (contre 88 % un an plus tôt).

Le groupe est construit en centres de profit ayant une autonomie très large, avec des fonctions centrales réduites à l'essentiel. Chaque filiale communique dans son métier sous son nom. La cohérence de l'ensemble est assurée par le système d'information : commercial, ressources humaines et contrôle de gestion.

La direction transverse groupe gère les relations avec certains grands comptes, organise les réponses pour les projets impliquant plusieurs entités, notamment d'Infogérance, ainsi que la coordination des prestations sur ces mêmes projets.

Le comité de direction est composé de 14 cadres dirigeants, pour l'essentiel soit actionnaires de la société qu'ils dirigent ou qu'ils ont créée, soit bénéficiaires de plans de stock options et d'actions gratuites du groupe.

### Organisation commerciale

Elle comporte deux niveaux :

- les forces commerciales, spécialisées par type de prestation et par secteur d'activité client, réparties dans les entités, métier par métier,
- et, en complément, une direction transverse groupe pour les principaux grands comptes. Dans cette dernière, le responsable global de compte coordonne les actions des Ingénieurs Commerciaux des différentes entités et assure également un reporting consolidé pour le client.

### Organisation marketing et communication

La cellule marketing et communication dépend de la direction générale. Elle conçoit et met en œuvre un marketing opérationnel au service des forces commerciales et un marketing de notoriété et d'image du groupe pour le long terme. Cette équipe couvre à la fois la communication externe (clients, recrutement, actionnaires et investisseurs) et la communication interne.

Le budget marketing et communication (stable, à environ 1 % du chiffre d'affaires annuel) est réparti sur différentes actions et n'est pas engagé dans un projet de grande ampleur ni en sponsoring (événements sportifs, courses de voile, etc.) ni en communication institutionnelle (presse, affichage, radio, télévision, etc.).

### Organisation technique

Les directions techniques sont réparties dans les entités métier. Seule la direction transverse groupe étudie les projets d'Infogérance. Chaque filiale gère ses connaissances techniques dans ses Intranets.

Pour les projets impliquant plusieurs métiers, les chefs de projets techniques se rencontrent dans le cadre des procédures qualité : lors de la phase pré-contractuelle, lors de la revue d'offre et de la revue de contrat.

### Organisation ressources humaines

Transversalement, la Direction des Ressources Humaines coordonne les fonctions clé suivantes pour l'ensemble de l'effectif :

- affectation des effectifs inter-départements (centralisation des demandes de ressources, affectation des ressources disponibles),
- gestion des plans de formation de la force technique (en partie dans les propres centres du groupe et passage des certifications ITIL, Unix, Cisco, Citrix, Microsoft, Lotus, etc.),
- gestion des évolutions moyen terme et passerelles inter-départements,
- marketing lié au recrutement (Internet, annonces presse, salons et campus des Grandes Écoles d'ingénieurs, etc.).

### Organisation administrative et financière

Les fonctions centralisées sont :

- le contrôle de gestion,
- le processus budgétaire,
- la consolidation effectuée mensuellement,
- l'étude des dossiers de croissance externe,
- la fonction juridique en liaison avec les conseils du groupe.

Chaque filiale est responsable de sa comptabilité et gère sa trésorerie.

### Contrôle interne

Le contrôle interne est axé autour de deux processus :

- le processus de prévision : budget annuel en novembre et décembre de l'année N-1, avec parfois une re-prévision en septembre de l'année N,

- le processus de suivi des réalisations : reporting financier mensuel (situation consolidée à fin du mois disponible le 20 du mois suivant) avec, chaque mois, l'application complète des règles de consolidation.

De plus, l'activité opérationnelle est suivie par un tableau de bord d'évolution des effectifs et des indicateurs pertinents par métier (nombre de candidatures reçues, taux d'activité, prix moyens journaliers de vente, taux de remplissage, etc.).

En outre, NEURONES dispose d'un manuel "Règles de gestion groupe", régulièrement enrichi, recensant les procédures et les règles de gestion applicables par toutes ses filiales.

### Démarche qualité

Les trois principales entités du pôle Infrastructures sont certifiées ISO 9001 version 2000 (conception intégration et exploitation de systèmes et réseaux, production informatique, service desk et gestion postes de travail à distance), soit 80 % des effectifs totaux du groupe.

Pour chacun de ses autres métiers, NEURONES dispose aujourd'hui d'un manuel qualité et d'un ensemble de procédures formalisées.

## 6. RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs sont à plus de 98,5 % en contrat à durée indéterminée (CDI), le solde étant constitué de contrats à durée déterminée (CDD), notamment de contrats de professionnalisation.

### Politique active de recrutement

NEURONES s'est, dès 1995, dotée d'une DRH structurée sur le modèle des grands cabinets d'audit et de conseil. Les procédures de recrutement sous assurance qualité prévoient par exemple :

- des QCM (questions à choix multiples) techniques par spécialité,
- au moins un entretien technique,
- au moins un entretien de personnalité.

L'ensemble du processus de recrutement est suivi avec un outil de groupware. Ce système permet de suivre dans le temps le degré de sélectivité des recrutements du groupe (en moyenne une personne recrutée pour 25 dossiers candidats instruits).

Le nombre de personnes recrutées au cours de ces dernières années a évolué comme suit :

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
450	550	200	200	400	470	670	820

### Plans de stock options et d'actions gratuites

6 plans de stock options et 2 plans d'actions gratuites ont été mis en œuvre entre 1999 et 2007. Ceux arrivés à maturité ont été largement souscrits. Les plans dont l'échéance est à venir concernent environ 3 % des effectifs du groupe.

### Évolution de carrière

Les mesures concrètes suivantes ont été mises en place pour favoriser la mobilité :

- les dossiers du personnel, et notamment les évaluations annuelles, sont enregistrés dans un système informatique (Zadig Hypervision) consultable sélectivement par les responsables RH et les managers autorisés,
- des objectifs de mobilité interne sont fixés aux patrons d'entités pour leurs effectifs.

### Formation interne soutenue et novatrice

La présence dans le groupe d'une activité de formation, un des principaux acteurs français dans son domaine, est un atout important. Le plan

de formation (3 300 jours en 2007) est réalisé pour une large part dans nos propres salles : procédures d'inscription/annulation simplifiées, tenue à disposition des supports de cours, certifications en interne (le groupe est certifié pour faire passer examens et certifications techniques par les organismes tels que Drake). Le passage de ces examens et certifications validants est encouragé (1 000 certifications portées par 500 consultants).

#### Communication interne active

Chaque filiale métier dispose de son Intranet et de son journal interne. Le groupe s'est doté, en plus, d'outils de communication interne. Les rendez-vous ludiques non techniques, nécessaires dans la vie de toute SSII mais non suffisants, ne sont pas oubliés et sont nombreux.

#### Âge moyen favorable

L'âge moyen des collaborateurs s'est stabilisé à 32,3 ans à fin 2007 (à comparer à 32,2 ans à fin 2006).

#### Évolution de l'effectif et turnover

	Effectif fin d'exercice
2004	1 284
2005	1 424
2006	1 787
2007	2 054

En 2007, le turnover (nombre de départs à l'initiative des collaborateurs dans l'année rapporté à l'effectif moyen de l'année) s'est établi à 20 % contre 18 % en 2006 et 15 % en 2005. Il convient de préciser que l'essentiel de l'activité du groupe est en région parisienne où le turnover est traditionnellement plus élevé que dans les autres régions françaises.

## 7. RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENGAGEMENT SOCIAL

#### Diversité, égalité des chances et conditions de travail

Le groupe compte 6 % d'effectifs étrangers, pour 36 nationalités différentes. Les femmes représentent 20 % de l'effectif.

#### Implication du groupe dans son environnement social

Le groupe héberge gracieusement, via sa filiale spécialisée, les serveurs de l'Association "CIO sans frontières". Il encourage les initiatives des collaborateurs qui souhaitent s'impliquer dans leur environnement local ou auprès d'associations, pour donner de leur temps et de leur créativité.

#### Politique environnementale

Étant donnée la nature de ses métiers, les activités de NEURONES n'ont qu'un impact marginal sur l'environnement. Toutefois, le groupe :

- pratique le recyclage systématique de consommables (papier, toners d'imprimantes, piles électriques, etc.),
- a mis en place des systèmes à faible consommation énergétique (éclairage, climatisation, etc.),
- recrute autant que possible dans les bassins d'emploi proches de ses centres de service pour limiter les déplacements domicile – lieu de travail.

## 8. FACTEURS DE RISQUES

### 8.1. Risques financiers

#### Risques de change et de taux

Les opérations conclues en devises sont pour l'instant très rares et les filiales à l'étranger inexistantes. En conséquence le risque éventuel de change n'est pas significatif. Le groupe n'a pas d'endettement net et a vocation à employer ses excédents de trésorerie actuels pour des opérations de croissance externe. En conséquence, le risque de taux est actuellement relativement limité.

#### Risques liés aux placements et à l'endettement

La trésorerie excédentaire est placée sur des produits de trésorerie dont la rémunération est très proche du marché monétaire. Elle n'a jamais été placée sur des supports investis en actions.

Dans le passé, les crédits moyen terme mis en place ont toujours été à taux fixe. Compte tenu de la situation de trésorerie excédentaire du groupe, le suivi du coût moyen de l'endettement est sans objet.

#### Risques pays

NEURONES, de par sa présence en France uniquement, ne supporte pas de risque pays particulier.

#### Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan, non significatifs, sont les suivants :

- locations de bureaux : baux commerciaux classiques de 3, 6, 9 ans,
- locations et contrats de maintenance relatifs aux équipements de bureaux standard (entretiens photocopieurs sur 3 ans, etc.).

Il n'y a pas d'autre engagement hors bilan tels que : effets escomptés non échus, engagements conditionnels, garanties financières, portage, etc.

### 8.2. Risques liés à l'activité

#### Risques liés au recrutement et à la fidélisation du personnel

Le groupe ne peut pas garantir qu'il aura la capacité de recruter et de conserver les ingénieurs et techniciens qui lui sont nécessaires pour réaliser ses objectifs, en particulier si la pénurie de cadres annoncée à partir de 2008 devait se confirmer. Malgré un turnover qui reste élevé en région parisienne, la capacité de NEURONES à recruter (sans assouplir les critères de recrutement) a été jusqu'à présent suffisante.

#### Risques liés à la concurrence

Le marché des technologies de l'information présente globalement assez peu de "barrières à l'entrée" susceptibles de ralentir l'apparition de nouveaux concurrents, ce qui constitue une menace pour certaines activités du groupe.

Les activités les moins menacées sont :

- le service desk : barrière par l'investissement à l'entrée,
- l'Infogérance : barrière par la taille nécessaire pour disposer de l'ensemble des compétences et des centres de services (maîtrise d'œuvre, service desk, centre de management des équipements à distance, hébergement, expertise technique systèmes et réseaux, capacité à affecter des équipes importantes) et par le fait que le cycle de vente est long.

#### Risques technologiques

Les marchés sur lesquels NEURONES intervient se caractérisent par des avancées technologiques, une évolution des standards industriels, l'arrivée de nouveaux concurrents et une apparition fréquente de nouveaux services, logiciels et autres produits. Le succès futur du groupe dépendra en partie de sa capacité à adapter sans délai ses offres pour répondre aux besoins évolutifs des clients et ce, au meilleur prix.



### Risques clients

Le premier client, issu de la fusion de deux grands groupes, a représenté 8,3 % du chiffre d'affaires 2007. Ce volume global correspond à de multiples affaires conclues entre, d'une part, plusieurs entités métier de NEURONES et, d'autre part, des centres de décisions très différents du groupe client.

Le risque, face au défaut de paiement, est assuré pour l'essentiel auprès d'un assureur-crédit.

### Risques liés au non-respect d'une obligation de résultat

Les activités projets réalisées au forfait représentent 8 % du chiffre d'affaires.

Pour les forfaits en infrastructures (y compris les prises en charge des contrats d'Infogérance) les éventuels dérapages sont limités. Ils proviennent de la non-adéquation entre eux de différents matériels et logiciels à intégrer. Il peut se produire qu'un matériel ou logiciel ne puisse pas, in fine, être installé pour remplir sa fonction. Dans ce cas, rare, NEURONES se retourne contre le constructeur ou l'éditeur et est couvert par son assureur qui l'assiste dans la procédure.

Pour les forfaits de développement applicatif, le nombre de jours réalisés est rarement égal au budget de jours initialement prévu. La somme des écarts est chaque année positive (sommées des avances supérieure à la somme des retards), mais le risque de dérapage existe et peut atteindre des proportions significatives. Un maximum d'engagement par lot a été fixé. Lorsqu'un projet est trop important, un lotissement est organisé.

Des contrôles stricts sur le plan technique (validation par une personne autorisée) et sur le plan juridique sont réalisés lors de la phase d'avant vente.

La liste des projets en cours est revue chaque fin de mois dans toutes les entités avec, pour chaque projet, une ré-estimation de son avance/retard. Un changement d'évaluation brusque du "reste à faire" déclenche une procédure de revue du contrat en question.

Globalement, bien que ce risque de dérapage sur des forfaits ne puisse être écarté, l'expérience montre qu'il reste limité. Dans le cas d'un événement sinistre, les polices d'assurance responsabilité civile et professionnelle souscrites entrent en jeu.

### Risques offshore

S'il se développe rapidement, l'offshore est un risque que le groupe a la volonté d'anticiper. Il représenterait 10 % du marché des Services Informatiques aux États-Unis et 2 % environ de l'activité des SSII en France où cette proportion devrait monter à 4/6 % en 2009. Les activités de développement applicatif et de TMA seraient les premières concernées par cette évolution. Certaines phases des projets sont plus faciles à réaliser en offshore (conception détaillée, développement de modules, tests unitaires), alors que d'autres, en amont (spécifications fonctionnelles, conception générale) et en aval (tests d'intégration, recette), nécessitent de travailler à proximité des sites des clients.

NEURONES, réalisant certaines de ses prestations à partir de ses propres centres de services, est familier avec la mise au point de processus comparables à ceux utilisés en offshore. De plus, le groupe a déjà mené des projets incluant une sous-traitance à des SSII présentes dans des pays offshore, ce qui lui permet de préparer d'éventuelles évolutions de ses modes de production.

### Risques liés aux opérations de croissance externe

Dans ses opérations futures de croissance externe, comme par le passé, le groupe choisira de façon sélective des entreprises de taille moyenne dont les équipes pourront être aisément intégrées et d'une culture proche de celle des dirigeants actuels. Cela permettra la plupart du temps à ces confrères de rester autonomes et à leurs dirigeants de rester aux commandes, tout en mettant en œuvre les synergies avec les autres sociétés du groupe. Il sera veillé tout particulièrement à ce que les propriétaires et cadres dirigeants ou "clés", s'associant ou s'intégrant à NEURONES,

trouvent une motivation capitaliste dans le prolongement de leur situation précédente.

### Risques environnementaux

De par ses activités de prestations de services informatiques et de conseil, NEURONES, ainsi que l'ensemble de ses filiales, ne font pas porter sur l'environnement de risques particuliers.

### Faits exceptionnels, litiges et procédures en cours

À la connaissance de NEURONES, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir ou ayant eu une incidence significative négative sur l'activité, le patrimoine ou la situation financière du groupe.

## 8.3. Assurances

Les principales polices d'assurance apportent les garanties suivantes :

- responsabilité civile professionnelle : 5 millions d'euros par sinistre et par an (dommages matériels et immatériels non consécutifs),
- responsabilité civile d'exploitation : 7,5 millions d'euros,
- dommages (vol/incendie) avec perte d'exploitation : marge brute réelle avec limite contractuelle d'indemnité de 2 millions d'euros et frais supplémentaires de 2 millions d'euros,
- assurance crédit clients (à l'exception des entités réalisant des prestations récurrentes pour lesquelles il est estimé que l'arrêt des prestations représente une couverture suffisante),
- assurance mandataires sociaux.

Le total des primes (hors assurances véhicules) s'établit à environ 0,15 % du chiffre d'affaires consolidé.

## 9. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT, POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### 9.1. Stratégie de développement

Pour aller significativement plus vite que le marché, NEURONES met en œuvre une stratégie qui s'articule autour des points suivants :

- profiter du mouvement de fond de l'externalisation des services informatiques pour y acquérir une position de leader ;
- élargir ses relations avec les grands comptes et accroître la taille des projets que mérite de traiter le groupe ;
- accueillir des SSII innovantes en terme de services ou complémentaires. Une organisation en centres de profits autonomes, avec leurs propres comptes d'exploitation et moyens, a donné à NEURONES l'habitude de la relation avec des entrepreneurs associés. Le groupe met à disposition ses outils, sa structure, ses bases de données et sa capillarité commerciale. A condition de respecter la personnalité des patrons et les atouts distinctifs des SSII indépendantes qui rejoignent le groupe, le mariage des deux cultures est prometteur ;
- participer à la concentration lente mais régulière du secteur. Les critères privilégiés de rapprochement sont les suivants :
  - sociétés (ou sous-ensembles de sociétés) rentables,
  - management qui a fait ses preuves,
  - opérations relatives pour le bénéficiaire par action ;
- se développer par augmentation de la couverture géographique (régions, nearshore, international). Le groupe a jusqu'à présent canalisé ses énergies pour atteindre une taille significative dans ses métiers. Il est resté concentré sur Paris et la région parisienne et ne s'est guère intéressé à d'autres zones géographiques qui représentent des réserves potentielles de croissance. A terme, en fonction des demandes des clients, des rencontres avec des entrepreneurs et des opportunités de croissance externe, un développement à terme, au-delà de la zone d'influence actuelle, est très probable.



## 9.2. Principes permanents

Dans le cadre de ces axes stratégiques de développement, NEURONES s'appuie sur des principes permanents qui correspondent, selon sa direction, à la demande profonde des clients grands comptes et assureront sa présence à moyen et long terme sur le marché :

- recruter, former et faire évoluer les consultants : le groupe s'attache à recruter les plus qualifiés en leur proposant un environnement et une culture riche et dynamique, une rémunération et une évolution de carrière stimulantes. Il leur est offert l'opportunité d'accélérer leur développement professionnel en travaillant sur des projets complexes où ils assurent souvent une maîtrise d'œuvre réelle ;
- conserver des équipes forfait en nombre suffisant : pour être en mesure de donner un avis technique pertinent et rapide à des problèmes de plus en plus complexes, il est nécessaire d'entretenir et de conserver un "noyau" technique fort d'ingénieurs experts ne travaillant que sur des projets au forfait, condition sine qua non pour pouvoir assurer une maîtrise d'œuvre réelle. Ce "creuset" permet également de faire un lien technique profond entre les équipes, en complément des nécessaires outils de gestion de la connaissance, Intranets et autres réunions techniques formelles et transversales ;
- maintenir sous assurance qualité les deux processus fondamentaux des métiers des SSII pour assurer sa croissance à moyen terme :

- le recrutement : environ 25 000 candidatures reçues en 2007, Questionnaires à Choix Multiples (QCM) et entretien de personnalité obligatoires, gestion des candidatures dans un outil ("CVthèque"),
- la phase pré-contractuelle de réponse à une demande client : procédures de "go/no go" avec évaluation des risques, détail de prestations formalisé obligatoire, affectation systématique d'un responsable unique pour toute réponse à une demande client.

## 9.3. Politique d'investissement

### Recherche et développement

Les investissements de R & D ne sont pas centralisés mais planifiés et réalisés dans chacune des entités. Les journées passées en veille technologique et R & D ne font pas l'objet d'immobilisation au bilan.

### Investissements financiers

NEURONES ne détient aucune participation dans une entreprise non consolidée, à l'exception d'une participation de 4 %, détenue par l'entité qui a pour activité l'Intégration de systèmes et réseaux, dans Resadia (réseau de sociétés indépendantes couvrant l'ensemble du territoire national).

Douze acquisitions ont été réalisées en huit exercices (2000 à 2007) pour un montant total décaissé au 31 décembre 2007 de 22,2 millions d'euros. Ces investissements ont été financés par les cash flows libres dégagés par l'exploitation sur la même période (48,5 millions d'euros) comme le montre le tableau de financement simplifié des huit derniers exercices :

(en millions d'euros)	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	TOTAL
Résultat net	3,7	5,4	5,9	4,9	5,0	6,3	6,6	9,9	47,7
Amortissements, provisions	1,1	1,3	1,9	1,9	1,6	1,1	3,0	3,3	15,2
<b>CASH FLOW</b>	<b>4,8</b>	<b>6,7</b>	<b>7,8</b>	<b>6,8</b>	<b>6,6</b>	<b>7,4</b>	<b>9,6</b>	<b>13,2</b>	<b>62,9</b>
Variation de BFR (augmentation) diminution	(1,4)	2,5	(1,7)	1,3	0,9	(1,9)	(5,3)	2,1	(3,5)
Investissements industriels nets	(1,0)	(1,2)	(0,9)	(1,1)	(1,0)	(0,9)	(2,2)	(2,6)	(10,9)
<b>CASH FLOW LIBRE</b>	<b>2,4</b>	<b>8,0</b>	<b>5,2</b>	<b>7,0</b>	<b>6,5</b>	<b>4,6</b>	<b>2,1</b>	<b>12,7</b>	<b>48,5</b>
Investissements financiers nets	(8,8)	-	(3,8)	(2,1)	(0,8)	(1,0)	(2,9)	(2,8)	(22,2)
Augmentation de capital	29,9	-	-	-	0,2	0,8	0,3	0,5	31,7
Autres éléments	(0,1)	(0,2)	-	-	-	(1,2)	(1,5)	(1,5)	(4,5)
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>+ 23,4</b>	<b>+ 7,8</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>+ 4,9</b>	<b>+ 5,9</b>	<b>+ 3,2</b>	<b>(2,0)</b>	<b>+ 8,9</b>	<b>+ 53,5</b>
Trésorerie de fin d'exercice	26,6	34,4	35,8	40,7	46,6	49,8	47,8	56,7	

### Investissements industriels nets

Le plan d'investissement "industriel" s'est établi à 2,6 million d'euros en 2007. En plus des investissements habituels de renouvellement (agencements, matériel de transport, matériels informatiques), le groupe a dû investir dans son data center et, à nouveau, augmenter la capacité de ses centres de service desk (satellite à Nantes, etc.).

En 2007, ces financements ont été assurés par la trésorerie disponible.

Le groupe loue l'ensemble des locaux utilisés (9 000 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2008) à des propriétaires extérieurs, n'ayant aucun lien avec les actionnaires de NEURONES ou de ses filiales.

## 10. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES

### 10.1. Croissance et résultats d'exploitation par trimestre

NEURONES a constaté une croissance interne de 15 % tout au long de l'année 2007 :

(en millions d'euros)	T1	T2	T3	T4	TOTAL
Chiffre d'affaires 2007	37,0	38,1	36,8	44,1	156,0
Évolution par rapport à 2006	+ 25 %	+ 20 %	+ 17 %	+ 19 %	+ 20 %
dont % organique (périmètre constant)	+ 19 %	+ 15 %	+ 14 %	+ 16 %	+ 16 %
Résultat opérationnel	6,8 %	8,0 %	10,0 %	10,5 %	8,9 %

## 10.2. Prévisions 2008

Lors de sa réunion avec les analystes financiers du 20 février 2008, NEURONES a fait part de ses perspectives 2008. En cas de récession aux États-Unis, les conjoncturistes anticipent pour 2008 un ralentissement du marché en Europe, sans qu'on puisse le préciser dans le temps. Avec ses "capteurs", NEURONES ne ressent pas de ralentissement début 2008 et précise être actuellement sur un rythme de chiffre d'affaires annuel de plus de 170 millions d'euros.

Facteurs favorables à la croissance :

- un marché toujours porteur dans tous ses segments,
- une offre et une assiette de contrats solides,
- une faible exposition à une concurrence offshore (TMA, intégration et BPO),
- une pyramide des âges et des coûts de production favorables.

Facteurs défavorables aux marges :

- des difficultés fortes de recrutement,
- un métier devenu plus industriel et plus acheteur,
- la surveillance du démarrage de l'offshore d'infrastructures,
- des prix bas embarqués et une difficulté à relever les prix en infogérance.

## 10.3. Calendrier prévisionnel des rendez-vous financiers

Assemblée Générale :

- 12 juin 2008.

Publications\* du chiffre d'affaires :

- 6 mai 2008 (1<sup>er</sup> trimestre 2008),
- 24 juillet 2008 (1<sup>er</sup> semestre 2008),
- 13 novembre 2008 (3<sup>e</sup> trimestre 2008).

Publication\* de résultats :

- 25 septembre 2008 (1<sup>er</sup> semestre 2008).

\* Avant Bourse.

# Rapport de gestion

## présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2008

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte conformément aux dispositions légales et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de notre groupe au cours de l'exercice écoulé, soumettre à votre approbation ses comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et vous informer des perspectives d'avenir.

### 1. COMPTES CONSOLIDÉS

#### Commentaires sur l'activité du groupe au cours de l'année 2007

Les comptes consolidés sont présentés en normes IFRS, conformément aux dispositions adoptées par l'Union Européenne.

En 2007, NEURONES a associé croissance de l'activité et record de rentabilité.

Le chiffre d'affaires s'est en effet élevé à 156 millions d'euros en 2007, contre 130 millions l'année précédente, affichant une croissance de + 20 %, dont + 15,7 % organique.

Conséquence de ce dynamisme de l'activité, le résultat opérationnel progresse de 54 % pour s'établir à 13,8 millions d'euros en 2007, contre 9,0 millions en 2006. Il représente en 2007 8,9 % du chiffre d'affaires, contre 6,9 % en 2006.

Le résultat financier augmente à 1,5 million d'euros, cette variation étant liée essentiellement aux augmentations progressives des taux court terme décidées par la BCE fin 2006 et début 2007.

La charge d'impôt sur les sociétés augmente mécaniquement à 5,4 millions d'euros, contre 3,5 millions au cours de l'année précédente. Le taux moyen d'impôt sur les sociétés ressort à 35,1 %.

Le résultat net part du groupe s'établit à 9,2 millions d'euros, contre 6,1 millions pour l'année précédente. Il est en croissance de 50 %.

#### Commentaires sur la situation financière consolidée

##### Actif

Les immobilisations incorporelles augmentent, du fait des deux acquisitions réalisées en 2007.

Les immobilisations corporelles poursuivent leur augmentation en 2007, les efforts d'investissements ayant été à nouveau soutenus cette année. Ils s'élèvent à 2 millions d'euros et correspondent, d'une part à des investissements productifs sur les contrats d'infogérance, d'autre part à des investissements classiques liés à des frais de fonctionnement (agencements de nouveaux locaux, matériels et logiciels informatiques à usage interne, véhicules de service).

Le besoin en fonds de roulement a diminué de 2,1 millions d'euros : l'impôt sur les sociétés, décaissé au titre de l'année précédente et nettement plus faible que celui dû au titre de l'année 2007, en est la principale rai-

son. Néanmoins, en dehors de cet effet, le besoin en fonds de roulement a été bien maîtrisé en 2007 et son augmentation est restée limitée à l'impact de la croissance de l'activité, le ratio clients restant stable pour sa part (79 jours).

L'actif d'impôt différé diminue de manière significative, la quasi-intégralité des déficits fiscaux provenant de la reprise du groupe Victoria ayant été apuré cette année.

Les autres postes du bilan évoluent conformément à la croissance observée au cours de l'année 2007.

La trésorerie générée par l'exploitation au titre de l'exercice 2007 est nettement supérieure au résultat net et s'établit à 15,3 millions d'euros. Les investissements productifs ont consommé 2,6 millions d'euros, conduisant à la génération d'un cash flow libre de 12,7 millions d'euros en 2007. Les opérations de croissance externe ont pour leur part consommé 2,8 millions d'euros de trésorerie. Après quelques opérations de haut de bilan (versement de dividendes, augmentation de capital liée à l'exercice de stocks options), le groupe a, au final, généré 8,9 millions d'euros de trésorerie en 2007.

La trésorerie nette au 31 décembre 2007 s'élève ainsi à 56,7 millions d'euros.

##### Passif

Les autres passifs non courants correspondent aux dettes fiscales et sociales ayant fait l'objet d'un plan d'étalement dans le cadre de moratoires obtenus auprès des différentes administrations pour le dossier Victoria.

Les provisions pour risques à court terme correspondent essentiellement à des provisions pour risques d'exploitation. Les fournisseurs et autres créanciers augmentent, conséquence de la croissance des effectifs et de l'activité.

#### Note sur la situation d'endettement de la société et du groupe

Le groupe disposant d'une trésorerie nette positive de 56,7 millions d'euros, sans endettement financier à moyen terme, la situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires, ne fait évidemment pas porter de risque particulier sur la société.

#### Perspectives d'avenir

Le groupe bénéficie à nouveau en 2008 d'une "croissance embarquée" assez forte. Début 2008, il est actuellement sur un rythme de chiffre d'affaires annuel supérieur à 170 millions d'euros.

Pour l'instant, le groupe ne perçoit pas de ralentissement sur ses marchés. Néanmoins, il reste prudent pour 2008 compte tenu des prévisions des conjoncturistes qui anticipent un ralentissement du marché en Europe en cas de récession aux États-Unis.

## Prises de participation

Au cours de l'année 2007, NEURONES a pris le contrôle de :

- 85 % d'une SSII exerçant dans le domaine du développement applicatif Web (ID Factory, 40 personnes),
- 50,1 % d'un cabinet de Conseil en Systèmes d'Information (PragmaTeam, 6 personnes).

Par ailleurs, les variations de périmètre en 2007 ont été les suivantes :

- vente de 0,27 % des titres de Victoria à un dirigeant de la société,
- rachat de 9,77 % des titres de BrainSoft à un actionnaire historique de la société,
- souscription au capital de Finaxys (ex-Axones) par deux nouveaux dirigeants-associés, ayant eu pour effet de modifier substantiellement le % de détention de NEURONES.

Enfin, du fait des fusions opérées début 2007, les pourcentages d'intérêts dans les sociétés, issues de ces rapprochements, ont été très marginalement modifiés mécaniquement par le jeu des parités d'échange.

## Activités des filiales

Historiquement, NEURONES avait distingué deux pôles d'activité afin de présenter l'information sectorielle (conformément à la norme IAS 14). Il est apparu progressivement que cette distinction n'avait plus véritablement d'intérêt. En effet :

- toutes les filiales exercent leur activité dans le même domaine des services informatiques et ont une structure de compte de résultat et de bilan homogène,
- l'affectation des sociétés à chaque pôle correspondait à une présentation commerciale/marketing de l'activité du groupe, mais les agrégats financiers de chaque pôle étaient très semblables, tant au niveau de la croissance, de la rentabilité et des cash flow générés,
- enfin, et dans l'esprit de la norme IFRS8 dont l'application sera obligatoire dès 2009, le management de NEURONES ne suit pas au quotidien les données financières par pôle, mais analyse plutôt le détail des performances société par société, dont la présentation est reproduite ci-après.

Les sociétés filiales et les contributions aux principaux agrégats consolidés sont résumées ci-après :

(en millions d'euros)	Société	Chiffre d'affaires 2007	Résultat opérationnel 2007	Résultat net 2007
Société mère	NEURONES	-	(882)	(615)
Filiales	Neurones IT	38 243	3 293	2 463
	Intrinsec	9 817	1 255	712
	Sous-groupe AS International	19 452	2 190	1 639
	HPS Technologies	1 262	151	67
	Help-Line – Victoria	49 875	4 474	2 853
	Victoria	6	226	141
	IMS	5 747	280	181
	BrainSoft	8 474	328	251
	Axones (ex-Inexware Services)	6 542	99	97
	ID Factory (*)	2 194	320	176
	EduGroupe	5 617	334	262
	Viaaduc	2 102	515	337
	Codilog-Knowledge	6 456	1 333	681
	Finaxys (ex-Axones)	128	(65)	(31)
	PragmaTeam (*)	62	(13)	(4)
<b>TOTAL</b>		<b>155 977</b>	<b>13 838</b>	<b>9 210</b>

(\*) Contribution depuis la date d'entrée dans le périmètre.

Les données présentées sont calculées sur la base des contributions aux agrégats consolidés intégrant les opérations d'élimination interne (chiffre d'affaires, retraitements consolidés, etc.).

En 2007, et avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier, la société dédiée à l'intégration de systèmes et réseaux a absorbé la filiale dédiée à l'exploitation de systèmes et réseaux. Cette décision a été bénéfique puisque la croissance pro-forma du chiffre d'affaires s'est élevé à + 9 %, et surtout le résultat opérationnel a augmenté vigoureusement de + 72 %. Cette progression importante de la rentabilité a certes été favorisée par un effet de base. Néanmoins, la société a réussi, pour une première année de fusion, à renouer avec une croissance rentable, en maîtrisant particulièrement bien son taux d'activité.

La filiale dédiée à la sécurité, la supervision et l'administration de serveurs à distance (offre Osmose<sup>®</sup>) et l'hébergement, a connu une nouvelle année de très fort développement (+ 53 %), et ce malgré une forte croissance (+ 23 %) déjà observée l'année dernière. Le résultat opérationnel a également cru dans les mêmes proportions que l'activité (+ 53 %), à un niveau tout à fait remarquable puisqu'il est supérieur à 12 %.

En 2007, le regroupement des activités de service desk a également été mis en œuvre (fusion de l'entité historique avec celle rachetée en 2006). Retraité des effets de la croissance externe, le chiffre d'affaires affiche une progression de l'ordre de 12 %. Le résultat opérationnel augmente quant à lui de + 50 % essentiellement grâce à une meilleure absorption des frais fixes par la croissance.

La société dont l'activité est dédiée au consulting ITIL, à l'intégration de progiciels de help desk et de gestion de parcs informatiques a reçu un nouvel apport partiel d'actif de sa société mère au 1<sup>er</sup> janvier 2007, après celui de 2006. Les équipes conseil, projets et méthodologies (ITIL) forment désormais une société de près de 50 personnes. Le chiffre d'affaires est en croissance brute de + 46 %. Malgré l'effet volume, le résultat opérationnel reste stable en taux et s'établit à 4,8 % du chiffre d'affaires.

La filiale dédiée à la production informatique a connu une année de croissance modeste (+ 8,5 %), comparée à celle du groupe, mais elle s'explique par l'abandon volontaire d'activités sous-traitées à faible marge. La rentabilité, elle, s'est améliorée de manière spectaculaire (résultat opérationnel en hausse de + 56 %).

Les résultats des trois sociétés (deux sociétés historiques et une acquisition 2007) exerçant dans le domaine du développement applicatif ont été assez contrastés en 2007. Dans un marché dynamique, mais marqué par une tension importante sur le recrutement, la croissance interne s'est élevée à environ 7 %. En revanche, le résultat opérationnel affiche une baisse de 20 %. Selon une formule qui a fait ses preuves, il est prévu de réorganiser ce pôle en fusionnant les trois entités, à effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2008, afin de créer une société plus compétitive de près de 200 collaborateurs.

La filiale dédiée à l'intégration, au support et à la tierce maintenance applicative SAP a connu à nouveau une année 2007 très satisfaisante. Le chiffre d'affaires affiche une croissance de 81 %, le résultat opérationnel progresse quant à lui de 76 %. La société a ainsi pleinement profité de son nouveau statut de DVA SAP (revendeur à valeur ajoutée), ce qui lui a permis de vendre des licences (environ 15 % de son volume de ventes).

L'activité formation a également été réorganisée en 2007 : les deux entités de formation traditionnelle ayant été fusionnées avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Le chiffre d'affaires est en légère diminution (- 6 %), toutefois la rentabilité a été nettement améliorée puisque le résultat d'exploitation affiche une croissance de 37 %, tiré notamment par l'offre d'accompagnement du changement.

Enfin, le groupe a démarré une nouvelle activité de conseil auprès des métiers de la finance au cours du second semestre et a fait l'acquisition d'une société de conseil en système d'information en fin d'année 2007. Les contributions de ces deux sociétés sont très modestes et constituent des investissements pour les années futures.

## 2. COMPTES ANNUELS – NEURONES S.A.

### Commentaires sur l'activité de NEURONES S.A. au cours de l'année 2007

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 25,2 millions d'euros, contre 19,3 pour l'exercice précédent. Il est constitué de redevances de services aux filiales, ainsi que de refacturations de ventes réalisées par des sociétés du groupe auprès de grands clients ayant référencé la société mère qui joue ainsi le rôle de point de facturation unique. L'augmentation du chiffre d'affaires est liée exclusivement à l'augmentation du volume refacturé dans ce mode par NEURONES S.A. pour le compte de ses filiales.

Le résultat d'exploitation est négatif à hauteur de 505 milliers d'euros. Le résultat financier est positif à hauteur de 555 milliers d'euros. Le résultat net est un profit de 117 milliers d'euros.

### Perspectives d'avenir

La société NEURONES S.A. est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 une société holding qui concentre les fonctions : direction groupe, finances, ressources humaines, marketing et communication groupe, task-force grands projets, qualité. La société équilibre ses dépenses courantes d'exploitation en refacturant ses services aux différentes filiales du groupe.

### Affectation du résultat

Compte tenu d'un report à nouveau bénéficiaire de 25 112 998,01 euros et d'un profit de l'exercice de 116 593,55 euros, le bénéfice distribuable s'établit ainsi à 25 229 591,56 euros. Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

• à la réserve légale	5 829,68 euros
• à titre de dividende la somme de 0,07 euro par action, soit (*)	1 636 797,89 euros
• le solde au compte de report à nouveau qui passe ainsi à :	<u>23 586 963,99 euros</u>

(\*) Calcul effectué d'après le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2007 (soit 23 382 827 actions) qui pourra être ajusté le cas échéant.

Il est convenu que les actions nouvelles souscrites au moyen de l'exercice d'options de souscription entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 6 juin 2008 bénéficieront également de ce dividende. La somme sera prélevée sur le report à nouveau.

La somme ainsi répartie entre les actionnaires est intégralement éligible à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 - 2° du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons les distributions de dividende réalisées au cours des trois derniers exercices :

- 2004 : 0,05 euro par action.
- 2005 : 0,06 euro par action.
- 2006 : 0,06 euro par action.

## 3. AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

### Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif, de nature à remettre en cause les comptes qui vous sont présentés, n'a eu lieu entre la date d'arrêté des comptes et la date d'émission de ce rapport.

### Activité en matière de recherche et développement

Les investissements de recherche et développement sont réalisés dans chacune des sociétés du groupe. Les coûts, correspondant essentiellement à des temps passés, sont constatés en charge l'année de leur surveillance et ne sont pas immobilisés.

### Risques environnementaux

De par ses activités de prestations de services informatiques et de conseil, NEURONES ainsi que l'ensemble de ses filiales ne font pas porter sur l'environnement de risques particuliers.

### Autres risques (pays, marché, taux, etc.)

#### Risques pays

NEURONES, de par sa présence en France uniquement, ne supporte pas de risque pays particulier.

#### Risques de marché, taux de change

NEURONES, ainsi que l'ensemble de ses filiales, n'est pas exposé significativement aux risques de marché et de taux de change :

- la trésorerie excédentaire n'est investie que sur des supports monétaires auprès d'établissement bancaires notoirement solvables,
- il n'y a pas d'endettement financier et donc pas d'exposition aux risques de variation de taux d'intérêt.

## 4. CONSÉQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITÉ

Les effectifs moyens sur l'exercice 2007 s'élevèrent à 1 914 personnes, contre 1 667 personnes en moyenne au cours de l'année 2006, soit une augmentation de 14,8 %. Les effets de la croissance externe pèsent pour 5 points. Au 31 décembre 2007, l'âge moyen s'établit à 32,3 ans. La masse salariale globale a augmenté de 17 %, pour une augmentation des effectifs moyens de 15 %. Le taux de turnover augmente à nouveau cette année et s'établit à 20 % en 2007, contre 18 % en 2006.

L'effort de formation a représenté 3 300 jours en 2007 contre 2 600 jours l'année précédente. Il est supérieur aux obligations légales.

Les sociétés du groupe versent la participation légale lorsque les conditions réglementaires sont remplies. La gestion de la participation est confiée à un organisme bancaire extérieur au groupe.

Par ailleurs, un nouveau plan d'actions gratuites a été volontairement mis en œuvre au bénéfice des dirigeants et managers salariés du groupe jugés les plus performants ou qui représentent de solides espoirs pour NEURONES. Enfin, un nombre significatif de bénéficiaires ont pu exercer leurs options de souscription, l'ensemble étant détaillé au paragraphe suivant.

## 5. OPÉRATIONS RÉALISÉES AU TITRE D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET D'ACTIONS GRATUITES PAR LES SALARIÉS

### Attribution d'options

L'ensemble des autorisations délivrées par les différentes Assemblées Générales a été soldé au cours d'exercices antérieurs.

### Attribution d'actions gratuites

L'Assemblée Générale du 14 juin 2007 a autorisé le Conseil d'Administration d'attribuer en une ou plusieurs fois, pendant une durée de trente huit mois, 230 000 actions gratuites. Ces 230 000 actions gratuites ont été attribuées par un Conseil d'Administration en date du 21/12/2007, soldant ainsi cette autorisation.

### Souscription d'actions au titre des plans de stocks options et d'actions gratuites

Au cours de l'exercice 2007, 134 523 options de souscription ont été exercées donnant lieu à la création de 134 523 actions nouvelles :

- 43 523 actions ont été exercées au cours de 3,80 euros, dont 0,40 euro de valeur nominale et 3,40 euros de prime d'émission,
- 91 000 actions ont été exercées au cours de 3,20 euros, dont 0,40 euro de valeur nominale et 2,80 euros de prime d'émission.

L'augmentation de capital en résultant s'est traduite par une augmentation du capital social de 53 809,20 euros et une augmentation de la prime d'émission de 402 778,20 euros.

Enfin, au cours de l'exercice 2007, 56 144 options de souscription d'action et 20 000 actions gratuites sous période d'attribution sont devenues caduques.

Ainsi, il reste au titre des instruments dilutifs au 31 décembre 2007 :

- 446 398 options de souscription d'actions à exercer, dont 198 398 options exerçables à tout moment (88 117 options d'entre elles étant cependant à un prix d'exercice supérieur au cours actuel de l'action) et 248 000 options non encore exerçables (plan échéance octobre 2008 et juillet 2010),
- 440 000 actions gratuites attribuées sous période d'acquisition (livraison en juillet 2009 et janvier 2011).

## 6. ACTIONS PROPRES – AUTO DÉTENTION

Nous vous précisons que la société ne détenait pas d'actions en autocontrôle au 31 décembre 2007.

## 7. ÉTAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIÉS

Conformément à la loi du 25 juillet 1994, nous vous informons que les salariés ne détiennent aucune action de la société au titre d'un PEE, d'un fonds commun de placement d'entreprise ou au titre de la période d'indisponibilité prévue au titre des articles L.225-194 et L.225-197 du Code de Commerce et à l'article L.442-7 du Code du Travail.

## 8. AUTORISATION POUR LA SOCIÉTÉ D'ACQUÉRIR SES PROPRES ACTIONS

La société souhaite se donner l'opportunité de procéder à l'achat de ses propres actions, notamment pour :

- leur annulation ultérieure à des fins d'optimisation du résultat net par action,
- l'attribution d'actions gratuites à des salariés et mandataires sociaux du groupe dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce,
- l'attribution d'options d'achat d'actions à des salariés et mandataires sociaux du groupe,
- l'animation du marché secondaire des titres de la société par un prestataire de services, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la remise d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration et de lui déléguer la faculté de mettre en œuvre des programmes de rachat d'actions dans le cadre défini ci-après :

- la délégation est valable pour une durée de 18 mois, à compter de cette Assemblée,
- les rachats d'actions pourront être réalisés par intervention sur le marché ou par des achats de blocs, sans limitation particulière pour ces acquisitions de blocs,
- le prix maximum d'achat est fixé à 10 euros,
- le nombre maximum d'actions susceptibles d'être rachetées par la société est limité à 10 % du nombre total d'actions composant le capital social, soit 2 338 282 actions, représentant un montant maximum d'achat de 23 382 820 euros, étant précisé que le nombre d'actions maximum acquises en vue de leur remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ne pourra excéder 5 % du capital au jour de la présente décision,
- ce nombre d'actions et la limite d'achat seront le cas échéant ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la société ou décisions touchant le capital social.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle, toutes les informations relatives à ces achats d'actions et cessions réalisées. Cette autorisation remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2007.

## 9. ÉTAT DE LA DILUTION CUMULÉE AU TITRE DES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL

	Situation actuelle 31/12/2007	Exercice des stocks options (plans attribués et restant à attribuer)	Attribution d'actions gratuites	Augmentation de capital par émission de valeurs mobilières (*)	Total après toutes opérations
Nombre d'actions	23 382 827	446 398	440 000	10 000 000	34 269 225
% dilution	-	1,91 %	1,88 %	42,77 %	46,56 %

(\*) Autorisation donnée par l'AGE de juin 2006, encore en cours de validité.





### 13. IDENTITÉ DES ACTIONNAIRES

Nous vous informons que Luc de Chamhard détient directement et indirectement plus des 2/3 du capital et des droits de vote de la société.

Bertrand Ducurtil détient plus de 5 % des droits de vote.

### CONCLUSION

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2007, le rapport de gestion établi par votre Conseil d'Administration et en conséquence de donner quitus à celui-ci pour sa gestion au cours dudit exercice et d'adopter les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Le Conseil d'Administration

### ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION : TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES

(en euros)	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
• Capital social	9 108 420	9 138 908	9 265 968	9 299 321,60	9 353 130,80
• Nombre des actions ordinaires existantes	22 771 050	22 847 270	23 164 920	23 248 304	23 382 827
• Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
• Nombre maximal d'actions futures à créer					
– par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
– par exercice de droits de vote	-	-	-	-	-
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
• Chiffre d'affaires hors taxes	8 276 850	11 026 721	14 463 294	19 323 631	25 156 328
• Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	249 222	17 753	(20 534)	(2 220 967)	73 738
• Impôts sur les bénéfices	(43 991)	78 676	(66 789)	(855 955)	(45 725)
• Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	288 941	(68 540)	34 022	(1 390 031)	116 594
• Résultat distribué	-	1 144 448	1 390 324	1 396 833	1 636 798
<b>Résultat par action</b>					
• Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,01	(0,00)	0,00	(0,06)	0,01
• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,01	(0,00)	0,00	(0,06)	0,00
• Dividende attribué à chaque action	-	0,05	0,06	0,06	0,07
<b>Personnel</b>					
• Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8	8	9	9	8
• Montant de la masse salariale de l'exercice	628 482	703 389	732 504	783 820	743 966
• Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	252 923	285 605	299 605	323 240	303 727

# Rapport spécial du Président à l'Assemblée Générale

## sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur le contrôle interne (article L.225-37 du Code de Commerce)

Nous vous rendons compte, conformément à l'article L.225-37 du Code de Commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et vous présentons notre rapport sur le contrôle interne.

### 1. CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

#### Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de NEURONES est composé de quatre membres :

- deux membres (le président-directeur général et le directeur général délégué) qui ont un rôle opérationnel dans la société et le groupe et s'y consacrent à plein temps,
- deux administrateurs externes, sans rôle opérationnel dans le groupe.

#### Pouvoirs du Président et du Directeur général délégué de la société mère

Les pouvoirs du président et du directeur général délégué sont ceux prévus par la Loi. Les statuts prévoient cependant que le Conseil d'Administration peut les limiter à titre de mesure interne, non opposable aux tiers. Le Conseil d'Administration n'a apporté aucune limitation supplémentaire aux pouvoirs du président et du directeur général délégué.

#### Fréquence des conseils et fonctionnement

Le Conseil d'Administration de NEURONES se réunit au moins quatre fois dans l'année :

Date	Ordre du jour
Début janvier	Approbation des conventions réglementées et détermination des rémunérations des mandataires sociaux pour l'année à venir.
Février	Arrêté des comptes annuels et des comptes consolidés.
Fin juin (à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire)	Suite à la désignation des administrateurs pour l'année à venir par l'Assemblée Générale tenue le même jour, élection du président du Conseil d'Administration.
Septembre	Arrêté des comptes consolidés semestriels.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués et sont présents aux deux Conseils d'arrêté des comptes (février et septembre).

Compte tenu de sa taille, de la proximité géographique immédiate de ses filiales, de l'association au capital des dirigeants dans la majorité des entités qui composent le groupe, du rôle opérationnel de deux des quatre membres du Conseil et de leur taux de détention global important du capital, NEURONES estime, pour le moment, que la mise en place de comités reportant au Conseil d'Administration (comité d'audit, comité des rémunérations, etc.) apporterait plus d'inconvénients que d'avantages.

Au-delà de ces quatre réunions annuelles, le Conseil se réunit chaque fois que la situation l'exige (avis sur les projets d'opérations de croissance externe, convocation d'Assemblée Générale Extraordinaire, apports d'actifs, fusion, etc.).

#### Travaux du conseil (arrêté des comptes)

Les comptes (bilan, compte de résultat et annexe en mode projet) sont terminés en général deux semaines avant la date du Conseil (fin janvier pour les états annuels, fin août pour les semestriels). Ils sont préparés par la direction financière et font l'objet d'une première validation par les deux administrateurs ayant un rôle opérationnel au niveau du groupe.

Ces comptes sont ensuite remis :

- d'une part aux administrateurs externes, en même temps que la convocation pour le Conseil d'arrêté des comptes à laquelle ils sont joints. Les administrateurs externes disposent d'un délai d'environ 15 jours pour poser les questions nécessaires aux deux autres administrateurs ou à la direction financière, à leur choix,
- d'autre part aux Commissaires aux Comptes, qui démarrent sitôt leurs travaux de contrôle.

À l'issue des travaux de vérification des Commissaires aux Comptes et au plus tard la veille du conseil d'arrêté des comptes, une réunion de synthèse est organisée avec un administrateur au moins (le directeur général délégué, la plupart du temps), le directeur financier du groupe et les Commissaires aux Comptes. Les Commissaires aux Comptes font part de leurs observations et, le cas échéant, des éventuels ajustements demandés. Ces points font l'objet d'une discussion et, en accord avec les Commissaires aux Comptes, les comptes sont présentés au Conseil d'Administration.

Lors de cette réunion, le Conseil d'Administration entend des présentations relatives aux :

- principes et méthodes comptables utilisés,
- principales options comptables retenues,
- impacts des changements de méthode éventuels,
- variations de périmètre de consolidation,
- principales données chiffrées communiquées (formation du résultat, présentation du bilan et de la situation financière).

Il entend également le compte rendu des Commissaires aux Comptes sur l'étendue, l'avancement et les conclusions de leurs missions.

Puis les comptes (annuels, semestriels et consolidés selon le cas) sont arrêtés par le Conseil d'Administration, les comptes consolidés étant ensuite présentés pour approbation à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

## 2. RAPPORT SUR LE CONTRÔLE INTERNE

### Introduction – rappel des objectifs en matière de contrôle interne

La prise de risques calculés est un acte volontaire et nécessaire, intrinsèque à toute entreprise. Pour être en mesure de croître avec une assurance raisonnable de sécurité opérationnelle, juridique, financière et comptable, NEURONES a mis en place une gestion des risques s'appuyant sur des procédures, des méthodes et des outils.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et ceux nés d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que tout risque est totalement éliminé.

Les procédures de gestion des risques, ou de contrôle interne, ont notamment pour objectifs de :

- recenser les risques potentiels et les évaluer (probabilité d'occurrence, impact), qu'ils soient comptables et financiers ou opérationnels,
- définir et mettre en oeuvre des actions de maîtrise et de contrôle de ces risques.

#### Dans le domaine comptable et financier

Les procédures de contrôle les plus importantes (susceptibles d'avoir un impact sur les comptes) visent à maîtriser les processus suivants :

- reconnaissance du chiffre d'affaires (avancement des projets, dépassement, risques de facturation sans commande, etc.),
- engagements hors bilan (contrats de location notamment),
- trésorerie.

#### Au niveau opérationnel

Les risques potentiels principaux identifiés par NEURONES (processus de vente et de réalisation des services) sont les suivants :

- non respect de la procédure de "go/no go" et revue d'offre insuffisamment réalisée (nécessité d'un responsable technique unique de l'offre, revue des conditions commerciales, etc.),
- incompatibilité entre des éléments standards de constructeurs et éditeurs sur des forfaits d'intégration d'infrastructures (risque de procédures mettant dans la cause les constructeurs et éditeurs),
- dépassement sur des forfaits en développement applicatif (et donc risque de perte financière),
- détection trop tardive d'une non satisfaction client dans le cadre d'un projet ou d'un contrat d'exploitation,
- respect incomplet des processus de recrutement,
- processus d'évaluation des dossiers de croissance externe non respecté.

Les risques opérationnels sont limités de fait par la répartition du chiffre d'affaires (1<sup>er</sup> client = 8,4 % du chiffre d'affaires, plus important forfait < 1 % du chiffre d'affaires).

La présente analyse a été réalisée par la direction générale du groupe après élaboration de la cartographie des risques. Elle a été soumise aux Commissaires aux Comptes du groupe ainsi que les documents suivants :

- "règles de gestion groupe" (1999 – mise à jour 2005),
- "manuel des procédures comptables et financières du groupe" (2000),
- "cartographie des risques" (2004).

Compte tenu de la taille actuelle du groupe et de son organisation, la direction générale est directement en charge du processus d'identification et de mise à jour de ces risques.

### Organisation juridique et pouvoirs

NEURONES est un groupe constitué d'une holding (NEURONES S.A.) et de vingt filiales (situation au 31/12/2007), toutes contrôlées majoritairement (taux de détention supérieur à 50 %). Ces filiales sont toutes françaises et regroupées en région parisienne : Nanterre (Hauts-de-Seine) et Paris. Quelques bureaux, ouverts en région, sont directement rattachés au siège des sociétés à Nanterre et n'ont pas d'autonomie de gestion.

NEURONES S.A. est une société à Conseil d'Administration. Il n'a pas paru nécessaire de mettre en place de comité d'audit, ni de "disclosure committee" chargé de contrôler l'information financière relative aux risques.

Les formes juridiques des filiales sont des Sociétés par Actions Simplifiées (15 d'entre elles) avec Président (pas de Conseil d'Administration, ni de Conseil de Surveillance) ou des SARL (5 d'entre elles). Les dirigeants de filiales sont souvent détenteurs d'une part minoritaire (de 5 % à 15 %) du capital de l'entreprise qu'ils dirigent. Bien qu'ils aient les pouvoirs les plus étendus vis-à-vis des tiers, comme le prévoit la Loi, leurs pouvoirs sont limités à titre de mesure d'ordre interne et les différents mandataires doivent préalablement demander l'autorisation à l'Assemblée Générale des associés pour toute décision excédant la gestion courante.

Les dirigeants de filiales gèrent leurs investissements (limités à des investissements de renouvellement dont ils font chaque année une prévision globale lors du budget. Les investissements industriels annuels sont de l'ordre de 1 % du chiffre d'affaires) et leurs frais généraux courants. Compte tenu de la position d'associés des dirigeants de filiales, les risques pris par le groupe dans ces deux domaines sont considérés comme maîtrisés.

### Organisation du système comptable – système d'information

En central, la Direction Administrative et Financière du groupe regroupe les fonctions juridiques (qui s'appuient sur différents conseils extérieurs, selon les domaines), ainsi que les fonctions comptables (comptabilité, reporting, consolidation, fiscalité, finance) et contrôle de gestion. L'organisation actuelle peut être schématisée en trois sous-ensembles "administratifs" distincts qui sont rattachés et reportent directement à la Direction Administrative et Financière du groupe :

#### Sous-ensemble n° 1

11 structures juridiques localisées à Nanterre (dans un même immeuble), 51 % du chiffre d'affaires du groupe, 42 % des effectifs du groupe.

La Direction Financière du groupe, assistée d'une équipe de gestion mutualisée, est directement opérationnelle sur ce sous-ensemble. Le système d'information est articulé autour de progiciels standard du marché (Sage ligne 500 Intégrale et ADP-Zadig pour les principaux), dont les principaux processus sont interfacés (chaîne vente, chaîne achat, gestion de la paie).

#### Sous-ensemble n° 2

3 structures juridiques localisées à Nanterre, 36 % du chiffre d'affaires du groupe, 49 % des effectifs du groupe.

Cette structure dispose d'une équipe de gestion autonome, assistée par un expert comptable extérieur. Le système d'information est articulé autour de progiciels standard du marché (Sage ligne 100 et ADP-Zadig pour les principaux), dont les principaux processus sont interfacés (chaîne vente, gestion de la paie).

### Sous-ensemble n° 3

Un holding et 5 structures juridiques localisées à Paris, 13 % du chiffre d'affaires du groupe, 9 % des effectifs du groupe. Ce sous-ensemble réalise de l'assistance technique et de l'infogérance. Il n'est pas engagé sur des projets et ne vend pas de licences et équipements.

Cet ensemble dispose d'une équipe de gestion autonome, assistée par un expert comptable extérieur. Le système d'information est articulé autour de progiciels standard du marché (Sage et Coala principalement), dont les principaux processus sont interfacés (chaîne vente, gestion de la paie).

Les responsables de comptabilité des sous-ensembles 2 et 3 reportent hiérarchiquement aux dirigeants associés de ces entités et, fonctionnellement, à la Direction Financière groupe.

### Sauvegarde et accès au système d'information comptable

Les informations comptables font l'objet d'une sauvegarde quotidienne, au même titre que l'ensemble des données informatiques et numériques. Le système de stockage des sauvegardes répond aux exigences qu'un professionnel de l'informatique doit observer. Ce processus de sauvegarde est assuré par les différentes directions informatiques. L'accès aux différents outils comptables est limité par profil (un profil donnant des droits préétablis) et protégé par mot de passe.

### Évolution des systèmes d'information

L'évolution des systèmes d'information comptable et financière a pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, disponibilité et pertinence de l'information. Cette évolution se fait en fonction des besoins du groupe.

### Rôle de la Direction Administrative et Financière du groupe.

Dans son rôle de fonction centrale, elle diffuse le "manuel des procédures comptables et financières du groupe" (première version en 2000) auprès des filiales du groupe, s'assure du respect de celles-ci et en est garante vis-à-vis de la direction générale et du Conseil d'Administration de NEURONES. Elle coordonne et anime les processus budgétaires et de reporting. Elle rend compte à la direction générale du groupe et assure la production de la consolidation.

Le reporting mensuel de chaque société est établi selon le référentiel français, en accord avec le manuel des principes comptables. La consolidation du groupe ainsi que les retraitements afférents sont établis au niveau de la société mère, NEURONES, selon le référentiel IFRS.

### Rôles des acteurs exerçant des activités de contrôle interne

Le Contrôle de gestion groupe est en charge du contrôle interne.

### Guide de procédures – audit de la gestion des risques

Chaque début d'année depuis 1999, la version à jour des "règles de gestion groupe", contenant les procédures et les règles de comportements préconisées, est diffusée aux différents responsables des entités du groupe.

Une première version de la "cartographie des risques" a été établie en 2004.

Elle a identifié quatre domaines importants :

- la stratégie de développement, la construction des offres et l'évolution technologique,
- les processus RH, recrutements, politique salariale et gestion des hommes clés,
- les processus comptables et de gestion, et notamment la lutte contre les erreurs et les fraudes,
- les engagements de toute nature, qu'ils soient liés aux opérations courantes ou qu'ils relèvent de la croissance externe.

Pour chaque risque, une estimation de la probabilité d'occurrence a fait l'objet d'une évaluation, ainsi qu'une estimation du poids de l'impact en cas de survenance. Chaque risque a été ainsi mesuré, des mesures de contrôle ont ainsi pu être définies.

Le contrôle de gestion groupe est en charge de vérifier la bonne application par les collaborateurs concernés des principes et méthodes de gestion des risques. A ce jour, étant donné la taille encore modeste de la plupart des entités concernées, il n'a pas été réalisé d'audit formalisé de la gestion des risques, ni interne, ni externe. A fortiori, il n'a pas été formalisé de plan d'amélioration.

Enfin, et par construction, le Conseil d'Administration du groupe est informé des grands lignes de la gestion des risques, deux administrateurs sur quatre étant les Président-directeur général et directeur général délégué du groupe.

### Contrôle interne – procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

#### Communication financière

En vue du respect des réglementations qui s'imposent à toutes les sociétés cotées, un échéancier des obligations périodiques est formalisé, tant sur les aspects publication que sur les autres procédures réglementaires (juridiques, fiscales, etc.). La veille réglementaire est assurée par la direction financière du groupe, en lien avec des conseils extérieurs.

Les informations financières publiées sont élaborées par la direction générale et la direction financière du groupe. Compte tenu de la taille du groupe, il n'existe pas pour le moment de revue extérieure préalable aux publications.

#### Procédures budget/reporting mensuel

Les procédures générales de contrôle sont centralisées et articulées autour de deux processus principaux :

- le processus annuel "prévisionnel/budget". Un budget annuel, mensuel est établi en début d'année par chaque entité juridique (et opérationnelle). Une révision budgétaire est organisée, lorsque cela s'avère nécessaire,
- le processus mensuel "reporting". L'échéance de ce processus est mensuelle (J+20). Il consiste en la transmission chaque mois d'un bilan (avec les principaux ratios significatifs), d'un compte de résultat (intégral, jusqu'à la ligne impôt sur les sociétés) et d'un tableau de flux de trésorerie. Le groupe a volontairement opté pour un système de reporting léger par la quantité d'informations à transmettre, mais pertinent par le caractère essentiel des données produites. L'analyse des différents indicateurs significatifs du reporting, sur une périodicité courte (un mois), permet à la direction financière du groupe d'analyser les écarts de réalisation par rapport aux prévisions initiales et de détecter le cas échéant les erreurs significatives dans les comptes par croisement des indicateurs clés (chiffre d'affaires, résultat, génération de trésorerie, etc.). Une consolidation mensuelle complète est effectuée sur la base des comptes mensuels transmis par les différentes filiales.

Pour ce faire, les sociétés du groupe s'appuient sur le "manuel de procédures comptables et financières" qui leur a été remis. Aucune filiale n'est exclue du processus.

Ces procédures sont directement suivies et contrôlées par la Direction Financière du groupe.

Chaque société dispose ensuite à son niveau de procédures de contrôle interne locales (délégation de signatures bancaires, contrôle des opérations courantes, etc.).

#### Reconnaissance du Chiffre d'affaires

Les principales filiales concernées par la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement (forfaits) sont équipées d'outils de gestion analytique par affaire, permettant notamment de suivre les marges par projet ainsi que l'avancement comptable à chaque arrêté mensuel.



Le risque d'erreur, voire de fraude, concernant la facturation est considéré comme limité par le système de reporting mensuel complet (compte de résultat/bilan/tableaux de financement) qui alerterait dans un délai court (de l'ordre de 2 à 3 mois) si un gonflement anormal et injustifié du poste clients survenait dans une filiale.

### Engagements hors bilan

Les "earn out" sont traités dans le processus de croissance externe. Il n'y a pas d'autres engagements hors bilan à l'exception d'engagements de rachat de matériels d'occasion (en faible nombre et non significatifs) qui ne dépassent pas 1 % de leur valeur à neuf pour des matériels de 36 mois d'âge et 25 % pour des matériels de marque de 2 ans d'âge ("règles de gestion groupe").

### Cycle trésorerie

Pour ce processus traditionnellement considéré comme un processus sensible, une organisation avec séparation des tâches a été mise en place (sous-ensemble de gestion n° 1) et imposée (sous-ensembles n° 2 et 3) :

- pour le cycle décaissements : personnes différentes pour les tâches suivantes : délivrance d'un bon à payer/émission du titre de paiement/signature du titre de paiement (chèque, virement)/comptabilisation/rapprochement bancaire/contrôle rapprochement bancaire ;
- de la même manière, pour le cycle encaissements : personnes différentes pour les tâches suivantes : relance clients/réception des titres de paiement client/remise à l'encaissement/comptabilisation/rapprochement bancaire/contrôle rapprochement bancaire.

## Contrôle interne – procédures opérationnelles métiers

### Avant vente et contrats clients

Chaque entité dispose d'une procédure de "go/no go" adaptée à son métier et d'une procédure de revue d'offre notamment concernant les conditions commerciales ("règles de gestion groupe"). Elle prend la décision de vendre ou de réaliser un projet au regard des risques encourus.

Les référencements sont limités à 12 mois au maximum et transmis à la Direction Financière du groupe lorsqu'ils concernent une seule filiale. Les conditions commerciales des référencements concernant l'ensemble du groupe sont validées par la direction générale.

Les contrats complexes avec engagements de résultats sont élaborés par une équipe centrale et directement validés par le contrôle de gestion du groupe. Ces offres concernent le plus souvent plusieurs métiers de NEURONES, intéressant des entités différentes. Les engagements sont ainsi connus, mesurés et centralisés. Les aspects juridiques sont également revus et traités en central par le contrôle de gestion.

Le risque d'impayé est globalement couvert par une assurance crédit.

### Réalisation du service

Les motifs d'insatisfaction des clients doivent remonter à temps afin que des plans d'actions correctifs puissent être engagés, au risque de subir des dépassements, des pénalités, voire de perdre des clients.

#### Projets

Le dispositif de contrôle s'appuie sur les systèmes de saisie de l'avancement qui anticipe et estime à nouveau chaque fin de mois la meilleure prévision du dépassement prévisible.

#### Contrats récurrents d'assistance technique simple

Les Responsables Techniques d'Agence ont des quotas de visites sur site et remontent formellement les réclamations clients dans le système qualité. Ces réclamations sont traitées lors du point qualité mensuel.

#### Contrats récurrents avec maîtrise d'œuvre NEURONES

Les Responsables Opérationnels de Comptes ont des réunions mensuelles avec compte rendu formalisé. Pour les contrats de service desk, le dis-

positif est complété par les audits d'une équipe volante qualité de quatre personnes (coaching individuel des comportements, documentation des bases de connaissances et conformité au Plan d'Assurance Qualité).

### Stocks d'équipements

Les équipements informatiques perdent de la valeur très rapidement. Néanmoins, le groupe n'achète que des équipements pour lesquels il a déjà en main une commande. Il ne prend donc pas de risque de stockage. De plus, les ventes de licences et équipements sont inférieures à 7 % du chiffre d'affaires du groupe et le total des stocks est de l'ordre de 0,3 % du chiffre d'affaires (affaires en cours de livraison à la clôture). Le risque de perte financière sur stocks est considéré comme devenu non significatif.

### Ressources humaines, recrutement, gestion de la masse salariale

Bien que coordonné par la Direction des Ressources Humaines du groupe, le processus clé du recrutement est décentralisé au niveau des filiales opérationnelles. Les candidats techniques ont au moins deux entretiens (personnalité et technique) et un questionnaire dans leur spécialité. Pour les candidats briguant des postes commerciaux ou d'encadrement, les processus de recrutement sont également définis.

Les décisions d'évolution de la masse salariale font l'objet d'une note d'orientation émanant de la direction générale/Drh à chaque processus budgétaire. Ces engagements sont discutés avec chaque filiale une fois l'an, lors de la présentation budgétaire et sont définis pour l'année à venir. Le contrôle de la masse salariale s'appuie sur l'utilisation d'une base de données unique (sauf sous ensemble n°3) qui apporte une vision en temps réel de l'ensemble des données concernant les rémunérations et qui fournit toute simulation à la demande.

### Opérations de croissance externe

Ce processus est directement traité par la direction générale du groupe et sous son contrôle. Pour parer le risque de "perte de rationnel" sur telle ou telle opération, les procédures prévoient que l'évaluation de chaque dossier est formalisée et discutée dans une réunion d'au moins trois personnes.

Les compléments de prix (earn out) sont limités à 20 % du prix d'achat afin de limiter la probabilité d'occurrence du scénario catastrophe de fraude d'un dirigeant.

## Évolution du contrôle interne

NEURONES se place dans une logique d'amélioration permanente de son dispositif de contrôle interne.

Le système de contrôle financier (budget/reporting) est opérationnel depuis 1999. Les outils sur lesquels il s'appuie semblent performants à la taille du groupe mais devront être adaptés en cas de croissance significative et d'extension géographique du groupe.

La fonction de contrôle de la bonne application des règles est assurée par l'encadrement et le contrôle de gestion groupe. Selon l'évolution de sa taille, NEURONES renforcera pragmatiquement cette fonction (renforcement du contrôle de gestion, perfectionnement de l'organisation et des systèmes, nomination d'un risk manager à plein temps, etc.).

NEURONES sera amené à auditer périodiquement sa gestion des risques, soit en interne soit en externe, et à formaliser des plans d'action d'amélioration réguliers.



## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE

*Rapport du commissaire aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société NEURONES S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.*

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société NEURONES S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce.

Paris, le 25 mars 2008  
Les Commissaires aux Comptes

**KPMG Audit**  
Département de KPMG S.A.

Philippe Saint-Pierre  
Associé

**Bellot Mullenbach & Associés**

Jean-Luc Loir  
Associé

# Projet de résolutions pour l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2008

Les résolutions présentées ci-après ont été arrêtées par le Conseil d'Administration et seront soumises à l'Assemblée Générale. Elles sont susceptibles d'être complétées par les actionnaires qui en ont le pouvoir dans les délais fixés par les textes.

## DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

### Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- du rapport du président prévu à l'article L.225-37 du Code de Commerce,
- du rapport général des Commissaires aux Comptes,
- du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur le rapport établi par le président du Conseil d'Administration.

Approuve les comptes de l'exercice, faisant ressortir un résultat net comptable de 116 593,55 euros,

Approuve, en outre, toutes les opérations et mesures traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- du rapport du président prévu à l'article L.225-37 du Code de Commerce,
- du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés,
- du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur le rapport établi par le président du Conseil d'Administration.

Approuve les comptes consolidés, faisant ressortir un résultat net part du groupe de 9,2 millions d'euros,

Approuve, en outre, toutes les opérations et mesures traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

### Troisième résolution

Compte tenu d'un report à nouveau bénéficiaire de 25 112 998,01 euros et d'un profit de l'exercice de 116 593,55 euros, l'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable se monte à 25 229 591,56 euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

- |   |                            |
|---|----------------------------|
| • à la réserve légale   | 5 829,68 euros             |
| • à titre de dividende la somme de 0,07 euro par action, soit (*) | 1 636 797,89 euros         |
| • le solde au compte de report à nouveau qui passe ainsi à :      | <u>23 586 963,99 euros</u> |

(\*) Calcul effectué d'après le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2007 (soit 23 382 827 actions) qui pourra être ajusté le cas échéant.

Les actions nouvelles souscrites au moyen de l'exercice des options de souscription entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 6 juin 2008, bénéficieront également de ce dividende de 0,07 euro par action qui sera prélevé sur le report à nouveau.

La somme ainsi répartie entre les actionnaires est, soit intégralement éligible à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 - 2° du Code Général des Impôts, soit, sur option, soumise au prélèvement libératoire et forfaitaire de 18 %. Le dividende sera mis en paiement à compter de la date fixée par le Conseil d'Administration, soit le 20 juin 2008.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons les distributions de dividende réalisées au cours des trois derniers exercices :

- 2004 : 0,05 euro par action,
- 2005 : 0,06 euro par action,
- 2006 : 0,06 euro par action.

### Quatrième résolution

L'Assemblée approuve et ratifie en tant que de besoin les conventions dont les Commissaires aux Comptes lui ont rendu compte dans leur rapport spécial établi en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de Commerce.

### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de :

Monsieur Luc de Chamard, pour une durée d'un exercice, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, lequel a déclaré accepter le renouvellement de ses fonctions.

### Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de :

Monsieur Bertrand Ducurtil, pour une durée d'un exercice, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, lequel a déclaré accepter le renouvellement de ses fonctions.

### Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de :

Monsieur Hervé Pichard, pour une durée d'un exercice, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, lequel a déclaré accepter le renouvellement de ses fonctions.

## Huitième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de :

Monsieur Jean-Louis Pacquement, pour une durée d'un exercice, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, lequel a déclaré accepter le renouvellement de ses fonctions.

## Neuvième résolution

L'Assemblée Générale donne au Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion au 31 décembre 2007.

## DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

### Dixième résolution

Autorisation de rachat par la société des ses propres actions

L'Assemblée Générale, statuant en application des dispositions de l'article L.225-209 du Nouveau Code de Commerce, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise, pour une durée qui ne pourra excéder 18 mois à compter de cette Assemblée, le Conseil d'Administration à procéder à l'achat des propres actions de la société en vue de :

- leur annulation ultérieure à des fins d'optimisation du résultat net par action,
- l'attribution d'actions gratuites à des salariés et mandataires sociaux du groupe dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce,
- l'attribution d'options d'achat d'actions à des salariés et mandataires sociaux du groupe,
- l'animation du marché secondaire des titres de la société par un prestataire de services au travers d'un contrat de liquidités conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la remise d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Les rachats d'actions pourront être réalisés par interventions sur le marché ou par des achats de blocs, sans limitation particulière pour ces acquisitions de blocs.

Le prix maximum auquel les actions peuvent être acquises est fixé à 10 euros par action.

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être achetées par la société dans ces conditions, ne pourra excéder 10 % du nombre total des actions composant le capital social, soit un nombre maximum de 2 338 282 actions, représentant un montant maximum de 23 382 820 euros, étant précisé que le nombre d'actions maximum acquises en vue de leur remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ne pourra excéder 5 % du capital social au jour de la présente décision.

Ce nombre d'actions et la limite de prix d'achat seront, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la société ou décisions touchant le capital social.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, lequel pourra déléguer, à l'effet de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et toutes formalités auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle, toutes les informations relatives à ces achats d'actions et cessions réalisés.

La présente autorisation remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2007, pour sa partie non utilisée.

### Onzième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour remplir toutes les formalités de dépôt et de publication légales.

# Comptes consolidés du groupe NEURONES

## BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2007

<b>ACTIF</b> <i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2007 IFRS</b>	<b>31/12/2006 IFRS</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles	Note 1 / Note 2	21 198	18 883
Immobilisations corporelles	Note 3	2 963	2 132
Actifs financiers	Note 4	944	756
Actifs d'impôt différé	Note 5	604	1 880
<b>TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT</b>	-	<b>25 709</b>	<b>23 651</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	Note 6	247	120
Actifs d'impôt exigibles	-	582	978
Clients et autres débiteurs	Note 7	51 916	45 094
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 8	57 022	48 415
<b>TOTAL DE L'ACTIF COURANT</b>	-	<b>109 768</b>	<b>94 607</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	-	<b>135 477</b>	<b>118 258</b>

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b> <i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2007 IFRS</b>	<b>31/12/2006 IFRS</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		9 353	9 299
Primes		30 075	29 672
Réserves et résultat consolidés		43 207	35 070
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)</b>	Note 9	<b>82 635</b>	<b>74 041</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>3 255</b>	<b>2 472</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>85 890</b>	<b>76 513</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions à long terme	Note 10	122	94
Autres passifs non courants	Note 11	1 921	2 281
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Provisions à court terme	Note 12	335	620
Dettes d'impôt exigibles		2 805	306
Fournisseurs et autres créditeurs	Note 13	44 076	37 817
Autres passifs financiers	Note 14	328	628
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>135 477</b>	<b>118 258</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2007 IFRS	2006 IFRS
Vente de marchandises		10 381	8 124
Ventes de prestations de services		145 596	121 843
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		<b>155 977</b>	<b>129 967</b>
Achats consommés		(8 945)	(7 009)
Charges de personnel	Note 15	(94 804)	(80 952)
Charges externes	Note 16	(33 314)	(28 958)
Impôts et taxes		(3 868)	(3 392)
Dotations aux amortissements	Note 17	(1 404)	(1 188)
Dotations aux provisions	Note 17	(165)	(35)
Dépréciation d'actifs	Note 17	(93)	(264)
Autres produits	Note 18	700	895
Autres charges	Note 18	(238)	(138)
Autres produits opérationnels	Note 19	5	50
Autres charges opérationnelles	Note 19	(12)	-
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>13 838</b>	<b>8 975</b>
<b>% CA</b>		<b>8,9 %</b>	<b>6,9 %</b>
Produits financiers		2 166	1 511
Charges financières		(678)	(353)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	Note 20	<b>1 488</b>	<b>1 158</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>15 327</b>	<b>10 133</b>
<b>% CA</b>		<b>9,8 %</b>	<b>7,8 %</b>
Charge d'impôt sur les résultats	Notes 21 / 22	(5 381)	(3 538)
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>9 946</b>	<b>6 596</b>
<b>% CA</b>		<b>6,4 %</b>	<b>5,1 %</b>
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>		<b>9 946</b>	<b>6 596</b>
<b>dont :</b>			
• Résultat part du groupe		9 210	6 141
• Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		736	455
Résultat (part du groupe) par action - en euros		0,39	0,26
Nombre d'actions (*)		23 321 446	23 190 809
Résultat dilué (part du groupe) par action - en euros		0,38	0,26
Nombre d'actions (*), Stocks Options & Actions gratuites attribuées exerçables		24 207 844	24 057 874

(\*) Nombre d'actions pondéré sur la période.

## TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2007	2006
<b>Résultat de l'ensemble consolidé (1)</b>		<b>9 946</b>	<b>6 596</b>
Élimination des éléments non monétaires :			
• Dotations nettes aux amortissements et provisions		1 219	1 442
• Charges/(Produits) liés aux stocks options et assimilés		493	358
• Effet de l'actualisation des créances et dettes à plus d'un an		205	114
• Variation des impôts différés		1 330	1 088
• Moins values/(Plus-values) de cession, nettes d'impôt		5	-
• Moins values/(Plus-values) de cession sur titres consolidés, nettes d'impôt		-	(41)
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>		<b>13 198</b>	<b>9 557</b>
Variation de la trésorerie sur :			
• Besoin en fonds de roulement d'exploitation		(727)	(4 304)
• Impôt société		2 874	(1 045)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (2)</b>		<b>15 345</b>	<b>4 208</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(2 368)	(1 971)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		3	2
Règlement sur immobilisations financières		(210)	(211)
Règlement sur prix d'acquisition des sociétés acquises		(2 687)	(395)
Trésorerie disponible des filiales acquises au cours de l'exercice		(2)	(2 611)
Règlement sur acquisition de contrats & relations contractuelles client		(75)	-
Titres rachetés à des actionnaires minoritaires de filiales		(280)	-
Souscription augmentation de capital par des minoritaires de filiale		226	-
Cessions de titres consolidés, nettes d'impôt		20	115
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS</b>		<b>(5 373)</b>	<b>(5 071)</b>
Augmentation de capital – Sommes reçues lors de l'exercice de stocks options		457	309
Réduction de capital (Rachat de titres par la société)		-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(1 397)	(1 390)
Dividendes versés aux minoritaires		(120)	(104)
Remboursement d'emprunt (Locations financières)		-	(14)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>(1 060)</b>	<b>(1 199)</b>
<b>VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		<b>8 912</b>	<b>(2 062)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE</b>	<i>Note 8</i>	<b>47 790</b>	<b>49 852</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE</b>	<i>Note 8</i>	<b>56 702</b>	<b>47 790</b>
(1) dont :			
– intérêts reçus		2 166	1 511
– intérêts payés		(678)	(353)
(2) dont :			
– impôt exigible au compte de résultat		4 051	2 449
– variation des créances et dettes d'impôt		(2 920)	1 045
<b>– impôt versé sur le résultat</b>		<b>1 131</b>	<b>3 494</b>



**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserve Stocks Options	Résultat de l'exercice	Total Capitaux Propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
<b>CAPITAUX PROPRES</b> <i>(en milliers d'euros)</i>								
Capitaux propres au 31/12/2005	9 266	29 396	23 939	95	5 927	68 623	2 029	70 652
Mouvements de l'exercice 2006								
• Résultat consolidé de l'exercice					6 141	6 141	455	6 596
• Retraitements IFRS 2				358		358		358
Charges et Produits de la période								
• Opérations sur capital (Exercice stocks options)	33	276				309		309
• Affectation du résultat 2005			6 022	(95)	(5 927)			-
• Dividendes versés (0,06 euro par action)			(1 390)			(1 390)		(1 390)
• Distribution de dividendes aux minoritaires							(104)	(104)
• Variation de périmètre							92	92
Capitaux propres au 31/12/2006	9 299	29 672	28 571	358	6 141	74 041	2 472	76 513
Mouvements de l'exercice 2007								
• Résultat consolidé de l'exercice					9 210	9 210	736	9 946
• Retraitements IFRS 2				493		493		493
Charges et Produits de la période								
• Opérations sur capital (Exercice stocks options)	54	403				457		457
• Affectation du résultat 2006			6 499	(358)	(6 141)			-
• Dividendes versés (0,06 euro par action)			(1 396)			(1 396)		(1 396)
• Distribution de dividendes aux minoritaires							(120)	(120)
• Variation de périmètre			(170)			(170)	167	(3)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2007</b>	<b>9 353</b>	<b>30 075</b>	<b>33 504</b>	<b>493</b>	<b>9 210</b>	<b>82 635</b>	<b>3 255</b>	<b>85 890</b>

Les intérêts minoritaires correspondent aux parts détenues par les dirigeants des filiales

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### Identification de la société

NEURONES, Société Anonyme, dont le siège social est situé 205, avenue Georges Clemenceau 92024 Nanterre – France, est une SSII (Société de Services et d'Ingénierie Informatique) dont l'offre concerne à la fois les infrastructures et les couches applicatives des systèmes d'information.

### Diffusion des états consolidés

Les comptes consolidés 2007 présentés dans ce document ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 8 février 2008 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires le 12 juin 2008.

Les états financiers consolidés de la société NEURONES pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 comprennent la société et ses filiales (l'ensemble désigné comme "le groupe") et la quote-part dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

### Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB, cette conformité couvrant les définitions, modalités de comptabilisation, d'évaluation et de présentation préconisées par les IFRS, ainsi que l'ensemble des informations requises par les normes. Les états financiers sont conformes à toutes les dispositions des IFRS d'application obligatoire au 31 décembre 2007.

Les nouveaux textes IAS/IFRS et interprétations obligatoirement applicables aux comptes consolidés 2007 sont les suivants :

- IFRS 7 : Informations à fournir sur les instruments financiers,
- IAS 1 : Amendement relatif aux informations sur le capital,
- IFRIC 7 : Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29,
- IFRIC 8 : Champ d'application d'IFRS 2,
- IFRIC 9 : Réexamen des dérivés incorporés,
- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciation.

Aucune incidence liée à l'application de ces nouvelles normes et interprétations de norme n'est à signaler.

## PRINCIPES COMPTABLES

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés. Elles sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2006.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe.

### Base de préparation des comptes consolidés

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euro le plus proche.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements de trésorerie à court terme et des paiements fondés sur des actions, évalués à la juste valeur.

### Recours à des estimations

L'établissement des états financiers, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants figurant dans ces états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables

au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement par d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

NEURONES n'anticipe pas, à la clôture, de modifications dans les hypothèses clés retenues ou de sources d'incertitude qui présenteraient un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants d'actif et/ou de passif au cours de la période suivante.

Les principaux postes sur lesquels des estimations sont réalisées sont les dépréciations d'actifs, les engagements de retraite, la valorisation des paiements fondés sur des actions, et les provisions. Les hypothèses retenues sont précisées dans les notes correspondantes de l'annexe.

## Méthodes de consolidation

### Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus ligne à ligne dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

L'impact des modifications de pourcentage d'intérêt dans les filiales est constaté en capitaux propres.

### Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la société a une influence notable sur leurs politiques financières et opérationnelles, sans en avoir le contrôle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par ces entreprises, selon la méthode de mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Si la quote-part du groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le groupe ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

### Coentreprises

Les coentreprises sont les entités sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans les actifs, passifs, produits et charges regroupés, ligne à ligne (intégration proportionnelle), avec les éléments similaires de ses états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

### Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du groupe dans l'entité.

Les pertes latentes sont éliminées, de la même façon que les produits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Au 31 décembre 2007, toutes les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont des filiales. Les principes comptables des filiales sont modifiés afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes comptables du groupe.

La liste des entreprises consolidées figure dans la note "Périmètre de Consolidation".

## Immobilisations incorporelles

### Regroupement d'entreprises et écart d'acquisition

Lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, ses actifs, ses passifs et ses passifs éventuels identifiables sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur et valorisés selon les principes comptables du groupe.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis constitue l'écart d'acquisition.

Le groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004 selon les dispositions de la norme IFRS3 : les écarts d'acquisition antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont maintenus à leur coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Ils sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie, ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment en cas d'indices de pertes de valeur (cf. paragraphe "Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé").

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement en résultat.

### Contrats et relations contractuelles clients

Les contrats et relations contractuelles clients sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Ils résultent, pour la plupart, de rachats d'activité et correspondent à un volume de chiffre d'affaires et de marge généré par des contrats. Ils sont amortis sur la durée d'utilité des contrats correspondant.

Dans le cas de contrats de régie renouvelables périodiquement, la durée d'utilité est indéterminée. La période pendant laquelle les contrats génèrent des entrées de trésorerie nette au profit du groupe est ainsi sans limite prévisible. Dans ce cas, les contrats ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur (cf. paragraphe "Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé").

### Autres immobilisations incorporelles

Le groupe n'a pas identifié de frais de développement significatifs répondant à la définition de l'IAS38.57.

Les autres immobilisations incorporelles, notamment les logiciels acquis pour usage interne, sont amorties sur leur durée d'utilisation, comprise généralement entre un et trois ans, dès que le bien est prêt à être mis en service.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles sont inscrits en résultat opérationnel sur la ligne "Dotations aux amortissements".

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Le groupe n'a pas opté pour la méthode de réévaluation de ses actifs.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations, conformément à la norme IAS 23.

Elles sont amorties sur leur durée d'utilité et selon les méthodes suivantes, dès que le bien est prêt à être mis en service :

Agencements et installations	Linéaire 5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire 2 à 4 ans
Matériel informatique	Dégressif et linéaire 3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire 5 à 10 ans

### Cas du crédit-bail et des locations financières longue durée

Les immobilisations acquises sous forme de crédit-bail ou de location financière longue durée sont retraitées. L'actif est inscrit au bilan au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location et de la juste valeur du bien. L'actif est amorti sur sa durée d'utilité pour le groupe ou la durée du contrat si celle-ci est inférieure. La dette financière correspondante est inscrite au passif et amortie sur la durée du contrat. Au niveau du compte de résultat, la charge de crédit-bail ou de location est neutralisée et remplacée par une charge de dotation aux amortissements et une charge financière.

## Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

### Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou immobilisations incorporelles en cours

La méthode de suivi mise en place pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs incorporels est la méthode des DCF (flux de trésorerie actualisés). Cette méthode est mise en oeuvre chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an. Pour effectuer ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques. Chaque filiale correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable qui correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite sur la ligne "Dépréciations d'actifs" en résultat opérationnel. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles même si la valeur d'utilité de l'actif se rétablit dans les années futures.

### Immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur passés en revue à chaque clôture.

Pour effectuer ce test, les immobilisations corporelles sont également regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT constituent des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques. Chaque filiale correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable et correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel, sur la ligne "Dépréciation d'actifs".

### Principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les DCF

- Le taux d'actualisation retenu est de 10,4 % après impôt, compte tenu du taux sans risque, de la prime de risque et du bêta.
- La durée de la période explicite est de 5 ans.
- Les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires, de taux de résultat opérationnel, de taux de croissance du besoin en fonds de roulement, d'investissements retenues sont spécifiques à chaque société (Groupe AS International, Help-Line – Victoria, EduGroupe, Codilog-Knowledge, ID-Factory, notamment), prenant en compte leur taille et leur secteur d'activité propre.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette Unité Génératrice de Trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT, au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif que les écarts d'acquisition est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

### Actifs financiers

#### Titres non consolidés

Conformément à la norme IAS39, les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés soit à leur juste valeur, soit à leur coût d'acquisition, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable.

Dans le cas d'une comptabilisation à la juste valeur, toute variation normale de juste valeur, positive ou négative, est comptabilisée directement en capitaux propres.

Dans le cas d'une comptabilisation au coût d'acquisition, et en cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier, une dépréciation est constatée par le résultat. La reprise de cette dépréciation par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

#### Autres actifs financiers

Les actifs financiers dont l'échéance est supérieure à 1 an et ne portant pas intérêts sont actualisés, conformément à la norme IAS39.

L'écart lié à l'actualisation à l'origine est constaté en résultat opérationnel. La reprise liée à l'actualisation chaque année suivante est inscrite en produit financier.

Le taux d'actualisation retenu est de 5 %.

Le groupe ne détient aucun instrument dérivé parmi ses actifs financiers et ne réalise aucune opération de couverture.

### Impôts différés

Conformément à la norme IAS12, les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs, à l'exception des éléments suivants :

- écarts d'acquisition,
- différences temporelles liées à des participations dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

En application de la méthode du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les déficits reportables sont activés lorsqu'il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Un impôt différé est comptabilisé au titre des actifs et passifs liés aux contrats de location-financement.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

### Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût, selon la méthode du prix moyen pondéré et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

### Créances

Les créances sont comptabilisées au coût diminué des dépréciations constatées. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable de la créance excède la valeur recouvrable, c'est-à-dire la valeur des flux de trésorerie futurs estimés.

Il n'existe pas de conditions de paiement excédant un an.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements à court terme sont évalués à leur juste valeur (par résultat).

Conformément à la norme IAS7, la ligne "Trésorerie et équivalents de trésorerie" comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

La juste valeur correspond à la valeur liquidative de l'actif ou du passif de trésorerie à la date de clôture.

Les écarts de juste valeur sont comptabilisés en résultat de la période sous la rubrique "Produits financiers".

### Actions propres

Les actions propres sont affectées en diminution des réserves consolidées pour le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables.

En cas de cession ultérieure des titres, le résultat ainsi que les effets d'impôts correspondant seront enregistrés en variation des capitaux propres consolidés.

### Paiements fondés sur des actions

Les plans attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis au 31 décembre 2007 font l'objet d'une évaluation selon la norme IFRS2. Le modèle d'évaluation des options retenu est celui de Black & Scholes. L'évaluation, à la juste valeur du service rendu à la date d'attribution, prorata temporis sur l'ensemble de la période d'acquisition des droits, est constatée en charge, par contrepartie des capitaux propres.

### Avantage au personnel

#### Régime à prestations définies : provision pour indemnités de départ en retraite

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode

des unités de crédit projetés, qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel, ainsi que des hypothèses de revalorisation des salaires et d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés correspondent aux moyennes déterminées par référence à l'historique des derniers exercices.

Ces principaux paramètres s'établissent comme suit :

Âge de la retraite	60 ans
Taux de turnover	15 %
Taux d'actualisation	5 %
Taux de progression des salaires	5 %
Table de mortalité	INSEE 99

Les gains et pertes actuariels générés par les changements d'hypothèses sont comptabilisés directement en résultat.

Les cotisations dues à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

## Autres engagements sociaux

### Médailles du travail

Les conventions collectives en vigueur au niveau des sociétés du groupe NEURONES ne prévoient pas de dispositions particulières relatives aux médailles du travail. Il n'a pas été non plus conclu d'accord spécifique relatif à ce point dans les différentes filiales du groupe.

### Provisions

Conformément à la norme IAS37, une provision est comptabilisée lorsque le groupe constate une obligation actuelle, juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions à long terme sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

### Passifs financiers

Le groupe ne détient aucun instrument dérivé parmi ses passifs financiers et ne réalise aucune opération de couverture. Il ne détient pas de passifs évalués en juste valeur par contrepartie en résultat.

Les autres passifs financiers correspondent essentiellement à des découverts bancaires et des dépôts reçus.

### Autres passifs non courants

Dans le cadre de la reprise du groupe Victoria, le groupe a négocié des moratoires concernant le paiement des dettes fiscales et sociales.

Ces passifs, qui ne portent pas intérêts, ont fait l'objet d'une évaluation actualisée au taux de 5 %.

### Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur, lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Il n'existe pas de conditions de paiement excédant un an.

### Reconnaissance du chiffre d'affaires "prestations de services"

Le chiffre d'affaires réalisé sous forme de prestations de services est constaté à l'avancement conformément aux normes IAS11 et IAS18.

L'avancement est calculé sur la base des coûts engagés rapportés au total des coûts prévisionnels réactualisés.

### Projets au forfait

Le chiffre d'affaires réalisé sur les projets au forfait est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode de l'avancement. Selon cette méthode, le chiffre d'affaires est reconnu dans la période au cours de laquelle le service est rendu. L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté en factures à établir ou en produits constatés d'avance, selon le cas. Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une perte à terminaison, à hauteur de la différence, est comptabilisée.

### Contrats annuels ou pluriannuels

Le chiffre d'affaires de contrats annuels ou pluriannuels est comptabilisé à l'avancement, ce qui correspond à un traitement prorata temporis.

### Prestations vendues sous forme de chèques à consommer

Certaines sociétés du groupe vendent par avance des chèques de prestations, représentatifs de journées d'intervention d'ingénieurs, de développeurs, de techniciens ou de formation.

Le chiffre d'affaires, réalisé sous forme de ventes de chèques à consommer, est comptabilisé au fur et à mesure des prestations effectuées, et donc de la consommation des chèques.

Les chèques non consommés sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

### Contrats d'Infogérance à long terme pluriannuels

Les contrats d'Infogérance à long terme comprennent le plus souvent deux types principaux de prestations :

- l'ingénierie initiale : il s'agit d'un projet autonome, préalable au démarrage du contrat en exploitation courante. Le chiffre d'affaires alors est comptabilisé à l'avancement ;
- l'exploitation courante : les modalités de facturation consistent le plus généralement en une redevance d'un montant fixe et identique chaque mois de l'année. Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, en phase avec la production des prestations.

### Modalités de calcul du résultat dilué par action

Le nombre d'actions pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action est composé :

- du nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice,
- augmenté du nombre moyen pondéré d'options dilutives de souscription d'actions attribuées et non exercées,
- accru du nombre moyen pondéré d'actions gratuites attribuées.

Le calcul du résultat par action a été déterminé par application de la norme IAS33.

### Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du groupe qui est engagée soit dans la fourniture de services (secteur d'activité), soit dans la fourniture de services dans un environnement (secteur géographique) et qui est exposé à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

L'examen des activités exercées au sein du groupe NEURONES a permis de constater que :

- les métiers exercés par les différentes sociétés du groupe présentent les mêmes types de risques,



- les données financières, tant au niveau des ratios de croissance, des ratios de rentabilité et des éléments de structure financière, sont tout à fait homogènes d'une société à l'autre,
- la distinction historiquement présentée ("Infrastructures", "Applications") jusque fin 2006 correspondait à une vision commerciale/marketing de présentation du groupe, mais pas à une réalité de comportements financiers distincts.

Il n'y a donc pas de distinction de secteur à l'heure actuelle, tant au niveau des secteurs d'activité, qu'au niveau des secteurs géographiques.

## Gestion du risque financier (IFRS 7)

Le groupe a identifié son exposition aux risques suivants :

- le risque de crédit,
- le risque de liquidité,
- le risque de marché,
- la gestion du capital.

Cette note a pour objet de présenter des informations sur l'exposition à chacun des risques, ainsi que les politiques mises en œuvre destinées à minimiser ces risques. Compte tenu de la taille actuelle du groupe et de l'implication opérationnelle quotidienne de deux des administrateurs (président et directeur général délégué), compte tenu également de la proximité géographique de toutes les sociétés du groupe, ainsi que l'association au capital du ou des dirigeants des filiales, dans la plupart des cas, il n'a pas paru nécessaire de constituer, au niveau central, un comité de gestion du risque. Par ailleurs, certains risques sont directement pris en charge par la direction générale et/ou financière du groupe.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de perte financière dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Dans le cas de NEURONES et de ses filiales, le risque est principalement limité aux créances clients et aux titres de placements financiers.

#### Créances clients

L'exposition au risque crédit est dépendante des caractéristiques individuelles des clients. Le groupe dispose d'un spectre très large de donneurs d'ordre, multi-secteurs d'activité, répartis de manière homogène, avec une contribution du client le plus important inférieure à 10 % du chiffre d'affaires consolidé. De plus, une police d'assurance crédit Coface a été souscrite par les sociétés du groupe dont le profil de clientèle justifiait de prendre des garanties spécifiques de couverture.

#### Trésorerie

L'exposition au risque crédit est limitée en investissant le cash excédentaire uniquement sur des supports de type Sicav de trésorerie, Certificats de dépôt émis par les partenaires bancaires du groupe (BNP, Société Générale, Crédit Agricole, HSBC) ou billets de trésorerie court terme (durée inférieure à 3 mois) émis par des émetteurs dont le rating crédit est au minimum A2/P2.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond aux difficultés que le groupe pourrait rencontrer pour honorer ses engagements et payer ses dettes.

À l'heure actuelle, ce risque est théorique compte tenu de la situation de trésorerie très excédentaire du groupe, mais également de celle de toutes les sociétés juridiques du groupe, sans exception.

Néanmoins, NEURONES s'est constitué des marges de manœuvre complémentaires en négociant auprès de ses partenaires bancaires des facilités de caisse non garanties, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- 1,6 million d'euros, qui, lorsqu'utilisées, portent intérêts à EONIA + 0,5 %,
- 2,3 millions d'euros, qui, lorsqu'utilisées, portent intérêts à EONIA + 0,6 %.

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque résultant des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et le prix des instruments de capitaux propres.

Le groupe n'est pas véritablement exposé à ces risques pour le moment, d'une part parce que la quasi intégralité des transactions s'effectuent en euros et d'autre part parce que NEURONES n'a pas émis pour le moment des instruments de capitaux propres.

Le seul risque pourrait être lié à la variation des taux d'intérêt sur la partie placements de trésorerie. Mais c'est une stratégie de placement court terme qui a été choisie de manière à suivre le plus fidèlement l'évolution des marchés financiers. Ceci afin de ne pas se retrouver pénalisé par un engagement pris à long terme qui serait en décalage avec les conditions de marché du moment.

### Gestion du capital

Par construction, le capital, détenu à 78 % par les dirigeants, permet de maintenir une base solide susceptible de préserver la confiance de l'ensemble des tiers.

Bien que NEURONES soit très excédentaire en termes de trésorerie (et dispose de capitaux propres élevés), le Conseil d'Administration veille à maintenir un équilibre entre la rémunération de l'actionnaire et le maintien de ressources à long terme. La politique de versement de dividendes, initiée à partir de 2005, n'a jamais conduit à distribuer plus de 25 % du résultat net.

La société souhaite se donner la possibilité de racheter ses propres actions. Ainsi, chaque année, il est demandé à l'Assemblée Générale d'autoriser une autorisation en ce sens. Le Conseil d'Administration a décidé en février 2008 de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions.

## Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2007 et n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés :

- IFRS 8 "Secteurs opérationnels" introduit "l'approche de la direction" pour établir l'information sectorielle. IFRS 8, qui sera d'application obligatoire pour les états financiers 2009, requiert que la note relative à l'information sectorielle soit basée sur le reporting interne régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel afin d'évaluer la performance de chaque secteur et de leur allouer des ressources. À l'heure actuelle, le groupe ne distingue pas de secteur d'activité, l'ensemble des filiales exerçant le même type de métier ;
- IAS 23 révisée "Coût d'emprunt" supprime l'option consistant à comptabiliser en charges les coûts d'emprunt et impose qu'une entité immobilise, en tant que composant du coût de l'actif, les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. L'application d'IAS 23 sera obligatoire dans les états financiers 2009. À l'heure actuelle, le groupe n'est pas concerné par cette norme ;
- IFRIC 11 "IFRS 2 – Transactions intragroupe basées sur des actions" impose qu'un accord dont le paiement est fondé sur des actions et dans lequel une entité reçoit des produits ou des services en contrepartie de l'attribution de ses propres instruments de capitaux propres, soit comptabilisé comme une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, indépendamment de la manière dont l'entité obtient les instruments de capitaux propres. L'application d'IFRIC 11, qui sera obligatoire en 2008, ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers consolidés du groupe ;
- IFRIC 12 "Accords de concession de services" donne des indications sur certaines questions liées à la comptabilisation et l'évaluation des accords de concession du secteur public au privé. IFRIC 12 dont l'application sera obligatoire en 2008 ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers consolidés du groupe ;



• IFRIC 13 “Programmes de fidélisation des clients” traite de la comptabilisation par les entités qui exploitent, ou participent de toute autre façon, à des programmes de fidélisation pour leurs clients. L’interprétation concerne les programmes de fidélisation en vertu desquels le client peut utiliser des crédits par l’attribution de produits ou de services gratuits ou avec remise. IFRIC 13, qui sera d’application obligatoire en 2009, ne devrait pas avoir d’impact sur les états financiers consolidés du groupe ;

• IFRIC 14 “IAS 19 – Plafonnement d’un actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction” clarifie la date à laquelle les remboursements ou les diminutions de cotisations futures relatifs aux actifs d’un régime à prestations définies sont considérés comme disponibles et donne des précisions sur l’impact de l’obligation de financement minimum (OFM) sur ces actifs. L’interprétation traite également le point de savoir quand une OFM peut générer un passif. IFRIC 14 sera d’application obligatoire dans les états financiers 2008 du groupe, sans que, à ce jour, son impact potentiel n’ait été déterminé.

## PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### Liste des entreprises consolidées

Entreprises consolidées par intégration globale	Siège social	N° SIREN	31/12/2007			31/12/2006		
			% Intérêt	% Contrôle	Méthode Intégration	% Intérêt	% Contrôle	Méthode Intégration
<b>Mère</b> NEURONES S.A.	205, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	331 408 336	-	-	-	-	-	-
<b>Filiales</b> Neurones IT S.A.S.	205, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	428 210 140	99 %	99 %	C	95 %	95 %	C
Skills Consulting S.A.S. (*)	205, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	428 209 308	-	-	-	100 %	100 %	C
Intrinsec S.A.S.	215, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	402 336 085	82 %	82 %	C	82 %	82 %	C
Victoria S.A.S.	171, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	403 609 092	93 %	93 %	C	100 %	100 %	C
Help-Line – Victoria S.A.S. (ex Victoria Consulting)	171, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	381 983 568	93 %	100 %	C	100 %	100 %	C
Help-Line S.A.S. (*)	171, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	398 300 061	-	-	-	93 %	93 %	C
IMS S.A.S.	171, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	439 832 353	93 %	100 %	C	93 %	100 %	C
AS International Group S.A.S.	26, rue N-D des Victoires 75002 PARIS	421 255 829	100 %	100 %	C	100 %	100 %	C
AS International S.A.S.	26, rue N-D des Victoires 75002 PARIS	349 528 356	100 %	100 %	C	100 %	100 %	C
AS Telecom & Réseaux SARL	26, rue N-D des Victoires 75002 PARIS	400 332 524	100 %	100 %	C	100 %	100 %	C
AS Technologie SARL	26, rue N-D des Victoires 75002 PARIS	417 586 609	100 %	100 %	C	100 %	100 %	C
AS Synergie SARL	26, rue N-D des Victoires 75002 PARIS	493 513 014	100 %	100 %	C	-	-	-
HPS Technologies S.A.S.	14, route de St-Cyr 78440 DROCOURT	451 310 502	66 %	66 %	C	66 %	66 %	C
BrainSoft S.A.S.	205, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	410 219 943	100 %	100 %	C	90 %	90 %	C
Axones S.A.S. (ex Inexware Services)	205, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	443 739 693	100 %	100 %	C	100 %	100 %	C
ID-Factory S.A.S.	205, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	383 343 142	85 %	85 %	C	-	-	-
EduGroupe S.A.S.	205, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	415 149 830	96 %	96 %	C	100 %	100 %	C
Ged Systèmes S.A.S. (*)	205, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	389 607 730	-	-	-	90 %	90 %	C
Viaaduc SARL	205, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	432 104 503	96 %	100 %	C	90 %	100 %	C
EduGroupe MP S.A.S.	205, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	494 800 121	96 %	100 %	C	-	-	-
Codilog-Knowledge S.A.S.	205, av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	432 673 838	72 %	72 %	C	72 %	72 %	C
Finaxys S.A.S. (ex Axones)	30, rue d’Orléans 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	450 758 040	55 %	55 %	C	100 %	100 %	C
PragmaTeam SARL	130-132, rue de Normandie 92400 COURBEVOIE	411 264 641	50 %	50 %	C	-	-	-

C = Consolidation.

(\*) Les sociétés Skills Consulting, Ged Systèmes et Help-Line ont été absorbées respectivement par Neurones- IT, EduGroupe et Help-Line – Victoria (ex – Victoria Consulting) dans le cadre de fusions au 31 mai 2007, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

## Variations de périmètre

### Modification de pourcentage d'intérêt

Au cours de l'année 2007, des opérations de restructuration juridique interne ont été réalisées (fusions, apports de titres, apport partiel d'actif). Compte tenu des parités d'échange retenues, les pourcentages d'intérêts ont été modifiés en conséquence.

Par ailleurs, des mouvements sur des participations minoritaires ont également été réalisés. Ainsi NEURONES :

- a racheté 9,77 % de BrainSoft à un actionnaire historique de la société,
- a cédé 0,27 % de Victoria S.A.S. à un actionnaire dirigeant.

Enfin, deux nouveaux dirigeants ont souscrit à une augmentation de capital de la société Finaxys, portant leur participation à 45 %.

### Création de nouvelles sociétés

Au cours de l'année 2007, deux nouvelles sociétés ont été créées, AS Synergie et EduGroupe MP dans les métiers respectifs de l'informatique de production et de la formation.

### Acquisitions 2007

#### ID Factory

Au cours du premier semestre 2007, NEURONES a pris le contrôle à hauteur de 85 % de la société ID Factory dont l'activité est le développement applicatif.

#### PragmaTeam

Au cours du second semestre 2007, NEURONES a pris le contrôle à hauteur de 50,1 % de la société PragmaTeam dont l'activité est le conseil.

### Éléments concernant les transactions et la contribution des acquisitions aux comptes consolidés du groupe :

- ID Factory : prix payé en numéraire, sans complément de prix futur. Juste valeur des capitaux propres à la date d'acquisition : 516 milliers d'euros.
- PragmaTeam : prix payé en numéraire, avec complément de prix futur, conditionné à une performance de résultat d'exploitation sur les années 2009 et 2010. Juste valeur des capitaux propres à la date d'acquisition : 336 milliers d'euros.

Aux dates respectives d'entrée dans le périmètre, les principaux agrégats des acquisitions s'établissent ainsi :

(en milliers d'euros)	Montant
<b>Actifs non courants</b>	
Immobilisations incorporelles	-
Immobilisations corporelles	38
Actifs financiers	68
Actifs d'impôts différés	8
<b>Actifs courants</b>	
Actifs d'impôts exigibles	63
Clients et autres débiteurs	1 800
Trésorerie et équivalent de trésorerie	159
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 136</b>
<b>Capitaux propres retraités en juste valeur</b>	<b>852</b>
<b>Passif non courant</b>	
Provisions à long terme	1
Autres passifs non courants	-
<b>Passif courant</b>	
Provisions à court terme	20
Dette d'impôts	38
Fournisseurs et autres créditeurs	1 064
Autres passifs financiers	161
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 136</b>

Les principaux éléments contributifs sur la période de consolidation au titre de l'année 2007 sont :

Éléments du compte de résultat	Montants (en milliers d'euros)
Chiffre d'affaires	2 041
Résultat opérationnel	307
Résultat net	198

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels est provisoire.

## NOTES ANNEXES AU BILAN

### Note 1 – Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31/12/06 IFRS	Var. Périmètre	↗	Reclass.	↘	31/12/07 IFRS
Écart d'acquisition (détail note 2)	18 493	-	2 176	-	-	20 669
Brevets, licences	1 172	-	318	63	93	1 460
Contrats et relations contractuelles	499	-	75	-	-	574
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>20 164</b>	<b>-</b>	<b>2 569</b>	<b>63</b>	<b>93</b>	<b>22 703</b>
Amortissements	(880)	-	(225)	-	(93)	(1 012)
Dépréciations	(401)	-	(92)	-	-	(493)
<b>TOTAL NET</b>	<b>18 883</b>	<b>-</b>	<b>2 252</b>	<b>63</b>	<b>-</b>	<b>21 198</b>

Les acquisitions correspondent pour l'essentiel à des logiciels informatiques à usage interne, concernant aussi bien l'usage administratif interne que l'usage de production sur des contrats d'infogérance.

Les contrats et relations contractuelles inscrits à l'actif sont liés à des contrats de régie, d'une durée d'utilité indéterminée (cf. note sur les principes comptables). Sur la période, une dépréciation globale de 92 milliers d'euros a été enregistrée au titre de la perte de valeur de certains "contrats et relations contractuelles", en relation à une quote-part de contrats non renouvelés.

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles données en nantissement.

## Note 2 – Écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	31/12/06 IFRS	↗	↘	31/12/07 IFRS
Entreprises concernées :				
BrainSoft	89	-	-	89
AS International Group	8 874	-	-	8 874
Help-Line (Fusionnée dans Help-Line - Victoria)	544	-	-	544
Codilog-Knowledge	20	-	-	20
Codilog (Fusionnée dans Codilog-Knowledge)	2 159	-	-	2 159
IMS	30	-	-	30
Axones (ex-Inexware Services)	1 345	-	-	1 345
Ged Systèmes (Fusionnée dans EduGroupe)	510	-	-	510
Victoria S.A.S.	4 635	-	-	4 635
HPS Techonologies	287	-	-	287
ID Factory	-	1 804	-	1 804
PragmaTeam	-	372	-	372
<b>TOTAL NET</b>	<b>18 493</b>	<b>2 176</b>	<b>-</b>	<b>20 669</b>

### Engagements hors bilan

Le contrat d'acquisition de la société PragmaTeam prévoit le versement d'un complément de prix conditionné à l'atteinte d'un niveau de résultat opérationnel pour les années 2009 et 2010. Celui-ci a été intégré dans la valeur de l'écart d'acquisition, selon une estimation probable du montant à verser.

Par ailleurs, aucun complément de prix n'a finalement été versé sur l'acquisition de la société HPS Technologies.

### Méthode et hypothèses clés utilisées pour les tests de dépréciation

Les taux de croissance du chiffre d'affaires et de résultats opérationnels ont été déterminés par référence aux données constatées historiquement. Ainsi, sur la période explicite (5 ans) :

- la croissance des chiffres d'affaires est, selon les UGT, comprise entre 5 % et 20 %,
- le taux de résultat opérationnel est, selon les UGT, compris entre 5 % et 20 %.

Sur la période implicite, la croissance du chiffre d'affaire a été fixée à 2 %, le taux de résultat opérationnel n'excédant pas 15 %, selon les UGT.

## Note 3 – Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31/12/06 IFRS	Var. Périmètre	↗	Reclass.	↘	31/12/07 IFRS
Agencements et installations	2 112	-	879	7	3	2 995
Matériel de transport	591	7	208	-	50	756
Matériel informatique & bureau	4 436	31	953	132	284	5 268
Agencements en crédit-bail	77	-	-	-	77	-
Matériel informatique en crédit-bail	59	-	-	-	59	-
Immobilisations en cours	202	-	10	(202)	-	10
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>7 477</b>	<b>38</b>	<b>2 050</b>	<b>(63)</b>	<b>473</b>	<b>9 029</b>
Amortissements	(5 345)	-	(1 180)	-	(459)	(6 066)
<b>TOTAL NET</b>	<b>2 132</b>	<b>38</b>	<b>870</b>	<b>(63)</b>	<b>14</b>	<b>2 963</b>

Les investissements de l'année correspondent essentiellement à des agencements destinés à l'aménagement de nouveaux locaux, à des matériels informatiques à usage interne ou utilisés dans le cadre de production de contrats d'infogérance, ainsi qu'à des véhicules de service.

Aucune immobilisation corporelle n'est donnée en garantie.

## Note 4 – Actifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/06 IFRS	Var. Périmètre	↗	↘	31/12/07 IFRS
Titres non consolidés	28	-	-	-	28
Prêts	370	-	89	3	456
Autres immobilisations financière	373	68	56	22	475
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>771</b>	<b>68</b>	<b>145</b>	<b>25</b>	<b>959</b>
Dépréciations	(15)	-	-	-	(15)
<b>TOTAL NET</b>	<b>756</b>	<b>68</b>	<b>145</b>	<b>25</b>	<b>944</b>

Les autres immobilisations financières correspondent pour l'essentiel aux dépôts versés sous forme de prêt dans le cadre de la contribution 1 % logement, ainsi qu'aux dépôts de garantie (loyers).

L'actualisation des prêts (contribution 1 % logement), et notamment la date d'échéance de remboursement, a été calculée par référence à la date de remboursement prévue au contrat (délai de 20 ans).

L'actualisation des dépôts de garantie (pour l'essentiel versés au titre des locaux loués), et notamment la date d'échéance de remboursement, a été calculée par référence à la date de fin de bail (durée de 9 années).

En application d'IFRS 7.8, la présentation des actifs financiers selon les catégories telles que définies par IAS 39, s'établit ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Placements détenus jusqu'à leur échéance	13	13
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	931	743
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>944</b>	<b>756</b>

## Note 5 – Actifs d'impôt différé

Les impôts différés actif figurant au bilan portent sur les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Participation des salariés	154	210
Autres différences temporelles	120	108
Provision pour indemnités de départ en retraite	41	31
Élimination des marges internes – Cession d'immobilisations	-	-
Actualisation des créances à plus d'un an	211	184
Dépréciation des contrats et relations contractuelles	-	32
Déficits fiscaux indéfiniment reportables	136	1 404
Actualisation des dettes fiscales, sociales, & autres passifs > 1 an	(58)	(89)
<b>ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>604</b>	<b>1 880</b>

## Note 6 – Stocks

(en milliers d'euros)	31/12/06	↗	↘	31/12/07
Marchandises	241	127	84	284
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>241</b>	<b>127</b>	<b>84</b>	<b>284</b>
Dépréciations	(121)	-	(84)	(37)
<b>TOTAL NET</b>	<b>120</b>	<b>127</b>	<b>-</b>	<b>247</b>

Il a été procédé à une mise au rebut d'un stock de 84 milliers d'euros totalement déprécié. Aucun stock n'est donné en nantissement.

## Note 7 – Clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Créances clients	42 799	37 288
Factures à établir	3 619	2 590
Fournisseurs – avoirs à recevoir	54	54
TVA	4 587	4 167
Autres comptes débiteurs	194	200
Charges constatées d'avance	995	1 159
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>52 248</b>	<b>45 458</b>
Dépréciation	(332)	(364)
<b>TOTAL NET</b>	<b>51 916</b>	<b>45 094</b>

L'échéance de ces postes est inférieure à un an, à l'exception de certains financements accordés à quelques clients dans le cadre de contrats d'infogérance. Le montant reconnu de la créance au bilan étant productif d'intérêts, aucune actualisation n'a été opérée.

## Note 8 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Billets de trésorerie	9 395	7 925
Fonds structuré à capital garanti	2 000	-
Dépôt à terme	20 300	7 271
Sicav de trésorerie	10 708	21 793
Disponibilités	14 397	11 388
Intérêts courus sur billets de trésorerie	222	38
<b>TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>57 022</b>	<b>48 415</b>
Découverts bancaires	(320)	(332)
Dette factor (*)	-	(293)
<b>TOTAL TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>56 702</b>	<b>47 790</b>

(\*) Ce montant correspond aux créances cédées et financées par le factor auprès de l'entreprise et non encore recouvrées. Le financement accordé par le factor n'est définitivement acquis à l'entreprise qu'au moment de l'encaissement effectif des créances.

## Détail des billets de trésorerie et dépôts à terme :

Type	Montant (en milliers d'euros)	Échéance	Taux
<b>Billets</b>			
Euro Commercial Paper	7 416	24/01/08	4,42 %
Euro Commercial Paper	1 979	15/01/08	4,66 %
<b>Dépôts à terme</b>			
CDN Crédit Agricole	2 500	8/01/08	4,50 %
CDN Crédit Agricole	8 400	8/02/08	4,42 %
CDN HSBC	5 400	7/02/08	4,40 %
CDN BNP	4 000	12/02/08	4,45 %





## Règlement des plans d'actions gratuites

	Plan actions gratuites n° A	Plan actions gratuites n° B
Date de l'Assemblée Générale	24/06/05	14/06/07
Date du Conseil d'Administration	28/06/06	21/12/07
Terme de la période d'acquisition	01/07/09	01/01/11
Terme de la période de conservation	01/07/11	01/01/13
Nombre de bénéficiaires	22	44
<i>dont dirigeants</i>	1	1
Nombre d'actions gratuites attribuées	230 000	230 000
Nombre d'actions caduques cumulées au 31/12/2006	-	N/A
Nombre d'actions attribuées sous période d'acquisition au 01/01/2007	230 000	N/A
Nombre d'actions attribuées devenues caduques, pendant la période d'acquisition, au cours de l'exercice	(20 000)	N/A
Nombre d'actions attribuées sous période d'acquisition au 31/12/2007	210 000	230 000
Dilution potentielle (caduques déduites) : % capital actuel au 31/12/2007	0,90 %	0,98 %
<b>DILUTION POTENTIELLE TOTALE</b>		<b>1,88 %</b>

Le prix de souscription des actions par les bénéficiaires est déterminé le jour où les options sont consenties par le Conseil d'Administration et ne peut être inférieur à 80 % de la moyenne des cours constatés lors des 20 séances de Bourse précédant le jour où les options seront consenties.

Par ailleurs, aucune condition de performance n'a été fixée pour les plans attribués et décrits ci-dessus.

Les principaux critères retenus pour l'évaluation de la juste valeur des options pour les plans attribués postérieurement au 7 novembre 2002 sont les suivants :

	Plans n° 4 & 5	Plan n° 6	Plans n° A & B
Durée de vie	4 ans	4 ans	3 ans
Volatilité	35 %	35 %	35 %
Taux sans risque	4,50 %	4,50 %	4,50 %
Taux de versement de dividendes	0 %	1 %	1 %

## Juste valeur des plans d'options de souscription d'actions postérieurs au 7 novembre 2002

Par application du modèle de Black & Scholes, la juste valeur unitaire des options s'établit ainsi :

Plan	Prix d'exercice	Juste valeur
Janvier 2003 (plan n°4) – Stocks Options	3,20 euros	1,093 euros
Octobre 2004 (plan n°5) – Stocks Options	4,20 euros	1,434 euros
Juin 2006 (plan n°6) – Stocks Options	5,10 euros	1,597 euros
Juin 2006 (plan n°A) – Actions gratuites	-	6,490 euros
Décembre 2007 (plan n°B) – Actions gratuites	-	7,889 euros

Le montant des charges relatives aux plans d'options de souscription est présenté en note 15.

## Note 9.3 – Résultat par action

	2007	2006
Moyenne des titres émis	23 321 446	23 190 809
Moyenne des titres auto détenus	-	-
Moyenne des nouveaux titres créés (augmentation de capital, etc.)	-	-
Moyenne pondérée de titres	23 321 446	23 190 809
Résultat retenu (en milliers d'euros)	9 210	6 141
Instruments dilutifs	886 398	867 065
Résultat dilué par action (en euros)	0,38	0,26

## Note 10 – Provisions à long terme

	31/12/06	Var. Périmètre	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/07
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Prov. indemnités de départ en retraite	94	1	28	-	1	122
<b>TOTAL</b>	<b>94</b>	<b>1</b>	<b>28</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>122</b>
Impact (net des charges encourues)						
Résultat opérationnel			28		1	
Coût endettement financier net			-		-	

## Note 11 – Autres passifs non courants

	31/12/07	31/12/06
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Moratoires sociaux et fiscaux (Principal et pénalités)	1 790	2 281
Dépôt de garantie perçu	131	-
<b>AUTRES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>1 921</b>	<b>2 281</b>

Dans le cadre de la reprise du groupe Victoria, des étalements concernant le paiement de dettes fiscales et sociales ont été obtenus auprès des différents organismes. Ces passifs ont fait l'objet d'une évaluation actualisée au taux de 5 %.

Au 31 décembre 2007, l'échéance de ces passifs s'établit ainsi :

	TOTAL	À moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 3 ans
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Moratoires	1 790	-	576	1 214
Dépôt de garantie perçu	131	-	-	131

En application d'IFRS 7.8, la présentation des autres passifs non courants selon les catégories telles que définies par IAS 39, s'établit ainsi :

	31/12/07	31/12/06
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Autres passifs non courants désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1 921	2 281
<b>AUTRES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>1 921</b>	<b>2 281</b>

## Note 12 – Provisions à court terme

	31/12/06	Var. Périmètre	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	31/12/07
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Provisions	620	20	138	383	60	335
<b>TOTAL</b>	<b>620</b>	<b>20</b>	<b>138</b>	<b>383</b>	<b>60</b>	<b>335</b>
Impact (net des charges encourues)						
Résultat opérationnel			138		60	
Coût endettement financier net			-		-	

Les provisions à court terme correspondent pour l'essentiel à des risques sociaux, dont la date de sortie des ressources attendue est inférieure à 12 mois.

Les reprises de provisions non utilisées correspondent à des reprises relatives à des risques dotés au cours d'exercices antérieurs et dont l'analyse et l'évaluation avaient été effectuées avec un surcroît de prudence.

### Note 13 – Fournisseurs et autres créditeurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 / 12 / 07	31 / 12 / 06
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 377	8 809
<b>Sous-total dettes fournisseurs</b>	<b>10 377</b>	<b>8 809</b>
Participation et intéressement des salariés	581	697
Dettes fiscales et sociales	29 532	24 333
Autres dettes	1 762	1 199
Produits constatés d'avance	1 824	2 779
<b>Sous-total autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>33 699</b>	<b>29 008</b>
<b>TOTAL</b>	<b>44 076</b>	<b>37 817</b>

Les produits constatés d'avance correspondent aux contrats annuels facturés d'avance, aux "chéquiers" de prestations, vendus et restant à consommer, et, dans le cadre de projets au forfait, à l'écart entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement.

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

### Note 14 – Autres passifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 / 12 / 07	31 / 12 / 06
Découverts bancaires	320	332
Emprunts locations financières	-	-
Dettes factor	-	293
<b>S/Total découverts bancaires &amp; emprunts locations financières</b>	<b>320</b>	<b>625</b>
Dépôts reçus	8	3
<b>S/Total dépôts reçus</b>	<b>8</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>328</b>	<b>628</b>

Tous les autres passifs financiers ont une échéance inférieure à un an, y compris les dettes financières dans le cadre de contrats de location longue durée, à l'exception des dépôts reçus, dont l'échéance est supérieure à 5 ans.

## INFORMATION SECTORIELLE

Conformément aux règles et méthodes comptables exposées précédemment, il n'existe pas, pour le moment, de secteur, tant au niveau des secteurs d'activité que des secteurs géographiques.

## NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RÉSULTAT

### Note 15 – Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Salaires et charges	63 991	54 604
Charges sociales	29 712	25 267
Participation des salariés	581	697
Stocks options & actions gratuites (IFRS 2)	493	358
Provision Indemnités de départ en retraite	27	26
<b>TOTAL</b>	<b>94 804</b>	<b>80 952</b>

### Note 16 – Charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Achats de sous traitance	21 590	19 484
Achats non stockés de matières et fournitures	477	396
Personnel extérieur	2 192	1 498
Autres services extérieurs	9 055	7 566
Loyers, locations financières	-	14
<b>TOTAL</b>	<b>33 314</b>	<b>28 958</b>

**Note 17 – Dotations aux amortissements, aux provisions, dépréciation d'actif**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Amortissement immobilisations incorporelles	224	198
Amortissement immobilisations corporelles	1 180	976
Amortissement locations financières	-	14
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>1 404</b>	<b>1 188</b>
Provisions pour risques	78	149
Provisions nettes sur actifs circulants	87	(114)
<b>Dotations nettes aux provisions</b>	<b>165</b>	<b>35</b>
Dépréciation "contrats et relations contractuelles clients"	93	264
<b>Dépréciation d'actifs</b>	<b>93</b>	<b>264</b>

**Note 18 – Autres produits et autres charges**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Subventions d'exploitation	356	338
Autres produits	344	557
<b>Autres produits</b>	<b>700</b>	<b>895</b>
Autres charges	238	138
<b>Autres charges</b>	<b>238</b>	<b>138</b>
<b>Net Autres produits/Autres charges</b>	<b>462</b>	<b>757</b>

**Note 19 – Autres produits et charges opérationnels**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Plus value sur cession de titres consolidés	-	50
Plus value sur cession d'immobilisations corporelles	(7)	-
<b>TOTAL</b>	<b>(7)</b>	<b>50</b>

**Note 20 – Analyse du coût de l'endettement financier net**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Dividendes reçus (participations non consolidées)	-	8
Autres intérêts et produits assimilés	1 158	805
Plus values sur Sicav monétaires	1 006	698
Reprise de provision	2	-
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 166</b>	<b>1 511</b>
Intérêts et charges assimilées	678	351
Frais financiers locations financières	-	-
Dotations aux provisions	-	2
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>678</b>	<b>353</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>1 488</b>	<b>1 158</b>

Les intérêts financiers correspondent aux charges directement prélevées par la banque dans le cadre des systèmes de centralisation de trésorerie mis en place entre NEURONES et ses filiales.

**Note 21 – Impôts sur les résultats**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2007	2006
Impôts exigibles	4 051	2 449
Impôts différés	1 330	1 089
<b>TOTAL</b>	<b>5 381</b>	<b>3 538</b>

## Note 22 – Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	2007			2006		
	Base	Taux	Impôt	Base	Taux	Impôt
Résultat avant impôts, plus value de cession de titres consolidés	15 327	33,33 %	5 108	10 083	33,33 %	3 361
Charges calculées non déductibles – Stocks Options (IFRS 2)	493	33,33 %	164	358	33,33 %	119
Impact des charges définitivement non déductibles	126	33,33 %	42	39	33,33 %	13
Contribution Sociale sur les bénéfices (3,33 % sur le montant excédant 763 K€ d'IS)	-	-	48	-	-	4
Génération/(Emploi) de déficits fiscaux non activés	57	33,33 %	19	(91)	33,33 %	(30)
Retraitements non fiscalisés	-	-	-	186	33,33 %	62
Plus value consolidée sur titres cédés (*)	-	-	-	50	-	9
<b>Charge d'impôt effective</b>			<b>5 381</b>			<b>3 538</b>
Taux moyen d'imposition			35,10 %			34,90 %

(\*) Impôt au taux des plus value long terme, calculé sur la plus value fiscale dégagée lors de la cession des titres.

## Note 23 – Informations relatives aux parties liées

### Personnes morales

NEURONES ne possède pas de société sœur.

Il n'existe pas de transactions économiques avec la société Host Développement, actionnaire à hauteur de 46 % de NEURONES, à l'exception des versements de dividendes, le cas échéant.

### Dirigeants

Les éléments concernant la rémunération des dirigeants au cours de l'année 2007 s'établissent ainsi :

Dirigeant	Rémunération brute annuelle (primes comprises) dont avantages en nature	Provision indemnité départ en retraite (y compris charges sociales)	Nombre d'Actions gratuites attribuées
Luc de Chamhard	154 571 6 960	12 397	-
Bertrand Ducurtil	146 800	2 329	25 000 (Plan n°A) 18 000 (Plan n°B)

Les éléments de rémunération des dirigeants de NEURONES se limitent aux informations fournies ci-dessus.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Cautions données

Cautions données par NEURONES S.A. pour 1 944 milliers d'euros au profit du Trésor Public, dans le cadre de la mise en place d'un moratoire sur la TVA pour les sociétés du groupe Victoria.

### Engagements hors bilan

Il n'existe pas d'engagements hors bilan non comptabilisés.

### Régime fiscal des groupes de sociétés

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, le groupe NEURONES a opté en faveur du régime d'intégration fiscale pour les années 2000 à 2004.

L'option d'intégration fiscale a été renouvelée pour les années 2005 à 2009.

Sur l'année 2007, le périmètre d'intégration fiscale comprend NEURONES, Neurones IT, EduGroupe, Axones (ex-Inexware Services), AS International Group, AS International, AS Telecom & Réseaux et AS Technologie.

### Effectifs moyens

	2007	2006
Cadres	930	812
Employés	984	855
<b>TOTAL</b>	<b>1 914</b>	<b>1 667</b>

### Évènements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2007

Aucun évènement significatif n'a eu lieu entre le 31 décembre 2007 et la date de rédaction du présent document.

### Distribution de dividendes

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 8 février 2008, a prévu de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires, approuvant les comptes clos au 31 décembre 2007, de verser un dividende de 0,07 euro par action.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société NEURONES S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note "Principes comptables" expose les méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires et à la valorisation des créances, ainsi que celles relatives à la trésorerie et équivalents de trésorerie. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application ;
- la note "Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé" de l'annexe précise que la société procède à un test de dépréciation :
  - des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéterminée chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an ;
  - des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note "Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé" donne une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 28 mars 2008  
Les Commissaires aux Comptes

**KPMG Audit**  
**Département de KPMG S.A.**

Philippe Saint-Pierre  
Associé

**Bellot Mullenbach & Associés**

Jean-Luc Loir  
Associé



# Comptes annuels résumés de la société mère au 31 décembre 2007

## BILAN

ACTIF <i>(en euros)</i>	31/12/07			31/12/06
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Concessions, brevets et droits similaires	51 785	35 194	16 592	17 789
Fonds commercial	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>51 785</b>	<b>35 194</b>	<b>16 592</b>	<b>17 789</b>
Autres immobilisations corporelles	64 551	50 270	14 281	8 550
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>64 551</b>	<b>50 270</b>	<b>14 281</b>	<b>8 550</b>
Participations	60 412 951		60 412 951	57 121 097
Prêts	41 525		41 525	44 988
Autres immobilisations financières	2 459		2 459	2 459
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>60 456 935</b>	<b>-</b>	<b>60 456 935</b>	<b>57 168 544</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>60 573 271</b>	<b>85 463</b>	<b>60 487 808</b>	<b>57 194 883</b>
Clients et comptes rattachés	6 555 474		6 555 474	5 291 021
Autres créances	2 220 268		2 220 268	1 730 507
Valeurs mobilières de placement	23 053 812		23 053 812	20 862 794
Disponibilités	2 507 425		2 507 425	1 442 613
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>34 336 979</b>	<b>-</b>	<b>34 336 979</b>	<b>29 326 935</b>
Charges constatées d'avance	37 270		37 270	22 700
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>94 947 520</b>	<b>85 463</b>	<b>94 862 057</b>	<b>86 544 518</b>

PASSIF <i>(en euros)</i>	31/12/2007	31/12/2006
Capital social	9 353 131	9 299 322
Prime d'émission	29 285 838	28 883 060
Réserve légale	912 543	912 543
Report à nouveau	25 112 998	27 899 862
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	116 594	(1 390 031)
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>64 781 103</b>	<b>65 604 755</b>
Provisions pour risques	8 264	15 000
<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>8 264</b>	<b>15 000</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	125 376	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 524 294	5 947 429
Dettes fiscales et sociales	3 560 827	1 184 931
Autres dettes	18 862 193	13 792 403
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>30 072 690</b>	<b>20 924 763</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>94 862 057</b>	<b>86 544 518</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> <i>(en euros)</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Ventes de marchandises	148 073	147 345
Production vendue de services	25 008 255	19 176 286
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>25 156 328</b>	<b>19 323 631</b>
<i>dont à l'exportation</i>	775	-
Subventions d'exploitation	2 777	-
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	21 960	6 960
Autres produits	4 407	193 960
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>25 185 472</b>	<b>19 524 551</b>
Achats de marchandises	148 073	147 345
Variation de stocks	-	-
Autres achats et charges externes	24 139 293	18 306 186
Impôts, taxes et versements assimilés	107 009	77 103
Salaires et traitements	797 641	777 680
Charges sociales	467 885	320 313
Dotations aux amortissements sur immobilisations	9 606	10 019
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	8 264	15 000
Autres charges	13 076	126 760
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>25 690 846</b>	<b>19 780 406</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(505 374)</b>	<b>(255 855)</b>
Produits financiers de participation	302 180	260 500
Autres intérêts et produits assimilés	545 108	468 877
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	247 532	167 406
Reprise de provision sur actif financiers	-	-
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 094 820</b>	<b>896 783</b>
Intérêts et charges assimilées	539 750	247 365
Autres charges financières	-	2 750 000
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>539 750</b>	<b>2 997 365</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>555 070</b>	<b>(2 100 582)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>49 696</b>	<b>(2 356 437)</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 287	124 318
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>22 287</b>	<b>124 318</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 114	13 867
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 114</b>	<b>13 867</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>21 173</b>	<b>110 451</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	(45 725)	(855 955)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>26 302 579</b>	<b>20 545 652</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>26 185 986</b>	<b>21 935 683</b>
<b>BÉNÉFICE / (PERTE)</b>	<b>116 594</b>	<b>(1 390 031)</b>

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés <i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Autres capitaux propres (*)	Quote-part de capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat 2007	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
<b>I - FILIALES (Plus de 50 % détenus)</b>										
• Neurones IT	32 443	14 881	98,88 %	29 873	29 873	-	-	44 910	2 481	-
• Intrinsec	480	2 521	82,07 %	435	435	-	-	9 950	856	-
• AS International Group	555	2 580	100,00 %	12 196	12 196	-	-	2 916	134	-
• Victoria	1 510	2 212	93,48 %	3 387	3 387	-	-	222	261	-
• BrainSoft	480	1 661	100,00 %	1 370	1 370	-	-	8 860	233	-
• Axones (ex Inexware Services)	2 250	1 239	100,00 %	2 250	2 250	-	-	7 103	124	-
• ID-Factory	134	572	84,97 %	2 201	2 201	-	-	3 262	102	-
• EduGroupe	4 175	1 582	95,99 %	4 756	4 756	-	-	6 500	270	-
• Codilog-Knowledge	5 460	1 647	71,57 %	3 307	3 307	-	-	6 719	954	302
• Finaxys	500	(61)	54,84 %	274	274	-	-	128	(57)	-
• PragmaTeam	55	271	50,09 %	363	363	-	-	758	83	-
<b>II - PARTICIPATIONS (10 à 50 % détenus)</b>										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>III - AUTRES TITRES</b>										
• Help-Line - Victoria	1 080	10 333	0,03 %	0	0	-	-	53 253	4 351	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60 413</b>	<b>60 413</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>302</b>

(\*) Avant répartition.

## RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société NEURONES S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note "Règles et méthodes comptables" de l'annexe expose notamment les méthodes retenues pour :

- les dépréciations des titres de participation ;
- les dépréciations des valeurs mobilières de placement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la Loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 25 mars 2008  
Les Commissaires aux Comptes

**KPMG Audit**  
Département de KPMG S.A.

Philippe Saint-Pierre  
Associé

**Bellot Mullenbach & Associés**

Jean-Luc Loir  
Associé

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

### 1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions ou engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions ou engagements en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de Commerce.

### 2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

#### Avec Neurones IT S.A.S.

Nature et objet :

La société Neurones IT S.A.S. mutualise certaines fonctions (comptabilité, gestion, paye, services généraux, ressources humaines, marketing, qualité, etc.).

Modalités :

Le coût supporté par Neurones IT S.A.S. est refacturé à votre société selon une clé de répartition forfaitaire. En 2007, la société Neurones IT S.A.S. a facturé à votre société 650 800 € H.T. à ce titre.

Nature et objet :

Les coûts téléphoniques supportés par la société Neurones IT S.A.S. sont refacturés aux sociétés du groupe.

Modalités :

Les coûts téléphoniques supportés par Neurones IT S.A.S. pour le compte de votre société, sont refacturés selon une clé de répartition forfaitaire. Sur l'exercice 2007, votre société a constaté une charge de 1 200 € H.T. au titre des coûts téléphoniques.

Nature et objet :

La société Neurones IT S.A.S. met à disposition de votre société des locaux, sis au 205, avenue Georges Clemenceau à Nanterre.

Modalités :

Les coûts des locaux supportés par Neurones IT S.A.S. sont refacturés au prorata des mètres carrés occupés. En 2007, la société Neurones IT S.A.S. a refacturé à votre société 185 900 € H.T. à ce titre.

Avec Neurones IT S.A.S., Help-Line – Victoria S.A.S. (ex Victoria Consulting), BrainSoft S.A.S., Axones S.A.S. (ex Inexware S.A.S.), Codilog Knowledge S.A.S., EduGroupe S.A.S., Finaxys S.A.S. (ex Axones S.A.S.), IMS S.A.S.

Nature et objet :

Par une convention de gestion centralisée, les sociétés NEURONES S.A. et Neurones IT S.A.S. sont convenues de procéder à une centralisation de trésorerie par l'intermédiaire d'un compte miroir, les mouvements par dates de valeur des comptes opérationnels étant intégrés sur un compte centralisateur. Ce système est mis en place auprès, d'une part, de la BNP, et d'autre part, de la Société Générale. Les comptes opérationnels sont rémunérés sur la base de leurs soldes respectifs, apparaissant au compte centralisateur.

Les sociétés NEURONES S.A., Neurones IT S.A.S., Help-Line – Victoria S.A.S. (ex Victoria Consulting), Axones S.A.S. (ex Inexware S.A.S.), Codilog Knowledge S.A.S. et Finaxys S.A.S. (ex Axones S.A.S.) sont convenues de procéder à une agrégation algébrique de leurs positions bancaires auprès de l'UBP. La facturation des intérêts a lieu sur le compte bancaire de votre société pour la position consolidée.

Les sociétés NEURONES S.A., Neurones IT S.A.S., EduGroupe S.A.S. et BrainSoft S.A.S. sont convenues de procéder à une agrégation algébrique de leurs positions bancaires auprès du Crédit Agricole. La facturation des intérêts a lieu sur le compte bancaire de votre société pour la position consolidée.

Modalités :

En fonction des positions individuelles de chacune des sociétés parties à ces accords, votre société refacture ou rémunère les filiales selon les modalités suivantes :

- position débitrice facturée au taux de l'EONIA + 0,6 % (condition appliquée par les banques au découvert),
- position créditrice rémunérée au taux de l'EONIA – 0,6 %,
- différentiel du taux (emprunteur/prêteur) acquis à votre société.

En 2007, votre société a facturé au titre des commissions de mouvement, les montants suivants :

• Help-Line – Victoria S.A.S. (ex Victoria Consulting)	7 227 €
• Axones S.A.S. (ex Inexware Services S.A.S.)	1 129 €
• Neurones IT S.A.S.	111 €
• Finaxys S.A.S. (ex Axones S.A.S.)	17 €
• IMS S.A.S.	893 €

En 2007, votre société a rémunéré ses filiales, pour les montants suivants :

• BrainSoft S.A.S.	17 951 €
• Help-Line – Victoria S.A.S. (ex Victoria Consulting)	10 389 €
• Codilog Knowledge S.A.S.	13 083 €
• Axones S.A.S. (ex Inexware Services S.A.S.)	2 506 €
• Neurones IT S.A.S.	41 395 €
• Finaxys S.A.S. (ex Axones S.A.S.)	(49 €)
• EduGroupe S.A.S.	9 440 €
• IMS S.A.S.	1 352 €

**Avec Neurones IT S.A.S., Help-Line – Victoria S.A.S. (ex Victoria Consulting), BrainSoft S.A.S., Codilog Knowledge S.A.S., AS International Group S.A.S., Intrinsic S.A.S., Axones S.A.S. (ex Inexware services S.A.S.), IMS S.A.S., EduGroupe S.A.S., Viaaduc S.A.R.L.**

Nature et objet :

Par une convention de mise à disposition des ressources de la holding, les fonctions de direction générale, financière, ressources humaines, communication et marketing sont centralisées au niveau de votre société, holding du groupe.

Modalités :

Les coûts annuels supportés par votre société et imputables à l'ensemble des filiales sont répartis selon un mode forfaitaire.

En 2007, votre société a facturé à ce titre, les montants suivants :

• AS International Group S.A.S.	322 800 € H.T.
• BrainSoft S.A.S.	124 500 € H.T.
• Help-Line – Victoria S.A.S. (ex Victoria Consulting)	741 600 € H.T.
• Intrinsic S.A.S.	141 600 € H.T.
• Codilog Knowledge S.A.S.	39 600 € H.T.
• Neurones IT S.A.S.	691 800 € H.T.
• Axones S.A.S. (ex Inexware Services S.A.S.)	146 400 € H.T.
• IMS S.A.S.	62 400 € H.T.
• EduGroupe S.A.S.	70 800 € H.T.
• Viaaduc S.A.R.L.	22 800 € H.T.

Paris, le 25 mars 2008  
Les Commissaires aux Comptes

**KPMG Audit**  
**Département de KPMG S.A.**

Philippe Saint-Pierre  
*Associé*

**Bellot Mullenbach & Associés**

Jean-Luc Loir  
*Associé*



# Informations générales sur la société, son capital, son administration

## 1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

### 1.1. Dénomination sociale

NEURONES.

### 1.2. Dénomination commerciale

NEURONES.

### 1.3. Siège social

Immeuble "le Clemenceau 1" – 205, avenue Georges Clemenceau  
92024 Nanterre Cedex (France).

### 1.4. Forme juridique

La société a été constituée sous la forme d'une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par le nouveau Code de Commerce et le décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

### 1.5. Nationalité

Française.

### 1.6. Date de constitution et durée de la société

La société a été constituée pour une durée de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, le 15 janvier 1985.

Elle prendra fin le 15 janvier 2084, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

### 1.7. Objet social (article 3 des statuts)

La société a pour objet en France, dans les départements d'outre-mer et à l'étranger : toutes les opérations pouvant concerner directement ou indirectement : le conseil, la conception, la fabrication, le développement, la mise en œuvre, l'installation, le support, l'exploitation, la distribution de tout système informatique et électronique, tant au plan des services que des logiciels, applications et matériels, et de façon générale toute opération liée au traitement de l'information, de communication et de formation.

En vue de réaliser son objet, la société pourra :

- traiter, sous-traiter, représenter et commissionner,
- importer et exporter,

- posséder, acquérir, louer, aménager, équiper, transformer tous immeubles, chantiers, dépôts, magasins,
- prendre tous intérêts et participations par tous modes de concours ou d'intervention dans toutes les entreprises similaires ou susceptibles de favoriser le développement de ses affaires,
- et, en général, réaliser toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet.

### 1.8. Registre du Commerce et des Sociétés

331 408 336 R.C.S. Nanterre

### 1.9. Exercice social

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

### 1.10. Lieux où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales peuvent être consultés au siège social.

### 1.11. Assemblées Générales

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la Loi.

Les réunions ont lieu, soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout propriétaire d'actions, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, peut assister ou se faire représenter à l'Assemblée sur simple justification de son identité et d'une inscription en compte de ses actions dans le même délai, sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit du dépôt, aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, du certificat d'un intermédiaire agréé constatant l'indisponibilité des actions inscrites jusqu'à la date de l'Assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un Administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les procès verbaux d'Assemblées sont dressés et leurs copies sont certifiées et délivrées conformément à la Loi.

Les actionnaires peuvent également voter par correspondance dans les conditions légales. Pour pouvoir être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance doivent avoir été reçus par la société trois jours au moins avant la date de la réunion.

## 1.12. Cession et transmission des actions

Aucune clause statutaire ne restreint le transfert des actions.

### 1.13. Droit de vote double

Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans aucune autre limitation que celles prévues par la Loi.

Toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire. Ce droit est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Toute action transférée en propriété perd ce droit de vote double : néanmoins le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de quatre ans, s'il est en cours. La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante si les statuts de celle-ci le prévoient.

### 1.14. Seuils et franchissement de seuils

Tout actionnaire est tenu à une obligation d'information lorsqu'il vient à détenir ou à ne plus détenir directement, indirectement ou de concert un des seuils légaux de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 1/3, 50 %, 2/3, 90 % et 95 % du capital social ou des droits de vote.

De plus, tout actionnaire est tenu à une obligation d'information supplémentaire lorsqu'il détient directement, indirectement ou de concert 2 % du capital social ou des droits de vote.

### 1.15. Rachat par la société de ses propres actions

La mise en œuvre de ces programmes s'inscrit dans le cadre de l'article L.225-209 du nouveau Code de Commerce.

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 14 juin 2007 a autorisé la société à procéder au rachat de ses propres actions avec les principales modalités suivantes :

- durée du programme : dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée (soit jusqu'au 13 décembre 2008),
- part maximale du capital à acquérir : 10 % du capital,
- prix d'achat maximum : 12 euros par titre,
- quotité maximale acquise en vue de la remise ultérieure à l'échange ou en paiement : 5 % du capital.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2008 d'autoriser la société à procéder au rachat de ses propres actions avec les principales modalités suivantes :

- durée du programme : dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée (soit jusqu'au 11 décembre 2009),
- part maximale du capital à acquérir : 10 % du capital,
- prix d'achat maximum : 10 euros par titre,
- quotité maximale acquise en vue de la remise ultérieure à l'échange ou en paiement : 5 % du capital.

Ce programme annulera et remplacera celui autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2007.

Le lancement effectif de ce programme sera subordonné à une décision du Conseil d'Administration.

Le cas échéant, et après la décision du Conseil d'Administration, la société fera viser par l'AMF une note concernant le programme et la fera publier dans les délais prévus par la Loi. Le programme de rachat pourra alors être effectivement lancé.

Au cours de l'année 2007, la société n'a pas racheté d'actions dans le cadre du programme en cours.

Un Conseil d'Administration en date du 8 février 2008 a autorisé le lancement effectif du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2007.

### 1.16. Répartition statutaire des bénéfices (article 19 des statuts)

Le bénéfice ou la perte de l'exercice est constitué par la différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et provisions, telle qu'elle résulte du compte de résultat.

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement, de cinq pour cent au moins, affecté à la formation d'un fonds de réserve dit "réserve légale".

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale atteint le dixième du capital social.

S'il existe un solde disponible, l'Assemblée Générale décide, soit de le distribuer, soit de le reporter à nouveau, soit de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserve dont elle règle l'affectation et l'emploi.

Après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'Assemblée Générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves. Dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende ou de l'acompte sur dividende en numéraire ou en actions.

### 1.17. Titres au porteur identifiable (article 7 des statuts)

La société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

## 2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

### 2.1. Capital social

Au 31 décembre 2007, le capital de la société est de 9 353 130,80 euros divisé en 23 382 827 actions, entièrement libérées d'une valeur nominale de 0,4 euro.

### 2.2. Autres titres donnant accès au capital

L'ensemble des autorisations des six plans de stock options et des deux plans d'actions gratuites a été soldé.

Après déduction des options et attributions d'actions gratuites devenues caduques ainsi que des options déjà exercées, au 31/12/2007 il reste 886 398 options ou actions gratuites attribuées restant exerçables pour un même nombre d'actions NEURONES selon le détail suivant :

	Nombre de titres exerçables (au 31/12/2007)	% du capital
Stocks Options accordées (Plans n° 1, 2, 3, 4, 5 et 6) (caduques et déjà souscrites déduites)	446 398	1,91 %
Actions gratuites attribuées (Plan n° A & B) (caduques déduites)	440 000	1,88 %
<b>TOTAL ATTRIBUÉ RESTANT EXERÇABLE</b>	<b>886 398</b>	<b>3,79 %</b>

Le détail des plans est indiqué dans l'annexe des comptes consolidés.

Il n'existe pas d'autres titres donnant accès au capital.

### 2.3. Capital autorisé

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2006 a autorisé le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au président, à procéder pendant une période de 26 mois (soit jusqu'au 12 août 2008), à l'émission, en France ou sur les marchés étrangers, de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la société (douzième, treizième, quatorzième et quinzième résolutions).

Ces émissions pourront être réalisées avec maintien ou avec suppression du droit préférentiel de souscription et ne pourront donner lieu (hors ajustements liés notamment à l'incorporation de bénéfices, réserves ou primes au capital, ou à la réservation des droits de porteurs de valeurs mobilières ou de bons) à une augmentation du capital social supérieure à 4 millions d'euros.

En outre, le produit brut des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital ne pourra excéder 80 millions d'euros.

### 2.4. Tableau d'évolution du capital social depuis la création de la société

Date	Nature de l'opération	Augmentation de capital	Prime d'émission et d'apport	Nombre de titres émis	Montant cumulé du capital social	
					Nb de titres	Capital
Décembre 1984	Constitution de la société	-	-	-	8 000	800 000 F
15/08/1985	Augmentation de capital	210 000 F	-	2 100	10 100	1 010 000 F
30/06/1993	Rachat par la société de ses propres titres Réduction du capital	-	-	(4 954)	5 146	514 600 F
30/06/1993	Augmentation de capital par incorporation de réserves et élévation du nominal de 100 F à 200 F	514 600 F	-	-	5 146	1 029 200 F
30/12/1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves et élévation du nominal de 200 F à 4 000 F	19 554 800 F	-	-	5 146	20 584 000 F
29/11/1999	Augmentation de capital par incorporation de réserves, conversion du capital en euros, nominal des actions porté à 1 500 €	30 049 320,83 F	-	-	5 146	7 719 000 €
29/11/1999	Division du nominal De 1 500 € à 2 €	-	-	-	3 859 500	7 719 000 €
5/4/2000	Division du nominal de 2 € à 0,4 €	-	-	-	19 297 500	7 719 000 €
23/5/2000	Augmentation de capital lors de l'introduction sur le Nouveau Marché	1 389 420 €	29 872 530 €	3 473 550	22 771 050	9 108 420 €
31/12/2004	Augmentation de capital suite à exercice de BSPCE	30 488 €	213 416 €	76 220	22 847 270	9 138 908 €
31/12/2005	Augmentation de capital suite à exercice de BSPCE/Stocks Options	166 260 €	1 163 820 €	415 650	23 262 920	9 305 168 €
31/12/2005	Réduction de capital suite à annulation d'un bloc racheté	-	-	(98 000)	23 164 920	9 265 968 €
31/12/2006	Augmentation de capital suite à exercice de Stocks Options	33 353,60 €	276 359,60 €	83 384	23 248 304	9 299 321,60 €
31/12/2007	Augmentation de capital suite à exercice de Stocks Options	53 809,20 €	402 778,20 €	134 523	23 382 827	9 353 130,80 €

## 2.5. Évolution de la répartition de la capital et des droits de vote au cours des trois derniers exercices

	Situation au 31 décembre 2005				Situation au 31 décembre 2006				Situation au 31 décembre 2007			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
<b>Actionnaires dirigeants</b>												
Luc de Chamnard	13 747 415	59,3 %	26 623 910	65,7 %	6 661 357	28,7 %	13 322 714	38,5 %	6 661 357	28,5 %	13 322 714	38,3 %
Host Développement	3 532 500	15,3 %	7 065 000	17,4 %	10 629 087	45,7 %	14 161 587	40,9 %	10 629 087	45,5 %	14 161 587	40,8 %
Bertrand Ducurtil	944 335	4,1 %	1 888 670	4,7 %	944 335	4,1 %	1 888 670	5,5 %	944 335	4,0 %	1 888 670	5,4 %
<b>TOTAL DIRIGEANTS</b>	<b>18 224 250</b>	<b>78,7 %</b>	<b>35 577 580</b>	<b>87,8 %</b>	<b>18 234 779</b>	<b>78,5 %</b>	<b>29 372 971</b>	<b>84,9 %</b>	<b>18 234 779</b>	<b>78,0 %</b>	<b>29 372 971</b>	<b>84,5 %</b>
Actions de concert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe d'actionnaires partenaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actionnariat salarié	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Auto détention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autocontrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Public (1)	4 940 670	21,3 %	4 944 430	12,2 %	5 013 525	21,5 %	5 201 310	15,1 %	5 148 045	22,0 %	5 381 235	15,5 %
Actionnariat résident	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actionnariat non résident	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>23 164 920</b>	<b>100 %</b>	<b>40 522 010</b>	<b>100 %</b>	<b>23 248 304</b>	<b>100 %</b>	<b>34 574 281</b>	<b>100 %</b>	<b>23 382 827</b>	<b>100 %</b>	<b>34 754 206</b>	<b>100 %</b>

(1) titres au porteur et titres au nominatif, salariés - autres que dirigeants - inclus.

Host Développement S.A.S. est détenue à 100 % par Luc de Chamnard.

Aucun franchissement de seuil n'a été déclaré auprès de la société au cours de l'année 2007. En 2006, Tocqueville Finance a franchi à la hausse les seuils de 2 % et 4 % en capital et le seuil de 2 % en droits de vote.

## 2.6. Pactes d'actionnaires/actions de concert/engagements de conservation de titres

Dans le cadre de l'article 789 A du CGI, des engagements collectifs de conservation de titres ont été renouvelés en décembre 2006 entre Luc de Chamnard, Bertrand Ducurtil, leurs familles et Host Développement. Aucun autre engagement de conservation de titres n'a été pris par les dirigeants actionnaires.

## 2.7. Nantissement des actions

Néant.

## 3. DIVIDENDES

Exercice clos le	Montant net total distribué	Dividende par action	
		Dividende net	Avoir fiscal
31 décembre 2006	1 396 832,52 euros	0,06 euro	N/A
31 décembre 2005	1 390 323,90 euros	0,06 euro	N/A
31 décembre 2004	1 144 447,75 euros	0,05 euro	N/A
31 décembre 2003	-	-	-
31 décembre 2002	-	-	-

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2008 de verser un dividende de 0,07 euro par action au titre de l'exercice 2007. Conformément aux dispositions légales, les dividendes et acomptes sur dividendes sont prescrits dans un délai de cinq ans au profit de l'État.

## 4. MARCHÉ DES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Les actions de NEURONES sont actuellement cotées dans le compartiment "C" de la liste unique (Eurolist) de la Bourse de Paris (code ISIN : FR0004050250 – code Bloomberg : NEUR FP – code Reuters : NEUR.LN).

La cotation des actions est effectuée en continu depuis la date d'introduction en Bourse. Les actions font partie de l'indice IT CAC depuis mai 2000.

L'évolution du cours de l'action et des volumes quotidiens échangés au cours des dix-huit derniers mois a été la suivante :

Mois	Cours plus haut (en euros)	Cours plus bas (en euros)	Cours moyen clôture (en euros)	Nb de titres échangés (en milliers)	Nombre de séances
septembre 2006	5,51	4,70	5,17	159	21
octobre 2006	5,08	4,72	4,94	147	22
novembre 2006	4,98	4,73	4,86	349	22
décembre 2006	4,84	4,47	4,74	172	19
janvier 2007	5,14	4,85	5,04	115	22
février 2007	5,75	4,86	5,30	365	20
mars 2007	5,18	4,88	5,08	174	22
avril 2007	5,50	4,98	5,26	213	19
mai 2007	5,91	5,37	5,74	400	22
juin 2007	5,80	5,51	5,67	109	21
juillet 2007	5,81	5,60	5,69	259	22
août 2007	5,92	5,55	5,75	258	23
septembre 2007	6,44	5,76	6,04	243	20
octobre 2007	6,30	6,05	6,19	90	23
novembre 2007	6,30	6,05	6,15	258	22
décembre 2007	6,45	6,01	6,24	66	19
janvier 2008	6,24	4,90	5,72	244	22
février 2008	5,85	5,11	5,49	127	21
Extrême moyenne (12 derniers mois)	6,45	4,88	5,75	203	-
<b>TOTAUX (12 DERNIERS MOIS)</b>	-	-	-	<b>2 443</b>	<b>256</b>

Source : NYSE Euronext.

Le volume journalier moyen échangé au cours des trois derniers mois connus à la date de rédaction du présent document (décembre 2007, janvier et février 2008) a été de 7 100 titres par jour. Sur les douze derniers mois (mars 2007 à février 2008), il s'est élevé à environ 9 500 titres quotidiens.

## 5. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### 5.1. Conseil d'Administration

#### Composition

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de 4 administrateurs, dont les autres mandats (groupe et hors groupe) sont précisés dans le rapport de gestion :

- Président du Conseil d'Administration : Luc de Chamnard
- Directeur général délégué : Bertrand Ducurtil
- Administrateur : Hervé Pichard
- Administrateur : Jean-Louis Pacquement

#### Ancienneté dans la fonction

Administrateur	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat
Luc de Chamnard	5 décembre 1984 (*)	AG du 12 juin 2008
Bertrand Ducurtil	30 juin 1999	AG du 12 juin 2008
Jean-Louis Pacquement	5 décembre 1984 (*)	AG du 12 juin 2008
Hervé Pichard	15 octobre 2004	AG du 12 juin 2008

(\*) Date de création de NEURONES.

## Indépendance

Au sens du rapport Bouton, Jean-Louis Pacquement est un administrateur historique (plus de 15 ans d'ancienneté). Hervé Pichard, administrateur, est par ailleurs conseiller juridique du groupe. La cooptation des administrateurs est soumise à la ratification de l'Assemblée Générale chaque année. Ils doivent détenir au moins une action. Il n'a pas été fixé de règle spécifique concernant les restrictions ou interdictions d'intervention des administrateurs sur des opérations sur les titres NEURONES s'ils disposent d'informations non encore rendues publiques. Dans ce cas de figure, le droit commun s'applique.

## Fonctionnement

Compte tenu de la répartition du capital de la société :

- il n'existe pas de règlement intérieur du fonctionnement du Conseil d'Administration,
- il n'est pas prévu d'en mettre en place à ce jour car une telle procédure paraît disproportionnée par rapport aux résultats qu'on pourrait en attendre,
- l'évaluation des performances du Conseil d'Administration n'a pas fait l'objet de mesures formalisées,
- il n'a pas été constitué de comité préparant les décisions du Conseil d'Administration (comité des comptes, comité d'audit, comité des rémunérations, etc.).

Nombre de réunions du Conseil d'Administration en 2007 : 5.

Taux de présence des membres du Conseil d'Administration en 2007 : 85 %.

## Renouvellement du mandat des administrateurs

Le mandat des administrateurs venant à échéance annuellement et à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes clos au 31 décembre 2007, conformément aux statuts il sera proposé de soumettre à son vote la désignation, pour l'exercice 2008, des prochains administrateurs. Il n'y a pas de limite statutaire quant au nombre de renouvellements des mandats d'administrateur.

## Rémunération des administrateurs

Il n'a pas été versé de jetons de présence, de l'origine de la société au 31/12/2007.

## 5.2. Intérêts des dirigeants

Les montants des rémunérations globales brutes et avantages en nature attribués aux membres du Conseil d'Administration de NEURONES au titre des exercices 2006 et 2007 sont indiqués dans le rapport de gestion.

Les dirigeants de NEURONES ou des membres de leurs familles ne possèdent, ni directement ni indirectement, des actifs utilisés par le groupe, notamment immobiliers.

Ils n'ont pas d'intérêts dans le capital des filiales de NEURONES, ni chez des clients ou fournisseurs du groupe à l'exception d'une participation dans une société unipersonnelle fournisseur occasionnel.

Il n'a pas été accordé ou constitué de prêts ou garanties en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

## 6. INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

### 6.1. Options de souscription ou d'achat d'actions, actions gratuites

Les plans d'option de souscription d'actions et d'attributions d'actions gratuites sont décrits dans l'annexe des comptes consolidés.

Pour l'ensemble de ces plans, au 31/12/2007, il reste 886 398 options ou actions gratuites exerçables :

	Nombre de titres	% du capital
Stocks Options accordées (Plans n° 1, 2, 3, 4, 5 et 6) (caduques et déjà souscrites déduites)	446 398	1,91 %
Actions gratuites attribuées (Plan n° A & B) (caduques déduites)	440 000	1,88 %
<b>TOTAL ATTRIBUÉ RESTANT EXERÇABLE</b>	<b>886 398</b>	<b>3,79 %</b>

Pour les mandataires sociaux et 10 salariés ayant reçu le plus d'options, l'historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions est le suivant :

	Plan SO n°1	Plan SO n°2	Plan SO n°3	Plan SO n°4	Plan SO n°5	Plan SO n°6
Date de l'assemblée	29/11/99	29/11/99	29/11/99	29/11/99	25/06/2003 & 25/06/2004	25/06/04
Date du Conseil d'Administration	29/11/99	27/07/00	11/07/01	23/01/03	15/10/04	28/06/06
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées par :						
• les mandataires sociaux	-	-	-	-	-	-
• les dix premiers attributaires salariés	126 245	34 298	81 000	67 000	92 000	32 000
Point de départ d'exercice des options	29/11/04	27/07/05	11/07/06	1/03/07	15/10/08	1/07/10
Date d'expiration	28/11/14	26/07/15	10/07/11	28/02/11	14/10/12	30/06/14
Prix de souscription ou d'achat	3,2	7,5	3,8	3,2	4,2	5,1
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Nombres d'actions souscrites au cours de l'exercice	0	0	14 000	44 000	0	0
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice	0	0	0	0	22 000	0
Options de souscription ou d'achat restantes	9 530	13 338	0	13 000	70 000	32 000

Pour les mandataires sociaux et les 10 salariés ayant reçu le plus d'options, les attributions et levées de l'année 2007 d'options de souscription ou d'achat d'actions sont les suivantes :

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées
Options consenties durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options	
• Luc de Chamnard	0
• Bertrand Ducurtil	0
Options levées durant l'exercice par chaque mandataire social	
• Luc de Chamnard	0
• Bertrand Ducurtil	0

Attribution et exercice des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés non mandataires sociaux	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan n°
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé.	0	-	-
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé.	14 000 44 000	3,80 euros 3,20 euros	N°3 – Stock options 2001 N°4 – Stock options 2003

## 6.2. Participation et intéressement

Outre le bénéfice éventuel de plans de stock options et d'actions gratuites, les salariés bénéficient de la participation légale lorsque leur entité métier remplit les conditions requises. Au cours des cinq derniers exercices, les sommes affectées à la participation et à l'intéressement des salariés ont été les suivantes :

(en milliers d'euros)	2003	2004	2005	2006	2007
Participation légale	481	568	531	630	463
Intéressement des salariés	28	50	52	67	118
<b>TOTAL (Participation + Intéressement)</b>	<b>509</b>	<b>618</b>	<b>583</b>	<b>697</b>	<b>581</b>

## 7. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

### 7.1. Commissaires aux Comptes Titulaires

KPMG S.A.

2 bis, rue de Villiers – 92309 Levallois Perret cedex

Représenté par Monsieur Philippe Saint-Pierre.

Date du premier mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2004.

Date du mandat en cours : renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2005.

Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Bellot Mullenbach & Associés

14, rue Clapeyron – 75008 Paris

Représenté par Monsieur Jean-Luc Loir.

Date du premier mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 1997.

Date du mandat en cours : renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2003.

Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

### 7.2. Commissaires aux Comptes Suppléants

Monsieur Christian Libéros

9, avenue Parmentier – BP 2398 – 31086 Toulouse cedex 2

Date du premier mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2004.

Date du mandat en cours : renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2005.

Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Monsieur Éric Blache

14, rue Clapeyron – 75008 Paris

Premier mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2005.

Fin de mandat : mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.



### 7.3. Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Bellot Mullenbach & Associés		KPMG		Bellot Mullenbach & Associés		KPMG	
	Montant 2007	% 2007	Montant 2007	% 2007	Montant 2006	% 2006	Montant 2006	% 2006
<i>(en milliers d'euros)</i>								
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés	79	93 %	76	88 %	97	78 %	51	98 %
Missions accessoires (due diligence, etc.)	6	7 %	10	12 %	27	22 %	1	2 %
<b>Sous total</b>	<b>85</b>	<b>100 %</b>	<b>86</b>	<b>100 %</b>	<b>124</b>	<b>100 %</b>	<b>52</b>	<b>100 %</b>
<b>Autres prestations</b>								
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
Technologies information	-	-	-	-	-	-	-	-
Audit interne	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>85</b>	<b>100 %</b>	<b>86</b>	<b>100 %</b>	<b>124</b>	<b>100 %</b>	<b>52</b>	<b>100 %</b>

### 7.4. Responsable de l'information

Bertrand Ducurtil – NEURONES – Immeuble "Le Clemenceau 1"  
205, avenue Georges Clemenceau – 92024 Nanterre Cedex  
Tél. : 01 41 37 41 37 – Fax : 01 47 24 40 46

### 7.5. Attestation du responsable du document de référence

"J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant dans le présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes reproduits dans le présent document de référence. Ils indiquent avoir également procédé à la lecture d'ensemble du présent document.

La lettre de fin de travaux ne comprend pas d'observation."

Luc de Chamard  
Président-directeur général

## 8. INFORMATIONS LIÉES

### 8.1. Informations incluses par référence

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice 2005 établis en application des normes comptables françaises, ainsi que le rapport des contrôleurs légaux y afférent, figurant en pages 30-66 du document de référence 2005 déposé à l'AMF le 30 mai 2006 sous le numéro D.06-0500,
- les comptes consolidés de l'exercice 2006 établis en application du référentiel IFRS, ainsi que le rapport des contrôleurs légaux y afférent, figurant en pages 31-57 du document de référence 2006 déposé à l'AMF le 25 mai 2007 sous le numéro D.07-0514.

Pour le présent document de référence, NEURONES ne s'est pas appuyé sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence de contrôle interne à destination des valeurs petites et moyennes.

### 8.2. Documents accessibles au public

Sont notamment disponibles sur le site Internet de la société ([www.neurones.net](http://www.neurones.net)) les documents suivants :

- les comptes consolidés 2007 accompagnés du rapport des contrôleurs légaux,
- les documents de référence 2004, 2005 et 2006 déposés sous forme de rapport annuel auprès de l'Autorité des Marchés Financiers les 18 mai 2005, 30 mai 2006 et 25 mai 2007 sous les numéros D.05-0731, D.06-0500 et D.07-0514.

Les statuts peuvent être consultés au siège social de NEURONES : 205, avenue Georges Clemenceau 92024 Nanterre Cedex.

Sont également disponibles sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) les documents de référence 2004, 2005 et 2006.



## DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2007

En application des articles 211 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le présent document de référence a été déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2008. Il ne pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le présent document de référence est disponible sur [www.neurones.net](http://www.neurones.net) – Investisseurs – Documents téléchargeables.

# Tableau de concordance

La présente table permet d'identifier les informations à inclure dans le rapport annuel déposé comme document de référence.

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004	Document de référence Page
1. Personnes responsables	88
2. Contrôleurs légaux des comptes	87
3. Informations financières historiques	27 à 29
4. Facteurs de risque	37 et 38
5. Informations concernant la société	27
5.1. Histoire et évolution de la société	27
5.2. Pôles d'activité	30 à 32
5.3. Offres transverses, relation globale	29
5.4. Politique d'investissement	39
5.5. Sous-traitance	34
5.6. Stratégie et développement	38
6. Aperçu des activités	30 à 32
6.1. Principales activités	30 à 32
6.2. Principaux marchés	34
7. Organigramme	35 et 36
7.1. Description du groupe	63
7.2. Liste des filiales	63
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	n.a.
9. Examen de la situation financière et du résultat	41 à 77
9.1. Situation financière	41 à 77
9.2. Résultat d'exploitation	55
10. Trésorerie et capitaux	56 et 57
11. Recherche et développement, brevets et licences	34
12. Informations sur les tendances	40
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	40
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	85
15. Rémunération et avantages	45 et 85
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	85 et 86
17. Salariés (nombre, effectif par activité, etc.)	37 et 73
17.1. Participation et stocks options	86 et 87
18. Principaux actionnaires	84
19. Opérations avec des apparentés	n.a.
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	54 à 77
20.1. Informations financières historiques	27
20.2. Information financière proforma	n.a.
20.3. États financiers	54 à 77
20.4. Vérification des informations financières annuelles	74, 78, 79 et 80
20.5. Date des dernières informations financières vérifiées	54
20.6. Informations financières intermédiaires	41
20.7. Politique de distribution de dividendes	84
21. Informations complémentaires	81 à 88
21.1. Capital social	83
21.2. Acte constitutif et statuts	81 et 82
22. Contrats importants	34
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'expert et déclarations d'intérêts	n.a.
24. Documents accessibles au public	88
25. Informations sur les participations	77

# Glossaire

**ACD (Automatic Call Dispatch)** : fonctionnalité importante d'un PABX utilisée par un service desk ou un centre d'appels. Elle permet d'affecter les appels entrants à des files d'attente de techniciens de support et de gérer ces files.

**ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line)** : le fil de cuivre du RTC (Réseau Téléphonique Commuté) est un réseau analogique utilisé pour transporter la voix et les données, notamment via les modems. L'ADSL est une technologie qui permet de faire passer des hauts débits sur le fil de cuivre standard (réseau actuel de France Telecom). Elle concerne surtout les particuliers qui ont ainsi un accès beaucoup plus rapide à Internet. Les entreprises seront surtout concernées par des dérivés comme le HDSL plus adaptés à leur type de trafic.

**Ajax (Asynchronous JavaScript And XML)** : environnement de développement applicatif qui permet une réponse très rapide aux requêtes d'un internaute (rapatriement des seules données et exécution du code JavaScript par le navigateur de l'utilisateur au lieu de l'envoi de pages (X)HTML entières).

**API (Application Programming Interface)** : interface qui permet aux logiciels de communiquer entre eux.

**ASP (Application Services Provider)/SaaS (Software as a Service)** : acteur hébergeant et mettant à disposition des applications (tous types d'applications sont envisageables : ERP, GED, décisionnel, bureautique, ou servant de portail par exemple pour les déclarations sociales et fiscales, etc.). Le client n'est pas propriétaire des applications, il loue un droit d'accès à l'usage ou paye parfois un "droit de passage" dans le cas des portails déclaratifs. Le modèle ASP est un nouveau modèle de commercialisation des applications et s'adresse principalement aux moyennes entreprises. L'expression "mode ASP" est en train d'être rapidement remplacé par le terme "SaaS" (Software as a Service).

**Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)** : société de conseil ou SSII assistant le maître d'ouvrage pour la définition de ses besoins (élaboration de cahier des charges et gestion de l'appel d'offres), le suivi de sa relation avec la maîtrise d'œuvre pendant la durée du projet, la réception du projet et la période de garantie.

**Authentification ou identification/PKI (Private Key Infrastructure)** : les solutions actuelles d'authentification sont : le simple mot de passe très répandu mais assez fragile, le certificat PKI, le token, la carte à puce, la biométrie. Quoique d'administration plus lourde, les certificats PKI sont promis à un grand développement : pour rentrer dans une application, il faut alors non seulement que l'utilisateur ait son mot de passe mais également que sur sa machine soit installé un module logiciel particulier.

**BAM (Business Activity Monitoring ou supervision des activités métier)** : le BAM a pour objectif le suivi des processus métier (applications et processus avec intervention humaine) : performance, disponibilité, accessibilité... Un projet BAM nécessite la mise en œuvre d'outils de remontées de données concernant les processus et d'autre part d'un outil de compilation et de présentation des résultats. Schématiquement, c'est une surcouche des outils de BPM. Les éditeurs sont soit des "pure players" BAM comme Systar, soit des acteurs du BPM (Tibco) soit encore des spécialistes du décisionnel comme Informatica ou Cognos.

**BPM (Business Process Management – gestion des processus métier)** : famille d'applications permettant de gérer les processus métier de l'entreprise. Un processus métier classique est par exemple la gestion d'un client depuis sa commande, son paiement en ligne, la validation du dossier, les éventuelles réclamations et compléments. Indépendante des données et des applications opérationnelles, l'application de BPM s'appuie sur ces dernières souvent avec de l'EAI. L'objectif poursuivi est d'assurer la visibilité des processus métier et de les optimiser souvent par l'automatisation.

**BPO (Business Process Outsourcing)** : externalisation, non plus seulement de l'informatique, mais plus globalement d'une fonction ou d'un processus : comptabilité, gestion d'abonnés, centre d'appels, etc.

**Business Intelligence (équivalent de : décisionnel)** : terme regroupant toutes les disciplines liées à la prise de décision, de l'alimentation du datawarehouse (ou entrepôt de données) à la publication des informations (sur Internet ou un autre support), en passant par la confection des cubes multidimensionnels. Sont aussi inclus dans cette catégorie les applications de datamining et les frontaux d'analyse, précédemment appelés infocentres, EIS (Executive Information System) ou encore Siad (système d'information et d'aide à la décision).

**Centre d'appels** : activité générique de point de contact entre une entité et ses clients (n'intègre pas la hot line ni le service desk).

**Centre d'appels à faible valeur ajoutée** : centre d'appels à traitement de demandes simples. Typiquement, les centres d'appels des opérateurs de téléphonie mobile, les plateaux d'assureurs, de banques ou de gestionnaires de cartes privatives.

**Centre d'appels à valeur ajoutée** : centre d'appels à traitement de demandes complexes nécessitant un niveau élaboré de formation, de compétence et des comportements travaillés.

**Centres d'appels orientés "appels entrants"** : les clients d'une organisation appellent des plateaux ou plates-formes qui renseignent sur l'offre, prennent des commandes, ouvrent et traitent des dossiers après-vente (comptes bancaires, dossiers sinistres pour les assureurs, etc.).

**Centres d'appels orientés "appels sortants"** : il s'agit essentiellement d'opérations de télémarketing pour des prospects, d'enquêtes pour des clients existants.

**Cheval de Troie** : petit programme introduit à l'insu de l'utilisateur et destiné à opérer des actions malveillantes sur son poste de travail. Dans cette catégorie rentrent le "Spyware", logiciel espion qui transmet à l'extérieur les données du disque sur lequel il s'est introduit.

**Chiffrement/cryptage des données** : codage des informations visant à les rendre incompréhensibles pour quiconque autre que leur destinataire. Depuis le comité interministériel du 19 janvier 1999, la France a libéralisé le chiffrement et a adopté les règles adoptées par les principaux autres pays du G7.

**Client léger** : terme utilisé pour des applications dont l'essentiel des traitements est effectué sur le serveur et très peu de traitements sur le poste de travail de l'utilisateur. Les applications Cltrix et Metaframe sont les applications client léger qui ont popularisé le terme. Dans le cadre d'une applica-

tion "Web", le navigateur internet est un client léger. Avec l'apparition d'Ajax et des nombreuses applications associées, on utilise aussi l'appellation client léger pour les applications laissant quasiment tout le traitement au serveur, et client riche pour les applications effectuant une grande partie du traitement en Javascript, donc côté client.

**CMDB (Configuration Management DataBase)** : base de données décrivant les composants d'un système d'information et leurs relations entre eux. Elle permet de suivre les changements opérés dans leur configuration. La CMDB est un composant fondamental de l'architecture ITIL d'une production informatique. La bonne documentation d'un système d'information en production représente des difficultés pratiques importantes (documentation par processus, choix du niveau de détail, redondance, difficultés d'assurer la mise à jour, gestion de l'historique...).

**CMM (Capability Maturity Model)** : référentiel des meilleures pratiques en matière de développement et de maintenance de logiciels. Le modèle aide à l'optimisation des processus et évalue l'entreprise sur une échelle de maturité à 5 niveaux (initial, reproductible, défini, maîtrisé, optimisé). À partir de 2006, sera applicable la dernière version du modèle, le CMM-I (Intégration).

**COBIT (Control Objectives for Information and Technology)** : référentiel pour évaluer les risques et les investissements informatiques.

**Consolidation de serveurs** : ces dernières années, les serveurs ont eu tendance à se multiplier à chaque mise en production d'application. Pour diminuer leurs coûts d'exploitation, on peut consolider des serveurs en regroupant les applications sur un nombre plus réduit de serveurs de production.

**CRM (Customer Relationship Management) équivalent de GRC (Gestion de la Relation Client)** : le CRM recouvre l'ensemble des fonctions de l'entreprise visant à conquérir et à conserver sa clientèle. Ce terme, qui s'est substitué à celui de front office, regroupe la gestion des opérations de marketing, l'aide à la vente, le service client, le centre d'appel et le service desk. Les progiciels de CRM du marché assurent une ou plusieurs de ces fonctions.

**CTI (Computer Telephony Integration, couplage téléphonie-informatique- éditeur de référence : Genesys)** : le CTI assure l'échange d'informations - principalement le numéro d'appel - entre systèmes téléphoniques et systèmes informatiques. Des applications de helpdesk ou de CRM permettent ensuite de relier un numéro d'appel à des informations stockées dans une base de données concernant l'appelé ou l'appelant, qui sont présentées en temps réel à l'écran de l'utilisateur. Le CTI peut être mis en œuvre localement, sur un poste de travail, ou au sein d'un centre d'appel. Pour un call center, le CTI présente plusieurs intérêts notamment : le "pop up screen" et le fait de gagner en personnalisation de la relation.

**Data centers (ou centres d'hébergement)** : centres de traitement permettant d'obtenir des gains par mutualisation du hardware, du software et des prestations. Historiquement, ces centres sont le plus souvent utilisés pour les systèmes mainframe où l'Infogérance s'accompagne en général d'un rachat des matériels du client ("externalisation de la propriété"). Aujourd'hui, les serveurs consolidés et virtualisés, les systèmes mutualisés de stockage et de sauvegarde, tous gourmands en énergie électrique sécurisée et en climatisation, créent un marché très porteur pour l'hébergement. Certains avancent

même qu'aujourd'hui les charges liées aux m<sup>2</sup> des salles machine seraient supérieures au prix des serveurs. Cette évolution si rapide qu'elle soit ne doit pas faire perdre de vue que l'enjeu principal porte sur les prestations de gestion des serveurs : supervision, télédistribution, remontées d'alerte, prise de contrôle à distance.

**EAI (enterprise Application Interface ou Entreprise Application Integration)** : c'est l'art de lier entre elles les applications de l'entreprise (gestion de production avec gestion des stocks, CRM avec PGI, voire deux PGI entre eux au sein d'un même groupe, etc.) dans un souci d'homogénéité du système d'information ou de consolidation. Souvent réalisable par le biais d'un échange de fichiers, mais alors sans le bénéfice du temps réel, l'intégration de deux applications passe par le développement d'interfaces, baptisées connecteurs, entre leurs API correspondantes. Au formatage des données réalisé par des outils similaires à ceux utilisés pour l'extraction et la conversion de données vers des datawarehouses s'ajoute une composante de type middleware assurant la compréhension mutuelle des messages échangés. L'OAG (Open Application Group) a proposé un système de standardisation des API - sous le nom d'Oagis - sans grand succès. Sont alors nées des solutions ponctuelles, gérant un nombre restreint de progiciels du marché.

**e-learning** : ensemble des techniques de formation à distance utilisant notamment Internet, les Intranets, les outils de téléconférence et les Cd-rom.

**eSCM (eSourcing Capability Model)** : référentiel des meilleures pratiques en matière de sourcing et de relations clients/fournisseurs. Développé aux USA au début des années 2000, il couvre l'ensemble du cycle de vie des prestations externalisées : définition de la stratégie de sourcing, étude d'opportunité d'externaliser, sélection des fournisseurs, vie du contrat et réversibilité.

**ETL (Extract and Translation Language - éditeurs de référence : Informatica, Datastage)** : outils logiciels permettant l'extraction de données de bases de données de production pour les charger dans une autre base de données (en général un entrepôt de données).

**Extranet** : application Internet sécurisée utilisée par les clients ou fournisseurs ainsi que les utilisateurs d'une grande organisation. Il s'agit classiquement de mettre à disposition de tiers des informations les concernant (suivi d'activité, avancement de processus, etc.). Il n'y a aucun développement ou déploiement à effectuer chez les tiers qui utilisent leur navigateur standard pour accéder à l'application via Internet.

**Forfait** : sur la base d'un cahier des charges, réalisation avec un prix forfaitaire et un délai de livraison. La SSII, maître d'œuvre, a une obligation de résultat et décide des moyens à mettre en œuvre.

**Gestion de contenu (Content Management)** : de nombreuses organisations manipulent des documents de types différents : bases de données structurées, fichiers texte (Word, Excel, etc.), fichiers web HTML, photos et fichiers audio ou vidéo. Elles souhaitent gérer leur contenu de façon cohérente (une seule mise à jour déclenchant la mise à jour de plusieurs supports). Par exemple, les contenus diffusés sur un site web en HTML doivent en parallèle partir sous forme PDF chez un imprimeur qui va en tirer des catalogues produits et enfin être à jour par rapport aux bases de données structurées internes. Les solutions de gestion du contenu s'appuient sur la génération de flux XML. Les éditeurs de référence en gestion de contenu sont : Documen-

tum, FileNet, OpenText, Vignette, Broadvision. La gestion de contenu est souvent liée à la Gestion Electronique de Documents (GED de production et GED bureautique).

**Groupware** : famille d'applications permettant un travail collaboratif au niveau d'un service, d'une société ou d'un groupe. Ces applications incluent des fonctionnalités de communication (messagerie), de collaboration (mise en commun de documents, gestion facilitée des accès) et de coordination (gestion des process ou workflows, des droits, des visas, etc.).

**GSM, GPRS, Edge, UMTS 3G, 4G** : normes de transmission radio-numériques utilisées par la téléphonie mobile. On distingue : le GSM (déjà de deuxième génération, toujours opérationnel pour le transport de la voix, d'un débit d'environ 9 kbits/s), le GPRS (qui permet le transport de données par paquets, notamment de messages, d'un débit d'environ 30 kbits/s) et enfin l'UMTS (dit de troisième génération) choisi par France Telecom et SFR qui permet le transport de la voix et des données, notamment d'écrans internet et intranet, à des débits prévus de 300 kbits/s à 2 Mbits/s, Bouygues Telecom ayant choisi la technologie Edge d'un débit d'environ 100 kbits/s. Le futur standard 4G est annoncé avec des débits allant jusqu'à Gigabits/s, avec possibilité de passer d'un réseau à un autre sans rupture.

**GTI/GTR** : Garantie de Temps d'Intervention/Garantie de Temps de Rétablissement.

**Hébergeurs (housing et hosting)** : les hébergeurs fournissent en général deux niveaux de prestation. Un premier niveau de co-location ou "housing" (espace et connectivité : des machines, des baies, de la mémoire, des "tuyaux" Internet, lignes spécialisées, avec climatisation, sécurité incendie, alimentation électrique sécurisée par des groupes électrogènes, accès physique sécurisé). Le second niveau de prestations, nécessitant des équipes informatiques H24, est le "hosting" constitué de services de supervision et de contrôle des applications (sauvegarde, supervision, gestion de la sécurité, relance suite à incident, etc.). Ce second niveau de prestations est souvent proposé en option par les spécialistes du "housing".

**Hot line** : activité de réponse téléphonique à des demandes portant sur un sujet précis.

**Infogérance/externalisation** : l'Infogérance consiste, pour une entreprise, à confier tout ou partie de son informatique à un prestataire qui, dans le cadre d'un contrat forfaitaire de plusieurs années, en prend la responsabilité opérationnelle et la fait évoluer.

Le prestataire a des engagements de résultats sur des niveaux de services définis (SLA- Service Level Agreement ou Accord sur le Niveau de Service). Des indicateurs permettent de vérifier le respect des engagements. Le contrat peut ou non s'accompagner du transfert de salariés ou d'équipements et logiciels. Les équipes du prestataire sont en général réparties à la fois sur les sites du client et sur les centres de services de l'infogérant. Dans ce dernier cas, les personnels peuvent être soit mutualisés, soit dédiés. Il en est de même pour les équipements informatiques situés dans les centres de traitement (data centers) de l'infogérant.

Une clause de réversibilité ouvre la possibilité au client de reprendre son informatique ou de la confier à un autre prestataire. Un plan d'assurance qualité contraignant fait l'objet de fréquentes réunions entre maître d'ouvrage (client) et maître d'œuvre (prestataire).

Très prisée des SSII par la promesse de revenus récurrents qu'elle suscite, l'Infogérance est souvent revendiquée à tort. Dans bien des cas, elle s'apparente à une simple externalisation, sans la rigueur contractuelle de l'Infogérance.

Le marché de l'Infogérance est souvent classifié en cinq catégories :

- Infogérance matérielle/d'infrastructures (d'environnements de sites centraux en général).
- Infogérance d'infrastructures distribuées (IM - Infrastructure Management).
- Infogérance de réseaux.
- Infogérance applicative (Tierce Maintenance Applicative ou TMA - Applications Management).
- Infogérance globale.

**Informatique répartie ou distribuée** : serveurs (Unix, Microsoft, etc.), postes de travail, périphériques, éléments actifs (principalement routeurs et commutateurs) et passifs.

**Inspection de contenu** : l'analyse de contenu permet de filtrer le contenu des mails ou des sites web pour éviter une utilisation abusive. L'analyse de contenu détecte également les codes mobiles : petites applications de type Java, ActiveX, .exe qui sont souvent attachées à des mails et qui sont parfois malveillantes.

**Intégration de réseaux** : ensemble des prestations de conception et mise en œuvre qui concernent les couches réseaux locaux et distants d'une organisation. Un intégrateur réseau dimensionne les "tuyaux" et les débits mais n'intervient pas sur les couches supérieures applicatives serveurs et postes clients.

**Intégration de systèmes** : ensemble des prestations de conception et mise en œuvre qui concernent les applicatifs systèmes situés sur les réseaux LAN et WAN d'une organisation : OS (Operating Systems) serveurs, OS postes, OS clients légers, émulateurs, messageries, accès distants, accès Internet, applicatifs métiers, utilitaires (télédistribution, supervision, remontées d'alerte, sauvegardes, gestion de baies de disques, clusters, etc.).

Le terme d'intégration de systèmes peut être utilisé dans un sens différent. Sont considérées comme "intégrateurs de systèmes" des SSII globales qui sont en mesure de traiter à la fois les aspects fonctionnels d'une évolution majeure d'un système d'information (comme la mise en place d'un ERP par exemple) et la mise en place des infrastructures techniques nécessaires pour le supporter. Il s'agit alors d'"intégration de systèmes d'information (SI)".

**Intranet** : application Internet sécurisée utilisée en interne par tous les utilisateurs d'une même organisation.

**IP (Internet Protocol) - VOIP (Voice Over IP)** : protocole de transmission de données par paquets utilisé sur la très grande majorité des LAN et sur Internet. Les standards téléphoniques récents transportent de la voix sur IP (VOIP) et l'évolution est irréversible. La téléphonie (la voix) passera donc à terme sur les infrastructures réseaux de l'entreprise. C'est un élément essentiel de la convergence téléphonie/informatique.

**ISP (Internet Service Provider ou hébergeur Internet) ou FAI (Fournisseur d'Accès Internet)** : fournisseur d'accès à Internet, et de services Inter-

net en général pour les entreprises ou les particuliers. Les ISP proposent généralement l'accès à Internet, mais aussi l'hébergement de sites sur des serveurs Web, voire le développement de ces sites. Exemples : France Telecom (Orange), Free, Neuf Cegetel, Colt, MCI, AOL, Tiscali, etc.

**ITIL (Information Technology Infrastructure Library)** : référentiel des meilleures pratiques pour la gestion des services de production informatique. Il permet de mettre en place une organisation pour optimiser ces services en terme de qualité et de coûts, en se fondant sur dix processus de gestion clés (gestion des configurations, des incidents, etc.). C'est devenu un standard de fait.

**KM (Knowledge Management)** : ensemble de systèmes et d'outils permettant de formaliser un processus ou un savoir-faire. Le Knowledge Management pallie les limitations de la GED. Les systèmes de Gestion Electronique de Documents (GED) permettent de disposer sous forme numérique et indexée d'informations jusqu'alors seulement présentes sous forme analogique (papier, voix, images, etc.). Il reste cependant une masse de connaissances (présente sur le Web ou totalement diffuse par exemple dans les documents personnels des utilisateurs) qui ne pourra jamais être totalement hiérarchisée et accessible au travers d'une base de données. On parle alors de Knowledge Management pour décrire tous les outils et techniques qui pallient les faiblesses du système d'indexation en permettant, par exemple, d'extraire le sens d'un document (ingénierie cognitive), d'en balayer tout le contenu (recherche intégrale ou full text) ou d'interpréter la question de l'utilisateur. Ces outils s'appuient aussi sur des technologies de système expert et de raisonnement à base de cas.

**LAN (Local Area Network)** : réseau local. Il est principalement constitué des éléments suivants : serveurs, postes de travail, périphériques, éléments actifs permettant le transfert d'information entre les serveurs et postes. Les principaux éléments actifs sont les routeurs (qui permettent les liaisons entre sites) et les commutateurs (qui permettent les liaisons entre éléments d'un même site).

**Maîtrise d'Œuvre** : responsable du projet soumis à engagement de résultat. Ce peut être selon le cas, le client donneur d'ordre lui-même ou une ou plusieurs SSII avec lesquelles il aura contracté.

**Maîtrise d'Ouvrage** : l'organisation qui souhaite faire développer une nouvelle application sur mesure ou faire intégrer tout ou partie d'un progiciel dans son environnement ou plus généralement qui lance un projet informatique pour répondre à ses besoins.

**Meta-annuaire** : annuaire qui regroupe tous les utilisateurs de toutes les applications d'une entreprise avec leurs mots de passe et leur fonction associés. Grâce à cette vue centralisée et transversale, la gestion de l'accès aux données de l'entreprise (arrivées et départs de collaborateurs par exemple) est facilitée et sécurisée.

**Mobilité** : les utilisateurs nomades sont de plus en plus nombreux à vouloir accéder à distance aux applications (métiers, mails, agendas...) et données de leur entreprise, les mettre à jour ou se synchroniser avec ces dernières. Quatre types principaux de terminaux sont utilisés : les ordinateurs portables, les "tablet PC", les PDA (Personal Digital Assistant - Palm, HP, Blackberry, etc.) dont les "pockets PC" et les smartphones.

Un projet de mobilité prend en compte notamment : le choix du terminal (donc de l'Operating System correspondant), le choix d'un serveur de synchronisation, le choix d'un fournisseur d'accès Internet, un projet d'intégration et le cas échéant des développements spécifiques. La sécurité constitue toujours un volet important de tels projets.

**Multi-canal** : l'utilisateur client d'un service desk ou d'un centre d'appels choisit la façon qui lui convient de rentrer en contact avec la société : connexion site web via Internet, envoi d'un mail, appel téléphonique. Dans certains cas, l'utilisateur peut également changer de média au fur et à mesure de sa transaction et utiliser plusieurs modes de communication en parallèle.

**Objet** : composant logiciel représentatif d'un élément du monde réel (personne, commande, facture, etc.). Un objet décrit un ensemble de comportements (méthodes) et de données (attributs) nécessaires à l'exécution de ces comportements. Par extension, sont qualifiés d'"objet" des langages de programmation (Java, C + +, etc.), des méthodes de conception (UML, etc.), des bases de données (Versant, etc.), des middlewares (ORB). Il y a différentes technologies d'accès ou de mise en relation des objets : COM, CORBA et le plus récent SOAP qui permet une mise en relation aisée entre plusieurs services Internet.

**Offshore (ou délocalisation)** : opération qui consiste à faire réaliser des prestations de service dans des zones géographiques où le coût de main d'œuvre est plus faible que celui du pays où se trouve le donneur d'ordre. La délocalisation peut s'accompagner d'externalisation ou pas. On parle de "nearshore" quand le pays est à moins de deux heures d'avion de la France (Maghreb par exemple). En 2007, l'offshore aurait concerné 4 % des dépenses de services informatiques en France et pourrait représenter en 2009 environ 6 % des services. Certaines prestations sont plus susceptibles d'être délocalisées que d'autres. Sur un contrat incluant de l'offshore, une partie de la prestation de proximité dite parfois "front office" reste en France. La partie "back office" éligible à l'offshore représente entre 20 % et 30 % du total. Ce sont essentiellement des grands comptes. qui sont concernés par l'offshore.

**PABX (standard téléphonique) – VOIP – convergence téléphonie informatique** : les dernières générations de standards téléphoniques sont proches des serveurs informatiques. De plus en plus, la voix sera transportée sur le réseau informatique IP (VOIP). Les services généraux et les Directions informatiques se rapprochent pour gérer les PABX, les liens et les communications (voix et data, fixes et mobiles).

**Pare-feu (firewall)** : les firewalls filtrent l'accès entrant et sortant entre deux réseaux IP différents. Il existe plusieurs techniques de filtrage : filtrage de paquets en fonction des adresses IP de départ et d'arrivée, inspection de session (stateful inspection) avec analyse des fichiers d'en-tête de session, proxy avec traduction d'adresses pour masquer les adresses des utilisateurs internes aux yeux de l'extérieur. Sur le marché, les firewalls sont proposés sous différentes formes : firewall logiciel, routeur-firewall et firewall matériel.

**PGI (Progiciel de Gestion Intégré) équivalent d'ERP (enterprise Resource Planning)** : un PGI regroupe en principe toutes les applications de gestion nécessaires à l'entreprise - que ce soit les applications de gestion dites horizontales (comptabilité, gestion des ressources humaines, etc.) ou verticales (gestion de production, gestion de stock, etc.), éventuellement spécialisées par industrie. À la différence d'un assemblage de progiciels spé-



cifiques, les PGI disposent d'une infrastructure unique commune (bases de données partagées, mécanismes d'échange entre les modules) et incluent généralement des outils de coopération (groupware, workflow). Traitant traditionnellement les opérations de back office, les PGI se sont peu à peu dotés de fonctions décisionnelles et de front office. Ils se sont aussi ouverts, leurs API étant rendues publiques par leurs éditeurs de manière à en faciliter l'interfaçage avec des progiciels plus spécialisés, à l'aide, par exemple, d'outils d'EA1.

**Phishing** : demande frauduleuse d'informations confidentielles par mail en se faisant passer pour un organisme connu (banque par exemple).

**PLM (Product Lifecycle Management)** : la gestion du cycle de vie du produit se propose de fédérer les informations concernant la conception, la fabrication la réparation et le recyclage d'un produit, en incluant l'ensemble des éléments au sein d'un unique référentiel technique.

**Portail** : un portail est un site Web répertoriant de nombreux autres sites, destiné à servir de point d'entrée sur Internet et à générer un trafic maximal. À côté de ces portails "généralistes" (dominés par les moteurs de recherche) se développent des portails à thème, dont la vocation est de synthétiser les réponses aux besoins supposés d'un visiteur intéressé par un sujet donné ou appartenant à une communauté. Autre catégorie naissante, le portail d'entreprise est destiné aux collaborateurs, clients et prospects d'une entreprise. Caractéristique commune de tous ces portails : des services complémentaires plus ou moins étendus, allant d'un métamoteur de recherche à l'hébergement de pages Web personnelles, en passant par des dépêches d'actualité ou la personnalisation de l'interface du site. Bref, tout pour fidéliser le visiteur.

**Proxy cache** : le serveur proxy sert à réguler la politique de sécurité des entrées et sorties vers Internet au niveau des couches applicatives (FTP-transfert de fichiers, HTTP-navigations sur le net, SMTP messagerie) contrairement au firewall qui agit sur les couches basses. Par exemple, c'est la fonction proxy qui interdit l'accès à certains sites web n'ayant pas de liens avec l'activité professionnelle. Souvent la fonction proxy est intégrée au firewall.

**Régie (ou temps passé ou Assistance Technique)** : forme de prestation consistant à vendre les compétences d'un informaticien à un tarif défini pour une durée déterminée. La SSII a une obligation de moyens. La maîtrise d'œuvre est assurée alors par le client final. Ce dernier n'a pas eu besoin de formaliser ses besoins en amont dans le cadre d'un cahier des charges formel.

**RSS (Really Simple Syndication)** : format de présentation (enveloppe XML normalisée) et actualisé automatiquement dès qu'un nouvel article est publié sur un site auquel l'internaute s'est au préalable abonné. Les flux RSS, sorte de revue de presse personnalisée, sont consultables à partir d'un logiciel spécialisé ou des dernières versions de navigateurs.

**SAN (Storage Area Network)/NAS (Network Attached Storage)** : solutions de stockage élaborées permettant de stocker des volumes importants. Le SAN est un réseau privé situé derrière un serveur. Le NAS est un système de stockage situé sur le réseau. La sauvegarde est vue comme un stockage secondaire.

**SCM (Supply Chain Management, gestion de la chaîne logistique globale)** : réduire les stocks, les délais de livraison tout en relevant le niveau de service client, telles sont les missions premières des outils de Supply Chain

Management. Au niveau opérationnel, ils mettent en correspondance les informations de demande et de capacité de production pour l'établissement des plans de production et des paramètres de livraison. Au niveau tactique, ils s'appuient sur des techniques statistiques - typiquement des outils de data-mining - pour optimiser l'approvisionnement, lisser la production et déterminer les meilleurs chemins de livraison. Au niveau stratégique, par le biais de simulations, ils servent à déterminer la meilleure implantation possible des unités de fabrication et du réseau de distribution et jusqu'à la fréquence de renouvellement des produits en fonction de la cible. L'enjeu principal est de pouvoir réinjecter automatiquement ces données au niveau du système de gestion (typiquement le PGI).

**Sécurité des transactions** : une transaction est dite certifiée si les parties sont identifiées, si son intégrité est assurée et enfin si elle ne peut être répudiée par l'une ou l'autre des parties (certification=identification + intégrité + non répudiation). Il convient, en plus de sa certification, d'assurer la confidentialité de la transaction.

**Sécurité informatique** : le fait que les systèmes d'informations soient de plus en plus ouverts (connectés à Internet, interconnectés entre sites, ouverts sur les tiers clients et fournisseurs, accessibles à distance à partir des mobiles des collaborateurs "nomades" et à partir du domicile des collaborateurs, etc.) a développé les activités liées à la sécurité informatique jusqu'à en faire une spécialité à part entière. Le périmètre de la sécurité informatique recouvre : les solutions de protection à l'entrée (antivirus, firewall, proxy-cache, détection d'intrusion et inspection de contenu), la protection des accès (chiffrement VPN, administration, autorisation d'accès) et l'administration de la sécurité (dont la détection de vulnérabilités). Les services liés à la sécurité sont principalement : le conseil, l'architecture, l'audit, la surveillance et l'administration.

Cette spécialité s'intègre dans une problématique plus vaste de sécurité générale avec laquelle elle ne doit pas être confondue. La sécurité générale comprend en plus : les plans de secours, la mise en place de moyens de secours, les règles de vie et procédures, la sécurité physique des locaux et des accès, etc.

**Serveurs d'applications (architecture trois tiers ou n tiers)/plates-formes d'entreprises** : la "webisation" des systèmes d'information peut se définir comme la construction d'une nouvelle génération d'applications construites en trois parties : un navigateur Internet ("client universel" ne nécessitant pas d'installation sur les postes de travail), un serveur d'applications (Java, .net) et enfin un système de gestion de bases de données (Oracle, SQL, DB2, etc.). D'où le terme "architecture trois tiers" par opposition à l'architecture dite "client/serveur" qui la précédait et qui était en deux parties. Plusieurs solutions occupent actuellement le marché et aucune n'a émergé en tant que standard de fait : Sun ePlanet et Java, IBM Websphere, les solutions libres type Tomcat/pages PHP/Apache, BEA-Weblogic, Microsoft .Net. Ces plates-formes d'exécution des applications J2EE et .Net évoluent rapidement et les analystes parlent aujourd'hui davantage de "plates-formes d'entreprise" que de serveurs d'applications (la plate-forme d'exécution à proprement parler associée à un portail, un middleware d'intégration, etc.).

**Service desk (ou help-desk)** : activité de point de contact unique pour des demandes à caractère d'assistance (au sens large) informatique. Dans le cas de service desk pour le compte d'utilisateurs de postes de travail informatiques de grandes organisations, un technicien de support traite environ 20 incidents par jour.



**Services Web** : fonction applicative que peut appeler un programme. Le service Web est dépourvu d'interface utilisateur. Tout producteur de site Web peut, moyennant finances, incorporer ces services dans ses applications en ligne (guide touristique, réservation de voyages, etc.) de façon transparente pour l'utilisateur (ex. : ViaMichelin a lancé des services Web liés à la géolocalisation). Les éditeurs ont adopté largement cette technologie (XML, interface WSDL) du fait de sa simplicité. Revers de la médaille, les standards restent encore à finaliser.

**Single Sign On (SSO)** : clé physique associée à un mot de passe unique à la connexion qui remplace tous les mots de passe attachés à chaque application.

**SIP (Session Initiation Protocol)** : norme qui permet d'utiliser Internet avec un téléphone compatible SIP pour passer et recevoir des appels sans passer par un micro-ordinateur.

**SOA (Service Oriented Architecture)** : il s'agit d'une architecture applicative souple constituée de services applicatifs indépendants mais interconnectés. C'est un concept et non une technologie. Les services Web, par exemple, s'inscrivent bien dans ce concept mais d'autres technologies sont éligibles. L'idée centrale de l'architecture SOA est de pouvoir modifier l'informatique en un temps record en changeant ou ajoutant des services réclamés par les directions opérationnelles. Si la cible est séduisante, les méthodes d'implémentation des architectures SOA font encore largement débat : même si on identifie des applications pouvant rendre service dans plusieurs processus, quelle granularité retenir ? comment définir les interfaces ? comment développer de nouvelles applications en tant que services tout en tenant compte du patrimoine applicatif existant ?

**Spoofing** : usurpation d'une adresse Internet dans le but de se faire passer pour quelqu'un d'autre et ainsi tenter de s'approprier des informations.

**SSII** : Société de Services et d'Ingénierie Informatiques.

**Systèmes propriétaires** : sont appelés systèmes propriétaires des miniordinateurs dont le hardware et l'Operating System (OS) sont développés et diffusés par un seul constructeur (z et i-Series d'IBM, Vax de DEC, etc.). Le terme s'emploie par opposition à Unix et aux OS (Microsoft, Linux, etc.) qui sont indépendants des constructeurs.

**Tests d'intrusion** : après accord du client et sur un périmètre convenu a priori, le prestataire essaie de pénétrer en utilisant différentes techniques d'attaque pour tester les failles d'une infrastructure informatique. Le test d'intrusion fait l'objet d'un rapport. Les failles sont corrigées par la mise en place de nouvelles parades de sécurité.

**UC2 (Unified Communications and Collaboration)** : dans l'industrie des télécommunications et de la bureautique, les communications unifiées forment un ensemble de nouveaux services destinés aux professionnels permettant d'intégrer étroitement : les moyens de communication interpersonnelle temps réel (téléphonie, visiophonie), les outils de travail collaboratif (messagerie instantanée, partage de documents) et les outils bureautique au sens large (messagerie asynchrone, agenda, traitement de texte, tableur et visionnage de présentations). L'utilisateur peut ainsi accéder aux outils de communication tout en continuant à employer en parallèle les outils informatiques qu'il utilise au quotidien. Les poids lourds de l'industrie (IBM,

Microsoft, Cisco, SAP, Oracle...) se sont tous engagés dans les communications unifiées.

**Virtualisation** : couche logicielle qui permet de simuler du point de vue des applications une machine physique et ses composants. La virtualisation, très récente, est souvent associée aux projets de consolidation. Elle vise à augmenter le taux d'utilisation moyen des ressources informatiques en faisant cohabiter plusieurs serveurs virtuels au sein d'une même machine physique.

**Virus/programme antivirus** : le virus est un programme, en général malveillant, capable de se reproduire seul et de se propager de machine en machine. L'antivirus est un programme informatique qui détecte et éradique les virus. Comme il n'existe pas d'antidote universel, il faut mettre à jour régulièrement son antivirus qui ne détecte et ne neutralise que les virus dont il a les antidotes.

**VPN (Virtual Private Network)** : un VPN est un réseau empruntant une infrastructure de télécommunications publique comme Internet, mais qui garantit l'intégrité des données transmises grâce à des techniques de chiffrement et de "tunneling".

**XML (Extensible Markup Language)** : métalangage puissant de description des données non structurées et de modélisation documentaire en train de devenir un standard de fait chez les éditeurs. XML est une version plus évoluée et globale que le standard de description de pages Internet HTML.

**WAN (Wide Area Network)** : réseau étendu. Il s'agit de l'ensemble des liens entre les différents LAN d'un même système d'information.

**WAP (Wireless Application Protocol)** : ce protocole concerne les couches applicatives de la téléphonie mobile. Il a été lancé par un consortium de constructeurs, dont Nokia, Ericsson et Motorola. Avec l'essor d'Internet et le développement des mobiles, il devient intéressant d'accéder à Internet depuis son téléphone portable. Mais la taille réduite de ce dernier ne lui permet pas d'afficher des pages HTML. WAP est donc une version allégée de HTTP (protocole de transport de HTML) pour permettre l'affichage de pages WML (Wireless Markup Language), adaptées aux petits écrans.

**Web 2.0** : considéré comme l'évolution du web actuel, le Web 2.0 est un concept d'utilisation d'Internet qui a pour but de valoriser l'utilisateur et ses relations avec les autres. Encore difficile à décrire précisément, le Web 2.0 met en scène l'internaute en lui donnant la possibilité d'interagir et de s'identifier à une communauté.

**WIFI (Wireless Fidelity 802.11b et 808.11g), Bluetooth, Infrarouge** : techniques de communication sans fil ayant des débits et des contraintes de distance différentes. Le WIFI nécessite la présence de bornes.

**WIMAX (Worldwide Interoperability for Microwave Access)** : norme technique qui permet, via des connexions par voie hertzienne à haut débit (pour l'instant en pratique de l'ordre de 12 Mbits à 20 km d'un point d'accès), d'accéder à Internet, en particulier en situation de mobilité dans les zones non couvertes par la 3G ou par des bornes Wifi.

**WLAN (Wireless Local Area Network)** : version sans fil des réseaux informatiques locaux.

the 1990s. The most important reason for this is the fact that the number of people with diabetes has increased in all industrialized countries.

Diabetes is a chronic disease with a long history. It is a disease that is characterized by a disturbance in the metabolism of carbohydrates, proteins and fats. The disturbance is caused by a deficiency of insulin, a hormone that is produced by the  $\beta$  cells of the pancreas. Insulin is essential for the transport of glucose into the cells and for the utilization of glucose as energy.

The most common form of diabetes is type 2 diabetes, which is characterized by a relative deficiency of insulin. This is caused by a combination of factors, including obesity, sedentary lifestyle and a diet high in fat and sugar. Type 2 diabetes is a disease that is becoming increasingly common in all industrialized countries. In the Netherlands, the prevalence of type 2 diabetes is estimated to be 6.5% in 2000, which is equivalent to approximately 1.5 million people.

Type 1 diabetes is a disease that is characterized by an absolute deficiency of insulin. This is caused by an autoimmune reaction that destroys the  $\beta$  cells of the pancreas. Type 1 diabetes is a disease that is becoming increasingly common in all industrialized countries. In the Netherlands, the prevalence of type 1 diabetes is estimated to be 0.5% in 2000, which is equivalent to approximately 125,000 people.

The most common complication of diabetes is cardiovascular disease. This is caused by a combination of factors, including hyperlipidemia, hypertension and atherosclerosis. Cardiovascular disease is the leading cause of death in people with diabetes. In the Netherlands, the prevalence of cardiovascular disease is estimated to be 40% in 2000, which is equivalent to approximately 9 million people.

Another common complication of diabetes is nephropathy. This is caused by a combination of factors, including hyperglycemia and hypertension. Nephropathy is the leading cause of end-stage renal disease in people with diabetes. In the Netherlands, the prevalence of nephropathy is estimated to be 10% in 2000, which is equivalent to approximately 2.2 million people.

Diabetes is a disease that is becoming increasingly common in all industrialized countries. This is due to a combination of factors, including obesity, sedentary lifestyle and a diet high in fat and sugar. Diabetes is a disease that is characterized by a disturbance in the metabolism of carbohydrates, proteins and fats. The disturbance is caused by a deficiency of insulin, a hormone that is produced by the  $\beta$  cells of the pancreas.

The most common form of diabetes is type 2 diabetes, which is characterized by a relative deficiency of insulin. This is caused by a combination of factors, including obesity, sedentary lifestyle and a diet high in fat and sugar. Type 2 diabetes is a disease that is becoming increasingly common in all industrialized countries. In the Netherlands, the prevalence of type 2 diabetes is estimated to be 6.5% in 2000, which is equivalent to approximately 1.5 million people.

Type 1 diabetes is a disease that is characterized by an absolute deficiency of insulin. This is caused by an autoimmune reaction that destroys the  $\beta$  cells of the pancreas. Type 1 diabetes is a disease that is becoming increasingly common in all industrialized countries. In the Netherlands, the prevalence of type 1 diabetes is estimated to be 0.5% in 2000, which is equivalent to approximately 125,000 people.

The most common complication of diabetes is cardiovascular disease. This is caused by a combination of factors, including hyperlipidemia, hypertension and atherosclerosis. Cardiovascular disease is the leading cause of death in people with diabetes. In the Netherlands, the prevalence of cardiovascular disease is estimated to be 40% in 2000, which is equivalent to approximately 9 million people.



Impression réalisée sur les presses d'Optimum (Steenvoorde, France), imprimeur référencé Imprim'Vert. Ce label distingue les imprimeurs ayant mis en place des stratégies industrielles visant à préserver leur environnement (gestion des déchets, exclusion des produits toxiques...). Le papier sélectionné pour ce Rapport Annuel a été produit dans une usine certifiée ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001 et EMAS (management environnemental). Il possède des certifications FSC et PEFC (traçabilité de l'origine de la pâte à papier à partir de forêts gérées) et a été blanchi par le procédé ECF (procédé sans chlore élémentaire).

[www.neurones.net](http://www.neurones.net)



**NEURONES**

Immeuble "Le Clemenceau 1" - 205, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex  
Tél. : 01 41 37 41 37 - Fax : 01 47 24 40 46 - e-mail : [investisseurs@neurones.net](mailto:investisseurs@neurones.net)